



Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

Formulation du projet de mémoire

Un monde où toutes les entreprises sont 100% durables, un rêve ou une réalité ? Quels sont les enjeux et les défis qui encouragent et/ou freinent les entreprises à passer le cap ?

Travail présenté par :
Margot BURGIO

Date de Remise :

Promoteur :
Mr. Drouillon Philippe

Année académique 2021 – 2022

Boulevard Brand Whitlock 2 – 1150 Bruxelles

Remerciements

Je voudrais remercier toutes les personnes qui m'ont aidée, de près ou de loin, à la bonne réalisation de mon mémoire.

Dans un premier temps, je remercie mon promoteur, Monsieur P. Drouillion, pour ses précieux conseils qui m'ont apporté des pistes de réflexion, ainsi que pour sa disponibilité.

Tous mes remerciements vont également aux entrepreneurs m'ayant accordé de leur précieux temps pour répondre à mes interviews, outils indispensables pour confirmer, compléter et étendre mes recherches.

Je remercie aussi Madame De Coster, pour avoir relu et corrigé mon mémoire à chacune des étapes de sa création. Ses conseils, ainsi que sa bienveillance, m'ont été d'un soutien inestimable.

Enfin, j'aimerais exprimer toute ma gratitude à mes proches, tout particulièrement à mon copain et à ma Maman, pour leurs nombreuses relectures et leurs encouragements tout au long de ce mémoire, mais également tout au long de mes études.

Table des matières

Table des figures	6
Introduction	7
Méthodologie.....	10
Partie théorique	12
Chapitre 1 : Le « développement économique ».....	12
1.1 La croissance économique	14
1.1.1 Il existe différentes sources de la croissance :	15
1.1.2 Les inconvénients liés à la croissance économique	19
A. L'inégalité des revenus.	19
B. La croissance économique nuit à l'environnement.....	23
C. Concilier le développement économique et l'environnement	25
D. La croissance économique verte	25
1.2 Les indicateurs	27
Conclusion intermédiaire chapitre 1.....	31
Chapitre 2 : Le GIEC	33
Conclusion intermédiaire chapitre 2.....	38
Chapitre 3 : Différentes dates importantes dans la lutte pour l'environnement.....	39
3.1 Rapport du Club de Rome	39
3.2 Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm	40
3.3 Rapport Brundtland	40
3.4 Sommet de la Terre à Rio	41
3.5 Protocole de Kyoto	42
3.6 Sommet mondial de Johannesburg	43
3.7 Sommet de Copenhague	43
3.8 Sommet de la Terre Rio + 20	43
3.9 Sommet des Nations Unies de New York.....	44
3.10 La COP 26	44
Conclusion intermédiaire chapitre 3.....	45
Chapitre 4 : Le développement durable.....	47
4.1 La croissance économique et la compatibilité avec le développement durable ..	47
4.1.1 Deux théories s'affrontent quand on prend en considération le développement durable et la croissance économique.	49
4.1.2 Les 17 objectifs du développement durable.....	49
4.2 Les défaillances du marché :	53
4.3 Les instruments de la politique climatique.....	53
4.4 Politique d'atténuation et politique d'adaptation.....	58
4.5 Les différentes conceptions de l'équilibre au sein du développement durable ...	59
4.5.1 L'approche technico-économiste.....	60
4.5.2 L'approche écosystémique.....	61
4.5.3 L'approche consensuelle	62
4.6 La décroissance ou les limites du développement durable.....	65
Conclusion intermédiaire chapitre 4.....	68

Chapitre 5 : La Blue Economy.....	70
Conclusion intermédiaire chapitre 5.....	73
Chapitre 6 : l'économie régénérative – l'économie circulaire.....	74
Conclusion intermédiaire chapitre 6.....	80
Partie pratique.....	81
Chapitre 7 : l'implication des entreprises dans le développement durable	81
 7.1 Présentations des entreprises interviewées	82
7.1.1 FLAVIA	82
7.1.2 NORM SUPPLY	83
7.1.3 LUCID	84
7.1.4 YDROSIA	86
7.1.5 COPROSAIN	88
7.1.6 TERRAE	89
 7.2 Analyse des interviews	91
7.2.1 La sensibilité et la passion.....	91
7.2.2 Circuit court.....	93
7.2.3 La transparence	94
7.2.4 Le coût du durable	97
7.2.5 Les matières premières.....	101
7.3 Quels sont les freins pour les entreprises qui souhaitent se lancer dans une démarche durable ?	104
 Conclusion intermédiaire chapitre 7	107
Conclusion générale.....	110
Bibliographie.....	113

Table des figures

FIGURE 1: LES SOURCES ET LES DÉFIS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, PIB, 2021 (YOUTUBE, 2021).....	15
FIGURE 2: LE « PROGRÈS TECHNIQUE » (LES ECHOS, 2019)	16
FIGURE 3: LA VARIATION DU PIB (LA BANQUE MONDIALE, 2020).....	18
FIGURE 4: LES INÉGALITÉS DE REVENUS (OCDE, 2020).....	20
FIGURE 5: LES DÉCILES	21
FIGURE 6: LE RATIO DE PALMA (OCDE, 2020)	21
FIGURE 7: LE MONDE S'ÉTOUFFE (PINTEREST, N.D.)	23
FIGURE 8: INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE (PNUD, 2019)	29
FIGURE 9: LE GIEC AU FILS DU TEMPS (CERISCOPE, N.D.)	33
FIGURE 10: COMPOSITION DU RAPPORT D'ÉVALUATION (IPCC, N.D.).....	34
FIGURE 11: CLUB DE ROME (FGF, N.D.)	39
FIGURE 12: OUR COMMON FUTURE (ENVIRONMENT&SOCIETY, N.D.)	40
FIGURE 13: LES TROIS PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (GREENLY, 2022)	48
FIGURE 14: LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CELLULE ENVIRONNEMENT, N.D.).....	50
FIGURE 15: TAXE DE CIRCULATION EN BELGIQUE (MON ASSURANCE AUTO, 2021)	55
FIGURE 16: L'APPROCHE TECHNICO-ÉCONOMISTE (BLOG ISIGE PARISTECH, 2021)	60
FIGURE 17: L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE (BLOG ISIGE PARISTECH, 2021)	61
FIGURE 18: L'APPROCHE CONSENSUELLE (BLOG ISIGE PARISTECH, 2021).....	62
FIGURE 19: L'ÉQUILIBRE (BLOG ISIGE PARISTECH, 2021).....	63
FIGURE 20: LA DÉCROISSANCE (REPORTERRE, 2021)	65
FIGURE 21: LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ONU, 2015)	68
FIGURE 22: DIAPERS CYCLE (DYCLE, N.D.)	71
FIGURE 23: CROISSANCE EXPONENTIELLE / SIGMOÏDE (BONPOTE, 2021).....	74
FIGURE 24: SYSTÈME PYRAMIDAL VS RÉSEAUX (JOURNAL ACTION PME, 2021)	75
FIGURE 25: ÉCONOMIE LINÉAIRE/RECYCLABLE/CIRCUULAIRE (MY CIRCULAR ECONOMY, 2018).....	76
FIGURE 26: LE BIOMIMÉTISME (SCIENCE MYSTÉRIEUSE, 2020)	79
FIGURE 27: FLAVIA (FLAVIA, S.D.)	82
FIGURE 28: SNEAKERS (NORM SUPPLY, S.D.)	83
FIGURE 29: T-SHIRT (LUCID, S.D.)	84
FIGURE 30: SOIN ANTIOXYDANT (YDROSIA, S.D.)	86
FIGURE 31: LOGO DE LA COOPÉRATIVE "COPROSAIN" (COPROSAIN, S.D.).....	88
FIGURE 32: BOUGIES (TERRAE, S.D.)	89
FIGURE 33: LES DIFFÉRENTS CIRCUITS EXISTANTS (AFINEO, 2020).....	94
FIGURE 34: ENGAGEMENTS (NORM SUPPLY, S.D.).....	95
FIGURE 35: T-SHIRT À 3 EUROS (RTBF, 2014).....	98
FIGURE 36: POUVOIR D'ACHAT (TEST ACHAT, 2022).....	99
FIGURE 37: HUILE DE FRITURE (TEST-ACHAT, 2022)	103

Introduction

Ayant réalisé un bachelier en Commerce et Développement à la haute école ISES & Francisco Ferrer, j'ai été fortement sensibilisée au commerce durable.

En effet, tout au long de mes années d'études, on m'a fait prendre conscience que, bien que le commerce soit une partie importante de notre société, il fallait tout mettre en œuvre pour qu'il soit le plus durable possible, tout étant le moins nocif pour notre environnement.

Pendant plusieurs décennies, nous avons vécu comme si les ressources dont nous disposions étaient éternelles et sans danger. Ainsi, l'homme a épuisé un certain nombre de ressources, participé à l'extinction de certaines espèces animales, a pollué l'air et les océans.

De nos jours, de plus en plus de personnes et d'institutions sont sensibilisées aux différents problèmes planétaires.

Il m'est apparu comme une évidence de traiter ce sujet lorsque le choix de mon mémoire s'est présenté.

Il m'a donc semblé opportun de commencer mon travail par une explication du concept de « développement économique », avec tout ce qui s'y rapporte.

Dans le premier chapitre, j'ai abordé la notion de la croissance économique avec ses différentes sources. Nous verrons que malgré les aspects positifs qui sont associés à la croissance, il y a également des inconvénients tels que l'accroissement des inégalités et les nuisances pour l'environnement.

L'on y verra également comment concilier le développement économique avec l'environnement en introduisant la notion de la croissance économique verte ainsi que différents indicateurs qui permettent de mesurer cette croissance.

Le deuxième chapitre est consacré au GIEC qui tient un rôle très important pour la lutte contre le changement climatique. J'ai analysé son rôle, son histoire, ainsi que les 6 rapports d'évaluation qui ont été publié depuis 1990.

Dans le troisième chapitre, j'ai repris les démarches importantes dans la lutte pour l'environnement, tels que le rapport de Meadows, la Conférence des Nations Unies à Stockholm, le Rapport Brundtland, etc.

Afin de mener à bien la thématique, le chapitre quatre est dédié au développement durable. Après un bref rappel historique, on y analysera la compatibilité entre la croissance économique et le développement durable, la théorie de la forte et de la faible

soutenabilité. Les 17 objectifs du développement durable pour 2030 y seront également abordés.

Je vais, par ailleurs, analyser les deux grandes défaillances du marché avec la tragédie des biens communs et l'externalité négative.

Face à ces défaillances de marché, les différents instruments de la politique climatique seront passés en revue.

Différentes solutions sont possibles pour faire face aux problèmes liés au changement climatique : j'exposerai la politique d'atténuation et celle d'adaptation dans leurs grandes lignes.

Le développement durable est souvent présenté par le biais de l'approche consensuelle. Cependant, deux autres approches existent aussi : l'approche technico-économiste et l'approche écosystémique.

Après analyse de ces trois approches, je terminerai le chapitre par la décroissance et les limites du développement durable.

La Blue economy sera abordée dans le chapitre cinq, concept qui a vu le jour en 1994 grâce à Gunther Pauli, un entrepreneur belge. On y abordera ses différents enjeux ainsi que ses perspectives futures.

Avec la même démarche que pour la Blue economy, le chapitre six sera consacré à l'économie régénérative et circulaire. Ces deux économies sont liées l'une à l'autre et permettent de s'écarter de notre modèle économique actuel en pensant différemment.

Pour le dernier chapitre, j'ai voulu apporter un aspect plus concret à la théorie en analysant les raisons pour lesquelles certaines entreprises se tournent vers le développement durable et quels sont les freins pour celles qui ne franchissent pas le pas.

Pour ce faire, afin de compléter mes recherches, j'ai interviewé des entreprises ayant une empreinte durable. Bien que mon but était d'interroger également des entreprises qui ne l'étaient pas, aucune n'a répondu favorablement à mes nombreuses demandes, et cela, malgré le fait que j'avais expliqué, au préalable, que l'objectif de l'entrevue était de mener une analyse de marché et, en aucun cas, une critique.

Les interviews menées ont été très enrichissantes.

J'ai eu la chance d'interviewer six entreprises, toutes orientées vers la mode durable ainsi que vers la cosmétique, la décoration ou encore l'alimentaire.

A la suite de ces entrevues, j'ai pu relever quels étaient les avantages et les inconvénients pour les entreprises à être durables. Cela m'a permis de voir quels étaient les freins pour les entreprises non durables à le devenir.

La rédaction de mon mémoire m'a permis d'approfondir mes connaissances dans le domaine du durable et de me sensibiliser d'autant plus à la problématique.

En espérant que cela soit aussi enrichissant pour vous, je vous souhaite une bonne lecture !

Méthodologie

Pour la bonne réalisation de mon mémoire, j'ai analysé différentes sources, qu'elles soient de l'internet, de rapports écrits, de travaux de fin d'étude, et également de livres tels que : « Le développement durable » de Sylvie Brunel, « La prospérité sans croissance » de Tim Jackson ou encore « Essentials of ecology » de Colin R, Michael Begon et John L. Harper.

Bien que ce mémoire ait comme sujet principal le développement durable, j'ai voulu aborder, dans un premier temps, la construction et l'essence même de l'économie du monde orientée, pendant de nombreuses décennies, vers le capitalisme, la croissance économique, et ce au détriment de l'environnement.

Au fur et à mesure de l'avancée dans mon travail, j'ai voulu amener le lecteur à réfléchir sur le développement durable et les différents enjeux auxquels il doit faire face.

Il était important pour moi d'avoir une certaine chronologie tout au long de ce mémoire comme ligne directrice.

Afin d'allier la théorie à la pratique, il m'a semblé primordial d'avoir des échanges avec des entreprises durables qui ont une réelle sensibilité quant à leur impact sur leur environnement.

Pour ce faire, j'ai interviewé cinq nouveaux entrepreneurs :

- La première interview que j'ai menée a été avec « FLAVIA », une entreprise de sac à main belge dont la créatrice est Lauren Bruls, une passionnée de mode qui a voulu allier le fashion avec la durabilité.
- La deuxième interview s'est faite avec Antoine Bodart, un des créateurs de la marque de sneakers « NORM SUPPLY », marque engagée pour qui la transparence, l'authenticité et l'innovation sont les maîtres-mots.
- La troisième entrevue fut avec Jean Seyll, créateur de la marque de vêtements « LUCID ». Les vêtements n'étant pas encore commercialisés lors de notre entretien, il a pu me faire part de ses motivations ainsi que de ses doutes liés au lancement.
- Le quatrième échange était avec « YDROSIA », une marque de cosmétique lancée par Emmanuelle Le Gall, une femme passionnée au parcours professionnel atypique. Elle fabrique un produit innovateur pour le monde de la cosmétique.
- La cinquième interview était avec Victoria Goemaere, une jeune créatrice de bougies durables qui les propose avec des recharges, et dont l'avantage est qu'elles ne sont pas nocives ni pour les personnes ni pour l'environnement.

A ces interviews, j'ai ajouté une entrevue que j'avais réalisée en 2019 lors de la rédaction de mon travail de fin d'étude (TFE) sur « l'artisanat belge et les labels »¹. Il s'agit d'une interview de Paul Vankeerberghen, gérant de « COPROSAIN », une coopérative d'agriculteurs.

Au vu du sujet traité, cette interview m'a semblé être pertinente.

Cependant, j'aurais également aimé pouvoir interviewer des entreprises non durables afin de pouvoir faire une comparaison entre les deux cas de figure (durables/non durables). Malheureusement, malgré de nombreuses sollicitations, je n'ai eu aucune réponse favorable à mes demandes d'interviews.

¹ Bachelier en Commerce et Développement, TFE « l'artisanat belge et les labels », 2019

Partie théorique

Définition de l'objectif

Ce mémoire a pour but d'analyser l'économie durable sur différents aspects et voir ce qui freine certains consommateurs à adopter des produits ainsi que des services issus du développement durable.

L'économie durable inclut différents thèmes qui lui sont propres, tels que la consommation durable et l'économie circulaire. Je vais tenter d'identifier les différents acteurs ainsi que les enjeux auxquels ils font face.

Avant d'aborder le développement durable, je vais me pencher sur la notion de « développement économique ».

Chapitre 1 : Le « développement économique »

Le développement économique se définit selon l'encyclopédie *Universalis* de la façon suivante :

« La notion de développement peut désigner d'abord un processus historique par lequel les sociétés se transforment. C'est alors un concept positif, dont l'analyse relève de la description des changements de tous ordres enregistrés dans la durée. Mais l'idée de développement comporte également une dimension normative ; elle renvoie, d'une manière générale, à la notion de progrès, qui peut désigner, entre autres, l'industrialisation, la croissance, l'accroissement du niveau général d'éducation, l'allongement de la durée de vie, l'augmentation du revenu par tête, ou encore, une répartition plus égalitaire des revenus » (*Universalis*, n.d.).

Le développement économique d'une organisation résulte d'un ensemble de transformations qualitatives et quantitatives ayant lieu dans différents domaines ; elle représente le progrès d'une société.

Le 20 janvier 1949, le président des États-Unis, Harry Truman a utilisé le mot développement pour la première fois lors de son discours d'investiture.

Le développement est un processus qui est quantitatif et qualitatif permettant à un pays d'avoir une croissance dite durable et répartie de façon équitable.

Nombreux sont les éléments qui permettent le développement. On peut en distinguer deux catégories :

- Les éléments économiques : la croissance économique, le progrès technologique, les différents facteurs de production.
- Les éléments plus généraux : le développement politique et social, la modernisation institutionnelle.

De ce fait, le développement économique n'est pas réductible à la croissance économique.

Différents critères permettent de mesurer le développement :

- PIB /habitant (Produit Intérieur Brut) ;
- IDH (Indice de Développement Humain) : combinaison de facteurs liés au revenu, à la santé et à l'éducation.

Dans le processus du développement économique, nous pouvons distinguer 5 étapes :

1. La société traditionnelle à dominance agricole ;
2. Progrès technique, institutionnel et de développement du marché qui est défini comme étant une étape transitoire ;
3. Phase de décollage : lorsque la croissance augmente ;
4. Phase de maturité : où l'on constate une modernisation du processus de production ainsi qu'une internationalisation de l'économie ;
5. Consommation de masse.

Dans le processus de développement d'un pays, l'État a une place très importante, il a un rôle de régulateur de l'économie et de la société.

L'objectif de l'ouverture de l'économie est fondamental, celle-ci doit trouver le juste équilibre entre la protection des nouvelles industries et l'obtention de revenus d'exportations supérieurs.

1.1 La croissance économique

La croissance économique se définit comme étant « l'accroissement sur une courte ou une longue période des quantités de biens et services produits dans un pays, mesurées année après année, en général. »(Webclass, 2021).

Nous distinguons souvent 2 types de croissance économique distincts ; la croissance intensive et la croissance extensive.

- La croissance intensive prend en compte l'augmentation de volume de facteurs de production, gains de productivité et/ou de capital. Cependant, cela ne traduit pas automatiquement une création d'emplois.
- La croissance extensive correspond, quant à elle, à un accroissement du nombre de facteurs de production par la création de nouvelles entreprises. A contrario de la croissance intensive, celle-ci crée de l'emploi.

Pour calculer la croissance économique, de nombreux pays utilisent l'indicateur du PIB.

Le taux de croissance mesure la variation du produit intérieur brut (PIB), qui correspond à la somme des valeurs ajoutées produites dans un pays au cours d'une année.

Certains pays utilisent également le produit national brut (PNB) pour calculer leur croissance. Le PNB prend en compte la valeur totale des biens et services produits par toute personne ayant la nationalité du pays, peu importe sa position géographique.

Le PIB se définit de trois manières différentes :

- « Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs ni aux branches d'activité) ;
- le PIB est égal à la somme des emplois finaux intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte. » (Larousse, 2022).

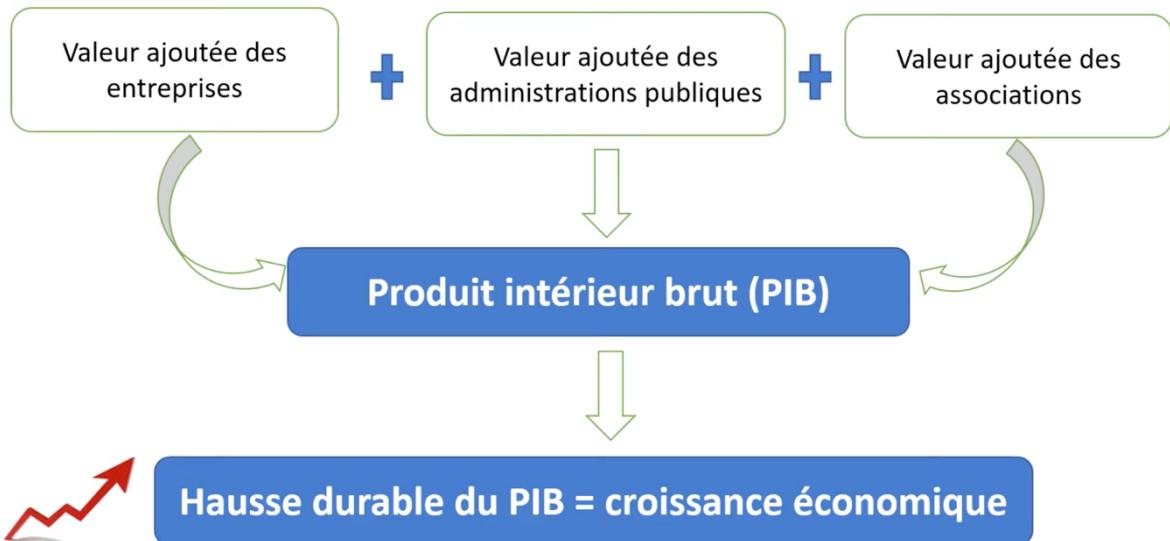


Figure 1: les sources et les défis de la croissance économique, PIB, 2021 (Youtube, 2021)

La valeur ajoutée correspond à la différence de valeur entre le prix du produit fini et le coût des matières premières.

Dans le schéma ci-dessus, nous pouvons voir que la somme des valeurs ajoutées correspond au PIB d'un pays.

1.1.1 Il existe différentes sources de la croissance :

A. Le premier facteur est l'augmentation des facteurs de production.

Ici nous allons retrouver le facteur travail, qui lui se compose de la main d'œuvre/travailleurs. Ce facteur contribue à la production et donc à la possible croissance économique.

1. Le facteur travail peut augmenter de différentes manières ;

- Le recours à l'immigration, comme il y a eu au XX^{ème} siècle avec l'arrivée des Italiens, Marocains, Portugais, etc. ;
- Hause des naissances qui vont augmenter le nombre de travailleurs dans un futur proche ;
- Augmentation du temps de travail ;
- Postposition du départ à la retraite.

2. Le facteur capital est composé de biens dit durables qui ont pour but de produire d'autres biens. Ces biens vont augmenter la capacité de production et donc le PIB

Deux scénarios peuvent augmenter ce facteur :

- Investissement de capacité pour accroître la capacité de production d'une entreprise, ex : création d'une nouvelle usine avec des nouvelles machines où l'organisation aura la capacité de produire d'avantage.

- Investissement de productivité où le but est d'augmenter le nombre de machines au sein d'une entreprise pour accroître la productivité et l'efficacité.

Nous nous trouvons dans une croissance économique extensive car il y a une augmentation des facteurs de productions.

B. Le deuxième facteur de la croissance est le progrès technique.

Le progrès technique se caractérise par l'amélioration des conditions de production. Le progrès peut se manifester de 4 façons différentes :

- L'innovation produit, afin d'être plus performant. C'est ce qui s'est passé au XXème siècle avec l'industrialisation, rappelons-nous de l'innovation dans le secteur de l'automobile ou du transport aérien qui font partie des innovations les plus importantes du siècle dernier ;
- Nouvelles sources d'énergie tels que le charbon et le pétrole ;
- Nouvelle organisation du travail ; nous pensons directement au taylorisme au XXème siècle qui a permis une division spécifique du travail, avec la suppression des gestes inutiles qui pouvaient retarder la production, le but étant d'augmenter la production sans augmenter le nombre de travailleurs ;
- L'amélioration du capital humain, qui se traduit par l'amélioration de la capacité des travailleurs à produire. Cela peut se faire grâce à la scolarisation/formation car si les individus sont instruits, ils pourront être plus productifs et faire preuve d'innovation. Autre objectif est la prévention de la santé des travailleurs.



Figure 2: Le « progrès technique » (LesEchos, 2019)

Nous pouvons en conclure que peu importe la forme que prend le progrès technique, il permet une augmentation de la productivité globale, que ce soit via le facteur travail ou le facteur capital.

On ne vise donc pas une amélioration de la quantité mais bien une amélioration des facteurs de production en les rendant plus productifs, plus efficaces.

Nous nous trouvons donc face à une croissance économique intensive car la production augmente sans pour autant augmenter la quantité de facteur de production, on cherche à utiliser au mieux les facteurs de production.

Lorsqu'un pays profite d'une bonne croissance économique, cela se reflète dans de nombreux domaines tels que :

- Baisse de chômage ;
- Baisse du taux de pauvreté ;
- Augmentation de l'espérance de vie ;
- Élévation du niveau de vie des citoyens ;
- Augmentation du pouvoir d'achat ;
- Etc.

Lorsqu'un pays présente une croissance économique, la richesse engendrée au sein d'un pays au cours d'une année est redistribuée de la façon suivante :

- Rémunération des salariés,
- Impôts qui vont directement à l'État,
- Remboursement des crédits, rémunération des propriétaires,
- Investissement pour le futur.

Le taux de croissance correspond à la quantité de richesse produite en plus, sans tenir compte de la hausse des prix.

Le PIB est un indicateur limité du niveau de développement économique d'un pays car il ne suffit pas à rendre compte du niveau du bien-être des citoyens.

Chaque pays a une croissance économique qui lui est propre. Cependant, certains ont des traits communs.

En effet, au XIXème siècle, la révolution industrielle a permis aux pays « développés » de vivre une croissance économique exponentielle.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, la plupart des pays occidentaux ont connu les "30 glorieuses", période comprise entre 1946 et 1975, marquée par une très forte croissance économique.

En 2007, la crise des subprimes, déclenchée aux États-Unis, a marqué un tournant dans l'économie mondiale en engendrant un fort ralentissement de la croissance.

En effet, malgré le fait que cette crise financière, qui a touché le domaine des prêts hypothécaires, se soit produite aux États-Unis, elle a eu des retombées internationales en plongeant le monde dans une des plus grandes crises financières jamais connue.

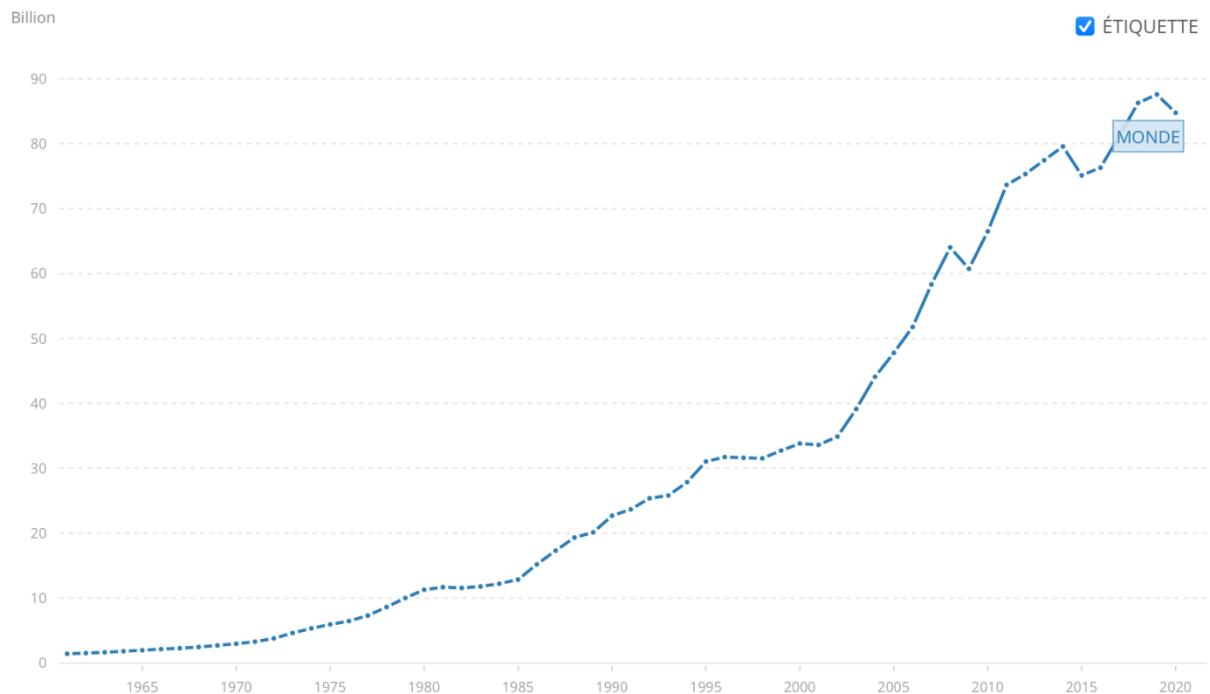


Figure 3: La variation du PIB (La Banque Mondiale, 2020)

Dans le graphique ci-dessus, publié par la Banque Mondiale, nous pouvons voir la variation du PIB mondial pendant la période de 1961 à 2020 (La Banque Mondiale, 2020).

Comme dit antérieurement, nous voyons que deux chutes importantes ont eu lieu, l'une en 2007 lors de la crise des subprimes et la deuxième en 2019 lors de la pandémie, appelée pandémie de Covid 19, qui a mis à mal l'économie mondiale.

Nous avons vu que la croissance économique porte à des avantages mais analysons quels sont les inconvénients qu'elle engendre.

1.1.2 Les inconvénients liés à la croissance économique

A. L'inégalité des revenus.

Comme déjà vu, la croissance économique se traduit par la hausse du PIB d'un pays, l'augmentation de sa production et la hausse des richesses.

Cependant, nous constatons que souvent ces richesses sont réparties de manière inégalitaire.

L'innovation, ainsi que le progrès technique, sont deux sources motrices de la croissance économique d'un pays; elles sont régies par des institutions mettant en place des règles juridiques. Hélas, ces règles intensifient souvent les inégalités.

Lorsque nous prenons comme exemple le brevet, titre de propriété qui concède à une société l'exclusivité sur la vente et/ou la production d'un bien ou service, la société devient un monopole et, à ce titre, elle peut engendrer des bénéfices importants appelés rente de monopole.

Cela provoque un creusement des inégalités entre les personnes travaillant dans des entreprises détentrices de brevet et ceux qui travaillent dans des secteurs moins innovants.

L'innovation engendre le processus de destruction créatrice. Cela veut dire que lorsqu'une nouvelle idée émerge, elle entraîne une destruction d'emploi dans les secteurs qui sont moins compétitifs.

La disparition de secteur obsolète va donc de pair avec la disparition d'emploi, ayant comme répercussion une augmentation du chômage.

Ce qui est paradoxal est que cette destruction d'emploi permet d'en créer de nouveaux dans des secteurs innovants, mais pas toujours à la portée de tous.

Pour annuler les pertes d'emploi, il faudrait que les employés, ayant perdu leur travail dans la société obsolète, puissent être recrutés dans les nouvelles sociétés émergentes et, éventuellement, être formés.

Cependant, des difficultés sont souvent rencontrées lorsqu'il faut former ces personnes soit par manque de budget, soit par manque de capacité ou de temps. Ceci met à mal toute possibilité de réembauche.

Les futurs employés des sociétés innovantes auront un salaire nettement supérieur aux employés des autres sociétés, et cela va creuser d'autant plus l'écart de revenus entre les différents agents économiques.

Afin de pouvoir mesurer les inégalités, deux indicateurs existent :

- L'indice de Gini

« Le coefficient de Gini est une mesure synthétique des inégalités de revenu au sein d'une population. Il varie de 0, quand l'égalité est totale (c'est-à-dire que

tous les revenus sont égaux), à 1 quand l'inégalité est maximale (quand la totalité des revenus est perçue par un seul individu). Il peut aussi s'interpréter comme l'écart moyen de revenu (exprimé en fonction du revenu moyen) entre deux individus tirés au hasard » (Iweps, 2022).

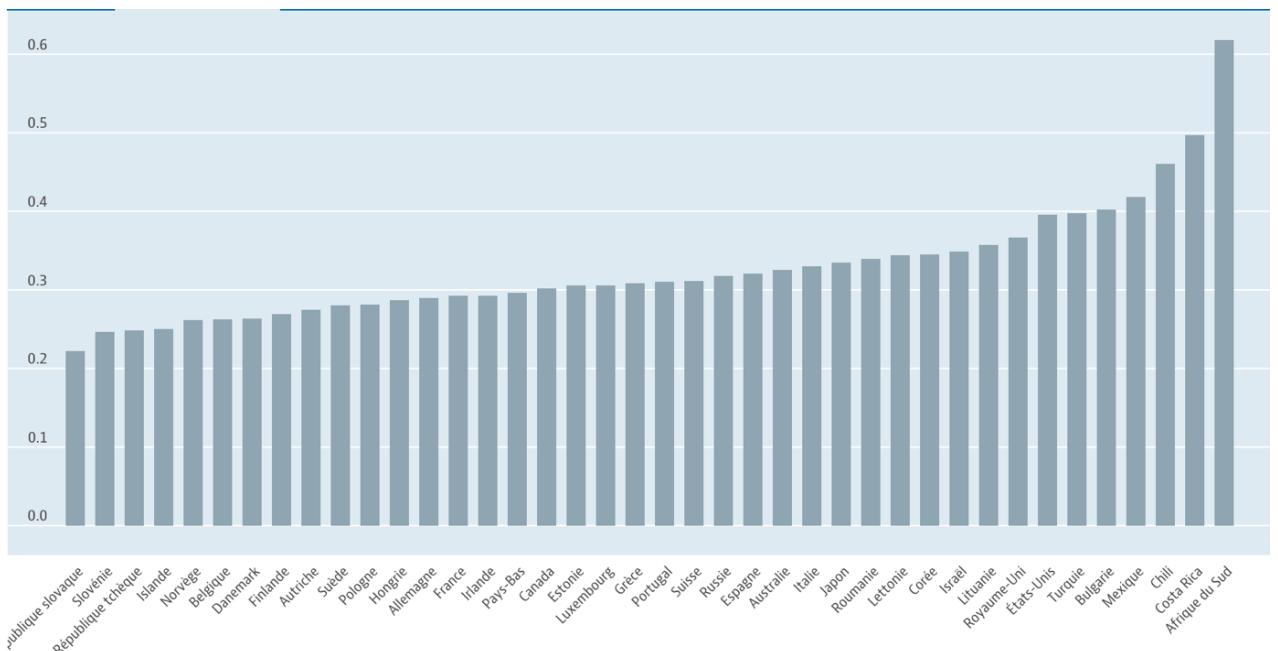


Figure 4: Les inégalités de revenus (OCDE, 2020)

Dans le graphe ci-dessus, nous pouvons voir l'indice de Gini correspondant au revenu disponible en Belgique et au niveau européen. Cet indice de Gini se base sur les revenus de 2019. Ici, la Belgique se trouve en-dessous de la norme européenne, elle se place dans une posture favorable (Indicator.be, 2021).

- Les déciles

Pour les calculer, on prend une population et on la divise en 10 groupes de même taille, chaque groupe représente 10% de la population.

Ensuite, on va classer chaque groupe du plus pauvre au plus riche. Les déciles représentent la séparation des 10 groupes.

Le premier décile, D1, sépare les 10% les plus pauvres des 90% restants, et ainsi de suite, jusqu'au D9 qui sépare les 10% les plus riches des 90% restants.

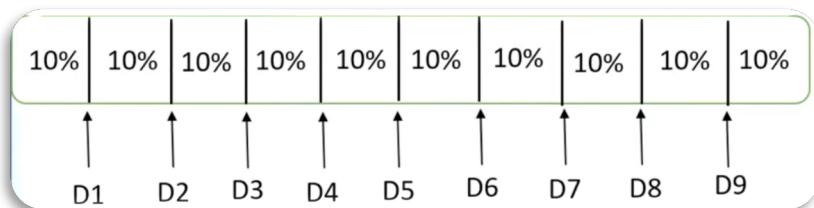


Figure 5: Les déciles

Pour calculer l'écart interdécile, on soustrait $D9 - D1$.

Pour calculer le rapport interdécile, on divise : $D9 / D1$

Plus le rapport interdécile est grand, plus les inégalités sont grandes et vice-versa.

- Le ratio de Palma

Le ratio de Palma a été inventé par un économiste chilien, Gabriel Palma, en 2011.

Ce ratio permet de mesurer « les inégalités au sein d'un État en comparant la part du revenu national perçue chaque année par les 10 % les plus riches avec celle reçue par les 40 % les plus pauvres. Un indice de 3 signifie que les 10 % des plus riches reçoivent 3 fois ce que reçoivent les 40 % les plus pauvres. » (Géoconfluences, 2021).

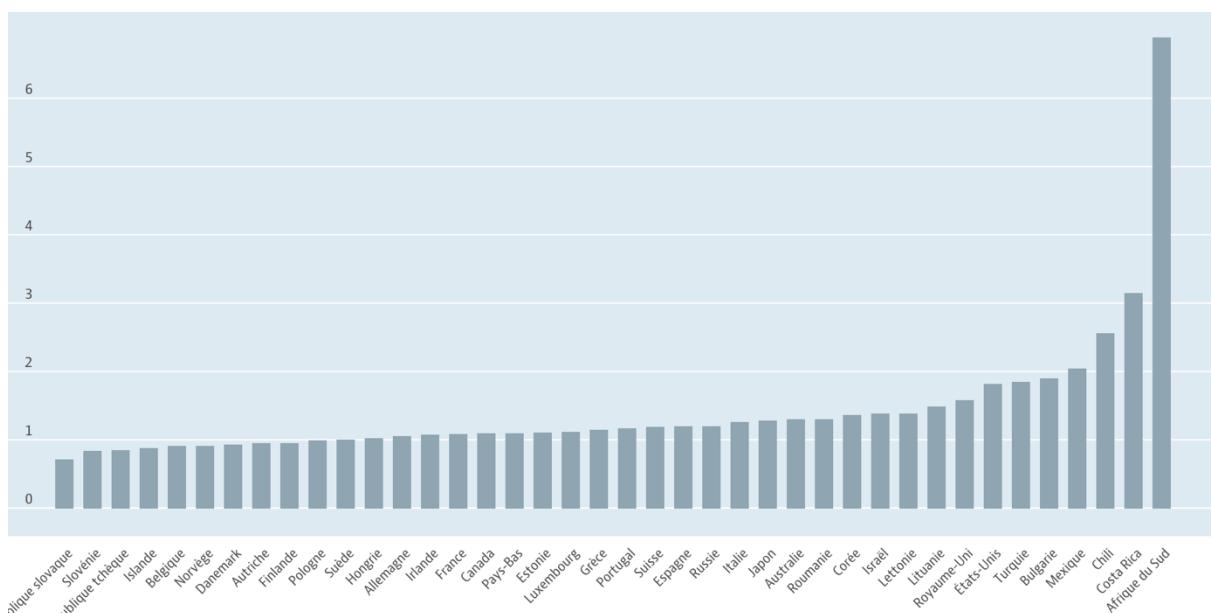


Figure 6: Le ratio de Palma (OCDE, 2020)

Nous pouvons voir dans le graphique ci-dessus qu'en 2019, la Belgique se trouvait à la 5ième place avec un ratio de 0,9. À contrario, le Mexique, le Chili, Costa Rica, ainsi que l'Afrique du Sud, se situent dans les derniers du classement.

B. La croissance économique nuit à l'environnement.

La croissance économique est souvent une cause majeure de catastrophes naturelles. En effet, les côtés sombres de la croissance sont nombreux :

- Fonte des glaces qui entraîne une augmentation du niveau de la mer ;
- Déforestation ;
- Épuisement des ressources naturelles ;
- Augmentation de l'effet de serre ;
- Réchauffement climatique ;
- Épuisement des énergies fossiles ;
- Raréfaction des ressources ;
- Disparition d'espèces, menace de la biodiversité ;
- ...

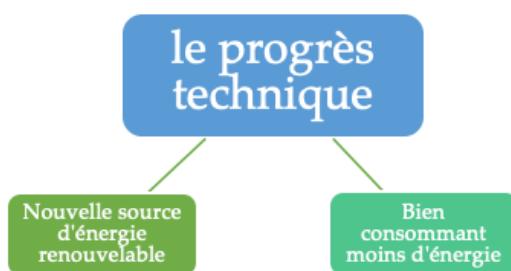


Figure 7: Le monde s'étouffe (Pinterest, n.d.)

Face à ce bilan alarmant, différentes solutions peuvent être envisagées.

Le progrès technique et les innovations peuvent être une solution dans la mesure où elles peuvent permettre de produire de façon plus responsable.

On peut envisager deux manières différentes pour y arriver.



Pour la nouvelle source d'énergie, nous pouvons penser à une énergie renouvelable tel que l'énergie solaire, à l'hydrogène ou l'éolien.

L'autre option serait de mettre en place un nouveau bien permettant de consommer moins d'énergie, ayant un impact réduit sur l'environnement.

Toutefois, le progrès technique n'est pas une solution « miracle » aux limites de la croissance. Cela peut s'expliquer à travers l'exemple de la voiture. Supposons qu'une nouvelle voiture consommant moins d'essence voit le jour; l'on pense directement que la consommation d'essence va diminuer. Malheureusement, au contraire, cela n'est pas systématiquement le cas. En effet, la consommation présente des risques de croître.

Ce paradoxe s'explique de deux façons : d'une part, si la voiture consomme moins, on fera des économies, et si l'on fait des économies, on va augmenter son utilisation. D'autre part, grâce aux économies réalisées, nous allons utiliser cet argent pour voyager plus régulièrement.

Nous pouvons voir que, grâce à nos économies, on va créer de nouvelles dépenses, qui vont avoir pour conséquence l'augmentation de la consommation d'énergie et de la pollution. Le progrès technique ne va donc pas forcément faire baisser la consommation ; cela s'appelle l'effet rebond.

C. Concilier le développement économique et l'environnement

Le développement économique et la sauvegarde de l'environnement peuvent sembler à plusieurs reprises incompatibles.

En effet, d'un côté, les activités économiques ont souvent un impact négatif sur l'environnement car elles utilisent des ressources naturelles dites « rares » et épuisables, ce qui contribue à réduire le capital naturel.

De l'autre côté, la protection de l'environnement est souvent un frein pour le développement économique puisque les entreprises et les consommateurs sont soumis à de strictes réglementations perçues comme des contraintes.

La question qui se pose est de savoir si un compromis entre les deux termes existe ou s'il va falloir favoriser l'un au détriment de l'autre.

Ainsi, est-il plus favorable de privilégier des actions pour sortir de la crise économique, même si cela peut avoir des répercussions négatives sur l'environnement, ou est-il préférable de sortir de la crise écologique en mettant un frein à la croissance économique ?

Les pays se trouvant dans une situation économique critique ont besoin d'une croissance économique pour améliorer leurs conditions de vie. Cette croissance reste, dans beaucoup de cas, un objectif prioritaire.

Cependant, les contraintes écologiques strictes permettent de bénéficier d'une croissance perpétuelle sans avoir peur de mettre à mal le capital naturel.

Le but est de mettre en place des politiques vertes. Le secrétaire général de l'OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques, Angel Gurria exprimait l'idée suivante : "Les coûts et conséquences de l'inaction sont considérables en termes tant économiques qu'humains. (...), il est urgent de changer notre façon de penser. Si nous ne le faisons pas, l'érosion du capital environnemental dont nous disposons accroîtra le risque de modifications irréversibles qui pourraient annuler deux siècles d'amélioration du niveau de vie." (Cain.Info, 2012).

Il faut donc se diriger vers une croissance économique soutenable dans laquelle les entreprises intègrent les préoccupations environnementales tout en adaptant leur processus de production ainsi que leur stratégie.

Nous constatons l'importance que l'innovation peut avoir pour maintenir un avantage concurrentiel tout en répondant aux défis environnementaux.

La croissance économique verte semble donc être une alliée pour concilier le développement économique et les contraintes écologiques.

D. La croissance économique verte

Selon l'OCDE, la croissance verte se définit de la façon suivante :

« La croissance verte signifie promouvoir la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et services environnementaux dont dépend notre bien-être. » (OCDE, 2018).

L'investissement, ainsi que l'innovation, joueront ici un rôle majeur dans la croissance durable tout en créant de nouvelles possibilités économiques.

La croissance verte va mettre en place 2 types de stratégie :

- Remplacement des énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon, ...) par des énergies renouvelables (vent, solaire, géothermie, ...);
- Recyclage ou réutilisation, réduction de l'obsolescence des biens produits.

Le but est, ici, de consommer moins tout en produisant mieux.

La croissance économique verte vise différents aboutissements tels que :

- Optimisation de la productivité en améliorant l'utilisation des ressources naturelles ;
- Accroître la confiance des investisseurs ;
- Créer de nouveaux marchés car on doit faire face à une nouvelle demande de biens plus écologiques ;
- Investissements en faveur d'une fiscalité verte en libérant des ressources financières pour les programmes s'inscrivant dans une démarche durable ;
- Diminuer les risques négatifs liés à la croissance.

En 2009, 47 pays ont adhéré à la déclaration de l'OCDE pour promouvoir la croissance verte.

La stratégie pour cette croissance a été proposée en mai 2011 par l'OCDE aux différents chefs d'État et ministres des pays adhérents (OCDE, 2018).

Des pays adhérents y ont vu un outil réel pour augmenter leur croissance économique ainsi que la création d'emploi grâce à l'utilisation durable des ressources. À ce jour, 34 pays ont signé la déclaration de 2009, stipulant qu'ils s'engagent à poursuivre des stratégies pour adhérer au mieux à la croissance verte (OCDE, 2021).

Afin de mesurer la croissance économique, l'indicateur le plus suivant utilisé est le PIB. Cependant, l'OCDE préconise l'utilisation d'autres indicateurs plus inclusifs.

1.2 Les indicateurs

Afin de mesurer le progrès d'une société, six indicateurs qualifiés de domaine le permettent :

- l'industrialisation,
- la croissance,
- le niveau général d'éducation,
- la durée de vie,
- le revenu par habitant,
- la répartition des revenus.

Ces différents indicateurs sont reconnus par la Banque Mondiale et permettent, chaque année, de suivre la progression des sociétés en termes de développement économique.

Au départ, le développement économique ne prenait en compte que les indicateurs tels que le Produit Intérieur Brut (PIB) ou encore le Revenu National Brut (RNB).

Ce sera vers le début des années nonante que le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) introduira un nouvel indice, celui du développement humain (IDH).

L'IDH se base sur trois critères principaux :

- le produit intérieur brut (PIB),
- l'espérance de vie des habitants d'un pays,
- le niveau d'éducation.

Cet indice permet de mesurer les inégalités au niveau mondial afin de proposer des solutions pour contrer les problèmes d'éducation et de pauvreté.

Il apporte des précisions supplémentaires quant à l'analyse du développement d'un État (Géo, 2020).

Depuis 2010, le Rapport sur le développement humain a introduit un nouvel indicateur : l'IDHI.

L'IDHI « tient compte des inégalités dans les trois dimensions de l'IDH en réduisant la valeur moyenne de chaque dimension selon son niveau d'inégalité. L'IDHI correspond en fait à l'IDH amputé en tenant compte des inégalités. La « perte » de développement humain due aux inégalités est obtenue en calculant la différence entre l'IDH et l'IDHI et peut être exprimée sous forme de pourcentage. Plus les inégalités s'accentuent dans un pays, plus la perte de développement humain augmente. Nous présentons également le coefficient d'inégalité humaine comme un indicateur direct des inégalités, égal à la moyenne non pondérée des inégalités dans trois dimensions. L'IDHI est calculé pour 152 pays » (PNUD, 2020).

En 2014, le Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a accrédité un indicateur supplémentaire, l'IDG, Indice de développement de genre.

Il calcule l'écart entre l'IDH des hommes et celui des femmes afin de mesurer l'inégalité des genres.

L'IDG est mesuré dans trois catégories distinctes :

- La santé, en mesurant l'espérance de vie
- L'éducation, en prenant en compte les années d'études
- Le contrôle des ressources économiques, mesuré grâce au revenu national brut, RNB, par habitant.

Depuis 2010, plusieurs indicateurs ont vu le jour. Ils sont les suivants :

a) l'indice d'inégalité de genre (IIG) met en évidence les inégalités en fonction du sexe dans trois domaines distincts :

- « La santé procréative, l'autonomisation et l'activité économique. La santé procréative est mesurée par la mortalité maternelle et le taux de fécondité chez les adolescentes,
- l'autonomisation par la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et par le niveau des études secondaires et supérieures atteint par chaque sexe ;
- l'activité économique est mesurée par le taux d'activité des hommes et des femmes » (Géoconfluences, 2016).

b) l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) a également été introduit par le PNUD.

Cet indice est calculé grâce à trois facteurs :

- la santé
- l'éducation
- le niveau de vie.

Afin de calculer cet indice, des enquêtes sont menées au sein des ménages, ceci dans le but d'obtenir un score de privation. Celui-ci permet de mesurer la pauvreté monétaire d'un individu.

Si le score de privation est égal ou supérieur à 33,3%, le ménage vit dans un seuil de pauvreté. Lorsque le pourcentage est supérieur ou égal à 20%, mais inférieur à 33,3%, le ménage est dit vulnérable à la pauvreté.

Enfin, si le score est égal ou supérieur à 50%, cela veut dire que les personnes du ménage vivent dans une pauvreté extrême (PNUDE, 2020).

Afin d'avoir des indicateurs qui ne soient pas tournés exclusivement vers l'économie, le PNUD en a mis d'autres en place permettant de mesurer le développement économique, tels que le Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté (BIP 40), l'Indicateur de Pauvreté humaine (IPH), l'Indice de santé sociale (ISS), ou l'Indicateur du bien-être économique (IBEE).

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain		IDH ajusté aux inégalités		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a			
	Valeur	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Valeur	Groupe ^c	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête ^b
	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2007-2018 ^e	2007-2018 ^e	2007-2018	2007-2018 ^e
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1 Norvège	0,954	0,889	6,8	0	0,990	1	0,044	5
2 Suisse	0,946	0,882	6,8	-1	0,963	2	0,037	1
3 Irlande	0,942	0,865	8,2	-6	0,975	2	0,093	22
4 Allemagne	0,939	0,861	8,3	-7	0,968	2	0,084	19
4 Hong Kong, Chine (RAS)	0,939	0,815	13,2	-17	0,963	2
6 Australie	0,938	0,862	8,1	-4	0,975	1	0,103	25
6 Islande	0,938	0,885	5,7	4	0,966	2	0,057	9
8 Suède	0,937	0,874	6,7	2	0,982	1	0,040	2
9 Singapour	0,935	0,810	13,3	-14	0,988	1	0,065	11
10 Pays-Bas	0,933	0,870	6,8	2	0,967	2	0,041	4
11 Danemark	0,930	0,873	6,1	4	0,980	1	0,040	2
12 Finlande	0,925	0,876	5,3	7	0,990	1	0,050	7
13 Canada	0,922	0,841	8,8	-4	0,989	1	0,083	18
14 Nouvelle-Zélande	0,921	0,836	9,2	-4	0,963	2	0,133	34
15 Royaume-Uni	0,920	0,845	8,2	0	0,967	2	0,119	27
15 États-Unis	0,920	0,920	0,797	-13	0,991	1	0,182	42
17 Belgique	0,919	0,849	7,6	3	0,972	2	0,045	6
18 Liechtenstein	0,917
19 Japon	0,915	0,882	3,6	15	0,976	1	0,099	23
20 Autriche	0,914	0,843	7,7	3	0,963	2	0,073	14
21 Luxembourg	0,909	0,822	9,5	1	0,970	2	0,078	16
22 Israël	0,906	0,809	10,8	-3	0,972	2	0,100	24
22 Corée (République de)	0,906	0,777	14,3	-9	0,934	3	0,058	10
24 Slovénie	0,902	0,858	4,8	11	1,003	1	0,069	12
25 Espagne	0,893	0,765	14,3	-13	0,981	1	0,074	15
26 Tchéquie	0,891	0,850	4,6	12	0,983	1	0,137	35
26 France	0,891	0,809	9,2	1	0,984	1	0,051	8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE												
154 République arabe syrienne	0,549	0,795	5	0,547	136	0,029 ^f	7,4 ^f	38,9 ^f	2009 ^p
155 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,543	0,740	161
156 Comores	0,538	0,294	45,3	-22	0,888	5	0,181	37,3	48,5	2012 ^d
157 Rwanda	0,536	0,382	28,7	-1	0,943	3	0,412	95	0,259	54,4	47,5	2014/2015 ^d
158 Nigéria	0,534	0,349	34,6	-5	0,868	5	0,291	51,4	56,6	2016/2017 ^m
159 Tanzanie (République-Unie de)	0,528	0,397	24,9	7	0,936	3	0,539	130	0,273	55,4	49,3	2015/2016 ^d
159 Ouganda	0,528	0,387	26,7	4	0,863	5	0,531	127	0,269	55,1	48,8	2016 ^d
161 Mauritanie	0,527	0,358	32,1	1	0,853	5	0,620	150	0,261	50,6	51,5	2015 ^m
162 Madagascar	0,521	0,386	25,8	6	0,946	3	0,453	77,8	58,2	2008/2009 ^d
163 Bénin	0,520	0,327	37,1	-6	0,883	5	0,613	148	0,368	66,8	55,0	2017/2018 ^d
164 Lesotho	0,518	0,350	32,5	3	1,026	2	0,546	135	0,146	33,6	43,4	2014 ^d
165 Côte d'Ivoire	0,516	0,331	35,8	-3	0,796	5	0,657	157	0,236	46,1	51,2	2016 ^m
166 Sénégal	0,514	0,347	32,5	2	0,873	5	0,523	125	0,288	53,2	54,2	2017 ^d
167 Togo	0,513	0,350	31,7	6	0,818	5	0,566	140	0,249	48,2	51,6	2013/2014 ^d
168 Soudan	0,507	0,332	34,6	1	0,837	5	0,560	139	0,279	52,3	53,4	2014 ^m
169 Haïti	0,503	0,299	40,5	-7	0,890	5	0,620	150	0,200	41,3	48,4	2016/2017 ^d
170 Afghanistan	0,496	0,723	5	0,575	143	0,272 ⁱ	55,9 ⁱ	48,6 ⁱ	2015/2016 ^d
171 Djibouti	0,495
172 Malawi	0,485	0,346	28,7	5	0,930	3	0,615	149	0,243	52,6	46,2	2015/2016 ^d
173 Éthiopie	0,470	0,337	28,4	5	0,844	5	0,508	123	0,489	83,5	58,5	2016 ^d

Figure 8: Indice de pauvreté multidimensionnelle (PNUD, 2019)

Dans le graphique ci-dessus, nous retrouvons les différents indices présentés précédemment.

Dans l'échantillon des pays présents dans le tableau, la Belgique se retrouve dans la catégorie de « développement humain très élevé », occupant la 17^{ème} place du classement.

A contrario, l'Éthiopie occupe dans le classement la 173^{ème} place, « développement humain faible » (PNUD, 2019).

Cela nous montre bien l'écart considérable qu'il peut y avoir entre deux pays. Au 21^{ème} siècle, trop nombreuses sont les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, n'ayant pas les ressources nécessaires pour changer leur destin. Le rêve de vivre dans un monde meilleur n'est pas à la portée de tous les humains, nombreux sont ceux qui n'ont plus d'espoir, plus d'ambition, supportant une atteinte à la dignité humaine. L'origine, le sexe et la richesse déterminent, bien souvent, la place d'une personne dans la société.

« Toute personne existe comme une fin en elle-même, et non pas simplement comme un moyen dont on pourrait user à son gré ».

Emmanuel Kant

Comme relaté dans le rapport du développement humain (2019), les avancées technologiques, le réchauffement climatique, ainsi que la crise sanitaire liée au covid 19 à laquelle nous devons faire face depuis bientôt trois ans, mettent certaines sociétés à mal, elles « affaiblissent la cohésion sociale et ébranlent la confiance des citoyens envers les pouvoirs publics, envers les institutions et envers les uns les autres. La plupart d'entre elles nuisent également aux économies, empêchant les individus de réaliser leur plein potentiel au travail et dans la vie. Dans ce contexte, les décisions politiques ne parviennent pas toujours à traduire les aspirations de l'ensemble de la société et à protéger la planète, car l'influence exercée par quelques acteurs puissants sert avant tout leurs propres intérêts. » (PNUD, 2019).

De nos jours, le développement économique ne se mesure pas uniquement grâce au progrès économique mais également grâce au progrès social.

Ainsi, quand on parle de développement, on associe de plus en plus le terme social au terme économique. En effet, le développement économique induit inévitablement un caractère social car les travailleurs sont à l'origine même du développement économique. L'élément social est de plus en plus présent lors de l'analyse du développement économique d'une société.

De ce fait, le terme « développement socio-économique » est de plus en plus utilisé.

Conclusion intermédiaire chapitre 1

Ce n'est plus un secret, le développement économique ne se réduit pas uniquement à la croissance économique d'un pays.

Afin de mesurer ce développement, il faut prendre en compte le PIB (Produit Intérieur Brut) ainsi que l'IDH (Indice de Développement Humain) d'un pays.

Dans ce chapitre, nous avons analysé les différentes sources de croissance d'une économie.

L'augmentation des facteurs de production peut être une source de croissance, que ce soit par l'augmentation des heures de travail ou par une augmentation des natalités, ou encore grâce à l'immigration.

Un autre facteur de cette croissance est le progrès technique qui permet de croître la productivité que ce soit via le facteur travail ou via le facteur capital.

Le progrès technique peut s'articuler de 4 manières différentes : tout d'abord par l'innovation, ensuite par la découverte de nouvelles sources d'énergie, également par l'organisation plus structurée du travail et, pour finir, par l'amélioration du capital humain.

Nombreux sont les avantages liés à la croissance économique tels que la baisse de chômage ou encore l'augmentation du niveau de vie des citoyens.

Cependant, la croissance économique peut aussi avoir des inconvénients.

Il y a, tout d'abord, les inégalités liées aux revenus ; celles-ci sont dues au fait que les richesses sont réparties de façon inégalitaire. Afin de mesurer ces inégalités, nous avons vu que plusieurs indices existent tels que celui de Gini, les déciles ou encore le ratio de Palma.

Le deuxième inconvénient lié à la croissance est sa nuisance à l'environnement. Pendant des décennies, l'humain a priorisé la croissance en défaveur de l'environnement, ce qui a causé des catastrophes naturelles désastreuses comme les déforestations, l'extinction de certaines espèces, et même le réchauffement climatique.

Il est primordial que le progrès et l'innovation soient mis au service de la nature afin de concilier le développement économique et l'environnement et ne plus s'avérer être un frein l'un pour l'autre.

L'on a vu qu'il fallait privilégier la croissance économique soutenable, appelée aussi croissance économique verte. Cette économie a pour objectif d'inclure les préoccupations environnementales dans ses stratégies marketing en agissant en conséquence.

La croissance économique verte se construit via deux types de stratégies : le remplacement des énergies fossiles par les énergies renouvelables, et le recyclage.

Il existe des indicateurs qui permettent de mesurer le progrès d'une société tels que :

- Indice du développement humain (IDH)
- Produit Intérieur Brut (PIB) ;
- Revenu National Brut (RNB)
- Indice d'inégalité de genre (IIG)
- Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)
- Indicateur de Pauvreté humaine (IPH) ;
- Indice de santé sociale (ISS) ;
- Indicateur du bien-être économique (IBEE).

Chapitre 2 : Le GIEC

Lorsque l'on parle du changement climatique mondial, le GIEC est souvent nommé : cet acronyme est l'abréviation de « Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat », IPCC en anglais, « Intergovernmental Panel On Climate Change ».

Le Giec a été créé en 1988 par le Programme des Nations Unies et l'organisme météorologique mondial.

Son rôle est défini de la façon suivante :

« Le GIEC a pour mission d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les fondements scientifiques des risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation. Les rapports du GIEC doivent rendre compte des différentes orientations de façon impartiale, tout en traitant avec objectivité les facteurs scientifiques, techniques et socio-économiques sur lesquels reposent ces orientations. »

(Cain.Info, 2009)

Le GIEC, dont le siège se trouve à Genève, en Suisse, sert d'intermédiaire entre la société scientifique et civile. Il évalue les éléments scientifiques disponibles à un moment donné.

Nous comptons à ce jours 6 rapports du GIEC : 1990, 1995, 2001, 2007, 2014, 2022.

Chronologie de l'histoire du GIEC, 1988-2014

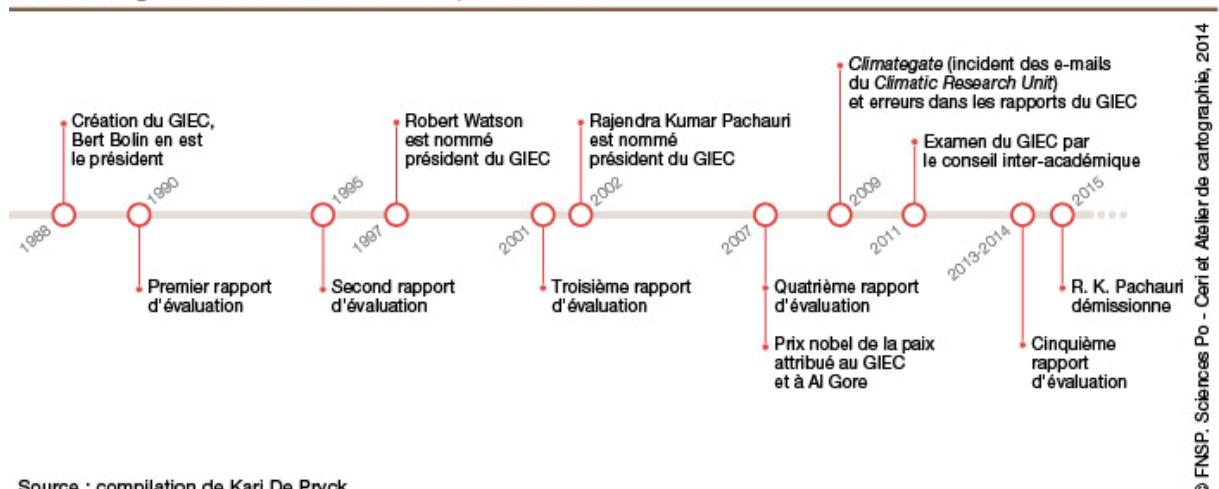


Figure 9: Le GIEC au fil du temps (Ceriscope, n.d.)

Les documents sont établis pendant les cycles d'évaluation, pouvant aller de 5 à 7 ans. En outre, le GIEC élabore des rapports spéciaux et des rapports méthodologiques qui serviront à la conception du rapport d'évaluation qui est le document final du cycle.

Chaque rapport d'évaluation est composé de trois volumes car chaque groupe de travail est en charge d'en produire un.

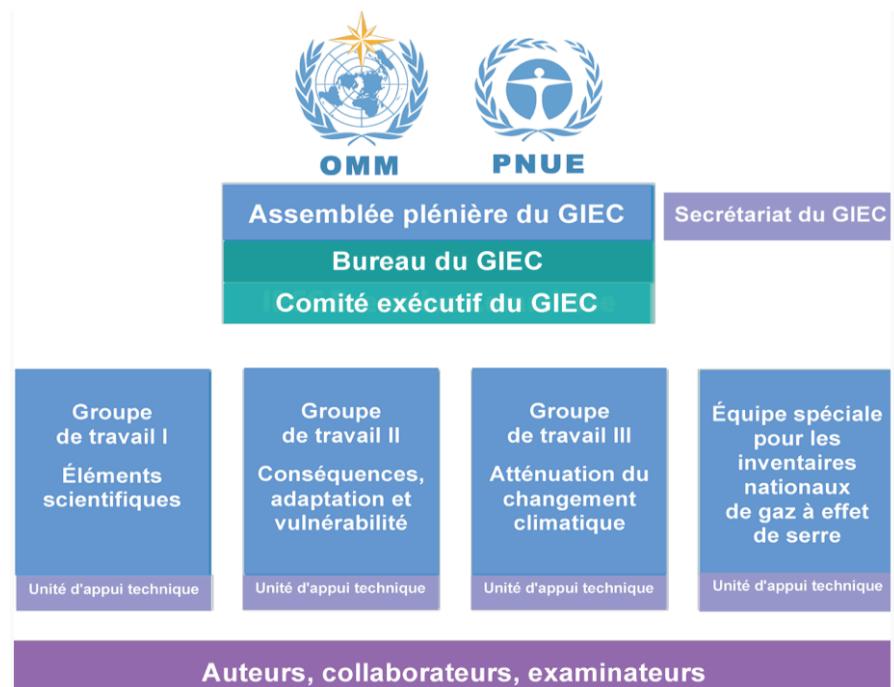


Figure 10: Composition du rapport d'évaluation (IPCC, n.d.)

Les différents groupes de travail doivent présenter dans leur volume respectif ce que dit la littérature scientifique sur des sujets distincts examinés.

Le groupe de travail numéro 1 s'occupe des éléments scientifiques qui concernent l'évolution du climat. C'est dans ce travail que sont traités les préoccupations relatives au climat tels que le réchauffement climatique, ses causes et ses conséquences ainsi que les lignes directives pour y pallier.

Le groupe de travail numéro 2 traite des conséquences, de l'adaptation et vulnérabilité des systèmes socio-économiques et naturels du changement climatique en analysant les conséquences positives et négatives ainsi que les différentes possibilités d'adaptation.

Dans ce travail, on y retrouve la façon dont les sociétés humaines sont affectées par le changement climatique, mais également les conséquences sur notre écosystème. Ces groupes proposent des solutions afin de limiter les impacts du changement climatique sur notre écosystème.

Le groupe de travail numéro 3 détermine les solutions possibles pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et restreindre les changements climatiques.

On y apporte des solutions pour réduire les émissions produites par les sociétés, analyser l'efficacité de la taxe carbone dans la lutte pour la diminution de CO₂.

Ici, le but est de lutter contre les causes du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'étude de l'adaptation aux conséquences pour les populations.

Comme le dit le climatologue F. Giorgi, « le but est de gérer l'inévitable et éviter l'ingérable ».

À la fin de ces trois travaux, un rapport de synthèse est produit, regroupant les enseignements essentiels des groupes de travail.

Quant à sa composition, le GIEC est un organisme intergouvernemental comptant 195 pays membres.

Ceux-ci élisent le bureau du GIEC où se rassemblent des scientifiques venant des quatre coins du monde.

Chaque pays membre est doté d'une voix pour l'élection, le bureau étant élu pour la durée d'un cycle complet.

A ce bureau du GIEC est attribué un comité exécutif avec des groupes de support pour chaque groupe de travail afin de les assister dans leur production.

Un 4^{ème} groupe de travail, appelé « Équipe spéciale pour les inventaires nationaux », est mis en place afin de créer un guide méthodologique pour suivre l'avancée des émissions de gaz à effet de serre. Grâce à ce guide, tous les états membres vont devoir compter les émissions de la même manière.

A chaque fin de cycle, pour produire des rapports, des réunions plénières sont organisées, réunissant tous les pays membres.

Il serait intéressant d'analyser les rapports, au fil des années, à propos du changement climatique afin de suivre l'évolution de la situation et de l'approche.

Lors du premier rapport paru en 1990, il était dit que :

« La température moyenne de l'air à la surface du globe a augmenté de 0,3 à 0,6 °C au cours des 100 dernières années; si l'ordre de grandeur de ce réchauffement concorde dans l'ensemble avec les résultats des modèles climatiques, il peut aussi correspondre à la variabilité naturelle du climat, de sorte que celle-ci pourrait bien être en grande partie à l'origine de l'élévation thermique observée; d'un autre côté, cette variabilité naturelle, associée à d'autres facteurs dus à l'homme, pourrait avoir contrebalancé un réchauffement encore plus considérable dû à un effet de serre d'origine anthropique ».

En 1995, une suggestion apparaissait :

« Le faisceau d'éléments disponibles suggère qu'il y a une influence perceptible de l'homme sur le climat global. »

Dans le rapport de 2001, il était précisé :

« Des preuves plus récentes et plus concluantes permettent de dire que la majeure partie du réchauffement observé au cours des cinquante dernières années est due aux activités humaines. »

Rapport 2007 :

« L'essentiel de l'élévation de la température moyenne du globe observée depuis le milieu du XXe siècle est très probablement attribuable à la hausse des concentrations de GES anthropiques. »

Rapport 2014 :

« Il est extrêmement probable que plus de la moitié de l'augmentation observée de la température moyenne à la surface du globe entre 1951 et 2010 est due à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre d'origine anthropique et à d'autres forçages anthropiques conjugués. L'estimation la plus probable de la contribution humaine au réchauffement est semblable au réchauffement observé sur cette période. » (Le réveilleur, 2020).

Grâce aux données scientifiques, on constate qu'en 24 ans, on est passé d'un doute à une certitude quant à l'implication de l'homme sur le changement climatique.

Le 9 août 2021, le résumé du premier volume du 6^{ème} rapport a été publié par le GIEC. Ce rapport se veut alarmant et confronte les pays à l'urgence climatique. Le passage vers un avenir durable semble être la seule issue.

La lumière a été mise sur les 17 objectifs ambitieux de développement durable adoptés par les Nations Unies, ceux-ci devant être atteints d'ici 2030 (Climat.be, 2022).

Le sixième rapport devrait être finalisé pour l'année 2022, et se compose de la façon suivante :

- les bases scientifiques (groupe de travail 1 - août 2021)
- les conséquences, l'adaptation et la vulnérabilité (groupe de travail 2 - février 2022)
- l'atténuation des changements climatiques (groupe de travail 3 - mars 2022)
- le rapport de synthèse (septembre 2022).

Bien que nous sommes toujours dans l'attente du rapport de synthèse qui sera disponible en septembre 2022, nous pouvons à ce jour déterminer les cinq points importants abordés dans le rapport :

- Il n'y a aucune incertitude à avoir quant à la responsabilité que l'Homme a sur le réchauffement climatique. D'après les scientifiques, depuis 1750, l'augmentation des gaz à effet de serre est due aux activités humaines.
- Le réchauffement climatique augmente fortement (+1,5 °C). Afin d'inverser cette tendance, un changement radical et immédiat de nos habitudes doit être fait.
- La hausse du niveau de la mer pouvant provoquer des inondations dramatiques.

- L'augmentation des émissions de méthane (CH₄) qui est une des causes principales du réchauffement climatique. Les émissions de méthane peuvent être provoquées par l'élevage du bétail, les biocarburants, l'utilisation des énergies fossiles, etc.
- Diminution de l'efficacité des puits de carbone. Ceux-ci sont des réservoirs qui permettent de stocker et d'absorber le carbone présent dans l'atmosphère. Les océans ainsi que les forêts sont des puits à carbone. Cependant, lorsque la combustion de charbon libère plus de dioxyde que l'atmosphère peut en absorber l'on se retrouve face à une situation où les puits de stockage ne sont plus en capacité de stocker (Selectra Climate, 2022).

Conclusion intermédiaire chapitre 2

Dans ce chapitre consacré au GIEC, « Groupe d’experts Intergouvernemental sur l’Évolution du Climat », nous avons pu découvrir son historique ainsi que son importance.

Depuis sa création, en 1988, par le Programme des Nations Unies et de l’Organisme météorologique mondial, le GIEC élabore des rapports tous les 5 à 7 ans qui sont chacun composés de trois volumes.

A ce jour, il y a eu 6 rapports présentés au public :

- 1990
- 1995
- 2001
- 2007
- 2014
- 2022

Le but du GIEC est d’analyser les données scientifiques afin de pouvoir évaluer et comprendre les changements climatiques.

Les différents rapports activent de plus en plus la sonnette d’alarme quant aux répercussions catastrophiques que la planète pourrait subir si la température terrestre continue d’augmenter.

Chapitre 3 : Différentes dates importantes dans la lutte pour l'environnement

3.1 Rapport du Club de Rome



Fondé en 1968, le Club de Rome est une association internationale qui regroupe, à ce jour, 53 pays. Ce club est composé d'économistes, professeurs, scientifiques industriels et humanistes, se préoccupant de problèmes tels que la croissance économique, le développement durable, la fragilité du capital naturel, etc.

Figure 11: Club de Rome (FGF, n.d.)

Le but des membres du club est de chercher des solutions aux problèmes planétaires tout en y sensibilisant des personnes influentes.

Quatre ans plus tard, en 1972, le club de Rome a publié un rapport s'intitulant « Halte à la croissance », également connu sous le nom de « rapport de Meadows ».

Ce rapport avait pour but d'alarmer et marquer les esprits en tirant la sonnette d'alarme.

En effet, ce dernier stipulait que si on gardait le même style de vie, on irait tout droit à notre perte, la population humaine est en danger.

Ce rapport introduit le développement durable car il s'interroge sur les conséquences que la croissance économique peut avoir sur la planète.

Il interpelle un grand nombre d'économistes et de scientifiques afin d'avoir une analyse la plus objective possible de la situation, ceux-ci mettant en garde les dirigeants, les décideurs et la population contre l'effondrement du système dans les décennies qui suivront. (Novethic)

3.2 Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm

L'Organisation des Nations Unies est une organisation internationale regroupant 193 états membres. Elle a été créée en 1945, son siège social se trouvant à New-York.

Cette organisation est guidée par sa Charte fondatrice (Annexe), appelée également « Charte de San Francisco ».

En 1972 se tenait également la Conférence des Nations Unies à Stockholm. Cette conférence était axée sur l'environnement. On y a traité les questions écologiques en favorisant un dialogue entre les pays développés et ceux en cours de développement, les questions relatives à l'éologie touchant, bien évidemment, tous les habitants du monde.

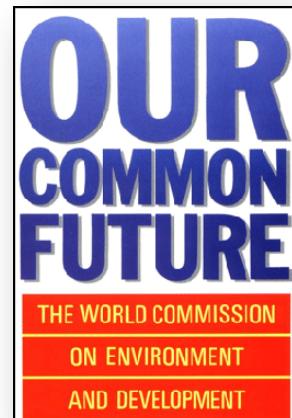


Figure 12: Our Common Future (Environment&Society, n.d.)

Suite à cette conférence, un plan d'action a été dressé, se divisant en 3 catégories :

- « Programme mondial d'évaluation de l'environnement (plan vigie) ;
- Activités de gestion de l'environnement ;
- Mesures internationales visant à étayer les activités d'évaluation et de gestion menées aux niveaux national et international. » (Nations Unies).

Cette conférence a permis de créer le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Le PNUE se définit comme : « la principale autorité mondiale en matière d'environnement. L'organisation définit le programme environnemental mondial, favorise la mise en œuvre cohérente de la dimension environnementale du développement durable au sein du système des Nations Unies et sert de défenseur de l'environnement mondial. » (ONU, 2017).

3.3 Rapport Brundtland

En 1987, les Nations Unies publient le Rapport Brundtland intitulé : "Notre avenir à tous", « Our common future » en anglais. Le document, de plus de 300 pages, se définit comme étant une référence en termes de politiques environnementales.

Il est considéré comme étant l'un des textes fondateurs du développement durable.

La définition du développement durable la plus connue a été proposée, pour la première fois, dans le rapport de Brundtland :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». (Insee, 2016).

Ce rapport est d'ailleurs considéré comme la référence historique en termes de développement durable.

Petite précision à apporter : le développement durable se nomme « sustainable development » en anglais. Ce qui veut en réalité dire « développement soutenable ».

Ce rapport met la lumière sur le fait que le développement et l'environnement ne peuvent aller l'un sans l'autre, et que toutes les populations sont concernées.

De plus, il intègre le principe d'équité intergénérationnelle où la cohésion entre les pays du Nord et les pays du Sud est primordiale.

Pour finir, comme le dit la définition, il faut penser aux générations présentes aussi bien qu'à celles futures.

3.4 Sommet de la Terre à Rio

En 1992 s'est tenue à Rio la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

Durant ce sommet, plus de 1500 ONG étaient présentes ; il est considéré comme étant l'un des rassemblements des dirigeants du monde le plus important.

C'est lors de ce sommet qu'a été signée la « Déclaration de Rio » qui divulgue les différentes lignes directives pour gérer au mieux les ressources de la planète. Les droits, ainsi que les responsabilités des pays par rapport à l'environnement, sont également définis.

Toutefois, aucune sanction juridique n'est établie, chaque pays devant procéder en fonction de sa politique environnementale.

C'est lors de ce sommet qu'a aussi vu le jour « l'Agenda 21 » qui est un plan d'action pour le 21^{ème} siècle.

L'« Agenda 21 » a pour objectif « l'élaboration d'un plan d'action pour le 21^e siècle. L'agenda 21 local est un projet de développement durable pour un territoire. C'est une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire ». (République Française, 2012)

De plus, c'est lors de ce sommet, que le terme de développement durable s'est élargi avec la prise en compte des trois piliers suivants :

- économique ;
- sociale ;
- environnementale.

3.5 Protocole de Kyoto

Signé le 11 décembre 1997, le Protocole de Kyoto est un accord international ayant pour but la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Il ne rentrera en vigueur qu'à partir de 2005.

Dès 1997, les États-Unis ont refusé de ratifier le protocole, et de ce fait, ne se sont aucunement engagés à diminuer leur empreinte carbone.

En 2011, c'est le Canada qui abandonne son implication dans le protocole de Kyoto. Les raisons divulguées sont une perte trop importante d'emplois et d'argent.

Malheureusement, les trois plus grands émetteurs mondiaux ne font pas partie du protocole de Kyoto :

- Chine = 9,0 milliards de tonnes de CO₂
- USA = 4,5 milliards de tonnes de CO₂
- Inde = 2,3 milliards de CO₂ (La finance pour tous, 2022)

L'accord de Kyoto ne fait écho d'aucune contrainte car aucune sanction n'est pré définie pour les États en cas de non-respect du protocole. Tout État qui s'était engagé peut en sortir à tout moment.

Toutefois, chaque État signant ce protocole s'engage à réduire ses émissions. Ce protocole a été une réussite car son objectif global de réduire de 5% les émissions de gaz à effet de serre, pour les principaux émetteurs de l'époque, a été pris en compte.

En 2014, on constate une diminution de 24% des émissions. L'objectif des 5% a été largement dépassé.

Mais que se cache-t-il vraiment derrière cette vertigineuse diminution ?

Les anciens membres de l'Union Soviétique ont des chiffres biaisés suite à des événements politiques.

En effet, l'année de référence pour les calculs est 1990 correspond à un an tout pile après la chute du mur de Berlin.

A ce moment-là, la chute du communisme a entraîné la chute de nombreuses industries.

A son tour, la fermeture des industries a entraîné inévitablement la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Par conséquent, si on prend en compte ces faits historiques, la diminution n'est plus de 24%, mais on se trouve face à une augmentation de +6,4% des émissions.

Afin de diminuer leur empreinte carbone, chaque État donne des permis d'émission aux entreprises se trouvant dans le pays.

Le protocole de Kyoto permet d'échanger ces permis entre les pays.

Cependant, depuis 2005, la bourse de carbone a été mise en place en Europe. Ce qui veut dire que les entreprises qui n'ont pas utilisé la totalité de leurs permis d'émission peuvent vendre leurs crédits de carbone aux entreprises plus polluantes. Si une entreprise pollue plus, elle paie plus. Cela a pour but de dissuader les entreprises polluantes à polluer plus.

3.6 Sommet mondial de Johannesburg

En 2002 s'est tenu le Sommet mondial de Johannesburg. Celui-ci a permis de faire un bilan dix ans après celui de Rio.

Ce « Sommet de la terre » a été beaucoup critiqué car il est vu comme ayant de bonnes intentions mais n'a rien mis en place pour sceller un engagement réel. Ont été pointés du doigt des objectifs étant trop vagues, n'ayant pas de budget précis. (Serge Latouche, 2003, p.31-46).

3.7 Sommet de Copenhague

En 2009 a eu lieu le Sommet de Copenhague, COP 15.

Un des premiers accords a été celui de ne pas dépasser une augmentation de 2°C sous peine de subir des retombées environnementales désastreuses.

Ce dernier est considéré comme un accord sans ambition car il n'est pas contraignant et n'a pas été signé par tous les pays.

3.8 Sommet de la Terre Rio + 20

Vingt ans après le sommet à Rio, en 2012, s'est tenu le sommet de la Terre Rio + 20. Deux décennies ont amené beaucoup de changement car la population mondiale a augmenté, ce qui a entraîné une hausse de la pauvreté dans de nombreuses régions.

L'espérance de vie est également en hausse avec un taux de mortalité qui diminue. De plus, l'autonomisation de la femme, de manière globale, a également fait un bon en avant.

Malgré certaines bonnes nouvelles, la croissance économique, au fil du temps, a eu des conséquences désastreuses au niveau de l'écologie.

On constate une biodiversité menacée due au changement climatique, une pénurie d'eau douce dans certaines régions du monde, un écart de plus en plus important entre les différentes classes sociales avec une mauvaise répartition des richesses.

Vingt ans après, trop nombreux sont les désastres environnementaux et sociaux, les efforts devant être intensifiés sans perdre de temps (Nations Unies ; n.d.).

3.9 Sommet des Nations Unies de New York

En septembre 2015 a eu lieu le Sommet des Nations Unies de New York où l'ONU a adopté un nouveau programme pour le développement durable appelé « Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon de 2030 ».

Ce nouveau programme se veut complet et compte 17 objectifs de développement durable.

Son but est de lutter contre le changement climatique afin de protéger notre environnement ainsi que de diminuer la pauvreté dans le monde en favorisant le bien-être des populations (Nations Unies, 2015).

3.10 La COP 26

En 2021 a eu lieu à Glasgow la COP 26.

Ici se fait une réunion pour constater que le changement climatique a des conséquences désastreuses pour notre planète ainsi que pour la survie de plusieurs êtres vivants dont l'homme.

L'objectif est de maintenir le réchauffement de la terre en dessous de 1,5°, le cas échéant, il n'y aura plus de retour en arrière possible.

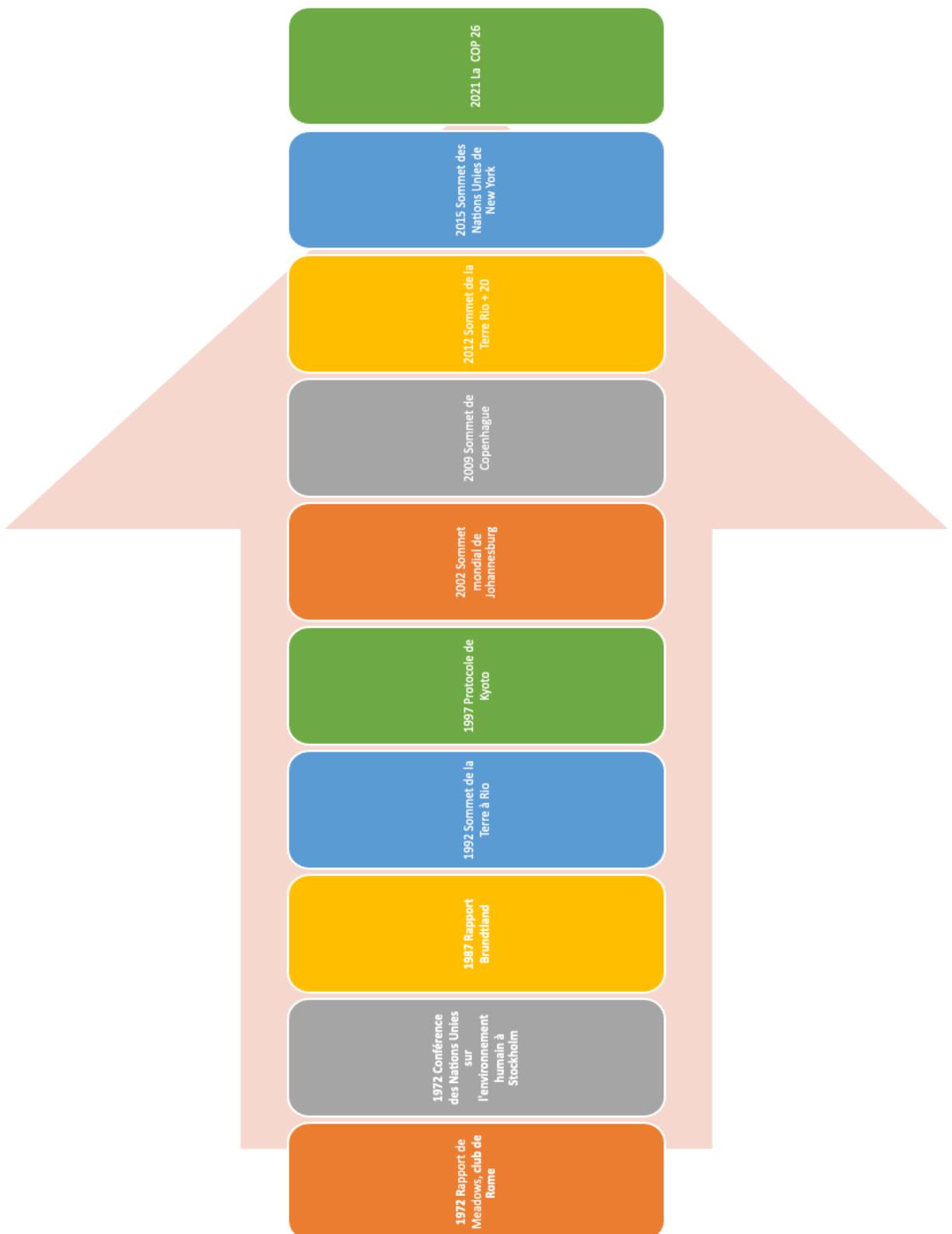
Le réchauffement climatique a des conséquences terribles tels que des phénomènes météorologiques extrêmes qui se manifestent via des chaleurs importantes, des incendies et des inondations.

La Belgique en a fait les frais. L'été dernier, la Belgique a été touchée par des grandes inondations provoquant des dégâts matériels et humains importants (annexe 1).

Il est urgent que les dirigeants agissent ensemble pour lutter contre le changement climatique. Pour ce faire, les objectifs principaux de la COP 26 sont :

- « s'engager à atteindre des objectifs plus ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ;
- débattre de mesures d'adaptation aux conséquences inévitables des changements climatiques ;
- accroître le financement de l'action climatique, en particulier pour les pays en développement. » (Conseil Européen, 2021).

Conclusion intermédiaire chapitre 3



Dans ce chapitre, nous avons vu les différentes dates importantes qui ont marqué le tournant crucial concernant la lutte pour l'environnement.

Au fur et à mesure que nous avançons dans la ligne du temps, les experts scientifiques nous rapportent de plus en plus des chiffres et des conclusions inquiétants ; ils préviennent fermement quant à la limite des ressources planétaires, et quant aux catastrophes vers lesquelles l'humanité se dirige, conséquences de la pollution excessive.

Chapitre 4 : Le développement durable

Pour rappel, La notion de développement durable est née dans les années 1960 avec le Club de Rome, association internationale regroupant des économistes, des scientifiques, des fonctionnaires nationaux, des industriels, ... de 53 pays, et est à l'origine même de ce mouvement (cf. supra p33).

Leur but est de trouver des solutions aux différents problèmes planétaires actuels et futurs.

De nos jours, la définition la plus connue et répandue du développement durable reste celle datant de 1987, résultante du rapport de Brundtland : « Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures. »

Toute personne, quelle qu'elle soit, consommateur, entreprise ou entité publique, peut contribuer à l'économie durable.

L'économie durable repose sur trois piliers :

- l'économie
- le social
- l'environnement.

Le développement durable a une place très importante dans notre société actuelle.

En septembre 2015, lors d'un sommet des Nations Unies, un plan d'action (2015 - 2030) a été adopté pour servir de mode d'emploi aux gouvernements, le but étant de respecter les objectifs du millénaire pour le développement.

Les pays développés sont les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Cela est lié au niveau de vie ; en effet, plus la consommation augmente, plus les déchets augmentent aussi.

En parallèle, cela se vérifie lorsque la croissance de la population nécessite des besoins en terme de surface habitable plus élevée.

Les modes de vie ont une influence considérable sur l'empreinte écologique. Cette dernière « mesure la quantité de surface terrestre bioproducitive nécessaire pour produire les biens et services que nous consommons et absorber les déchets que nous produisons » (WWF, n.d.).

4.1 La croissance économique et la compatibilité avec le développement durable

Le développement durable est un concept récent apparu en 1972 lors du rapport Brundtland.

Cependant, ce concept n'est vraiment rentré dans les esprits que dans le courant des années 90 grâce au sommet de Rio en 1992.

Le développement durable repose sur trois piliers :

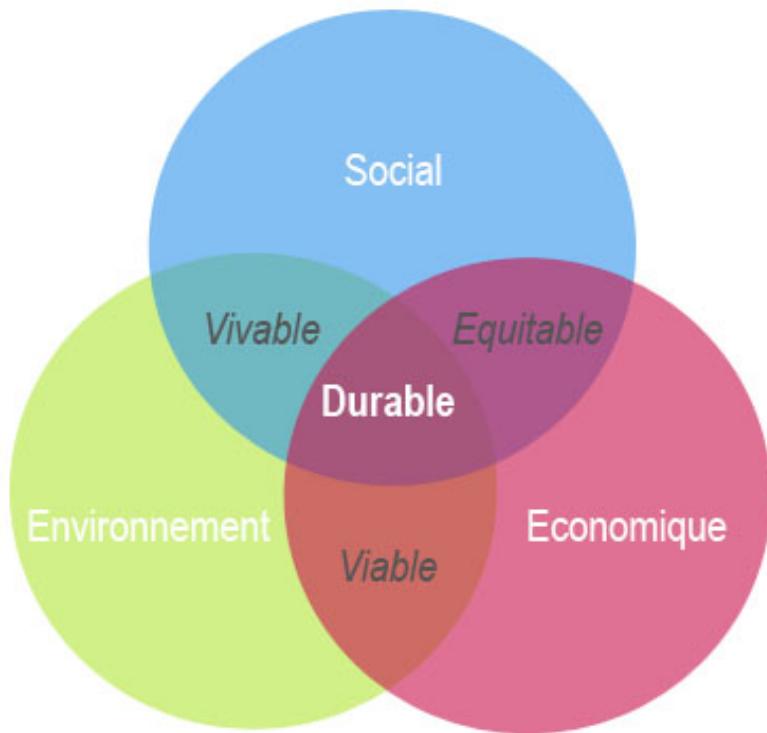


Figure 13: Les trois piliers du développement durable (Greenly, 2022)

En ce qui concerne le pilier social, il s'agit de satisfaire les besoins en éducation, santé, emploi et habitat.

D'un point de vue économique, le but est de créer de la richesse tout en améliorant les conditions de vie.

A l'égard du pilier environnemental, le but est de préserver la diversité des espèces ainsi que les ressources naturelles.

Si un de ces trois piliers n'est pas pris en compte, le développement peut être viable, équitable ou même vivable; cependant en aucun cas, il ne sera durable.

Rappelons que le but premier du développement durable est de préserver les ressources présentes sans compromettre celles des générations futures.

4.1.1 Deux théories s'affrontent quand on prend en considération le développement durable et la croissance économique.

- Théorie de la forte soutenabilité : l'idée de cette théorie est d'avoir une empreinte carbone la plus faible possible dans le but de préserver les ressources naturelles. En effet, la plupart des ressources naturelles sont épuisables et il est primordial de les préserver afin de pouvoir les transmettre aux générations futures.
- Théorie de la faible soutenabilité : cette théorie prône une dégradation de l'environnement mais cela à condition que le stock de ressources transmises aux générations futures continuent de croître. Cette théorie se base sur les progrès techniques, qui permettent de pallier au manque de ressources. Ici, le but serait de remplacer le capital naturel, en rupture de stock, par du capital artificiel. Cependant, cette théorie a des limites.

Au fil du temps, le terme « développement durable » est malheureusement devenu de plus en plus un argument publicitaire pour les entreprises voulant se doter d'un vernis séduisant et respectable aux yeux de leurs clients.

Dans le livre « le développement durable », Sylvie Brunel, qualifie la notion comme étant un fourre-tout représenté par les « 3M » :

- « Les menaces qui pèsent sur la planète : la désertification , les atteintes à la biodiversité, la pollution des eaux et de l'air, le changement climatique... C'est le volet environnemental du développement durable sans doute le plus puissant aujourd'hui ;
- Les misères de l'humanité : persistance de la pauvreté, inégalités croissantes, sous-alimentation et manque d'eau potable, endémie... C'est le volet social du développement durable ;
- Les manques de la gouvernance mondiale : dysfonctionnement et injustice des relations internationales, notamment entre pays développés et pays pauvres, difficulté d'adopter des réglementations permettant d'instaurer un développement durable, comme de faire respecter les traités et conventions existants. C'est le volet économique et politique du développement durable. » (Sylvie Brunel, 2012, p.3-6).

Malgré ces traits négatifs, le développement durable représente, aujourd'hui, la face positive de la mondialisation car il y a une prise de conscience générale qu'un problème commun existe et que l'humanité doit affronter.

4.1.2 Les 17 objectifs du développement durable

En septembre 2015, l'ONU ainsi que ses états membres ont adopté l'Agenda 2030 avec ses 17 objectifs de développement durable.

L'Agenda 2030 a un caractère universel, ce qui veut dire que cela concerne aussi bien les états membres des pays du Nord que ceux du Sud.

Ces objectifs sont également interconnectés, ce qui signifie que l'on ne peut toucher à l'un des objectifs sans respecter les 16 autres.

Les 17 objectifs ont été érigé sous les trois piliers du développement durable :

- économique ;
- social ;
- environnemental.

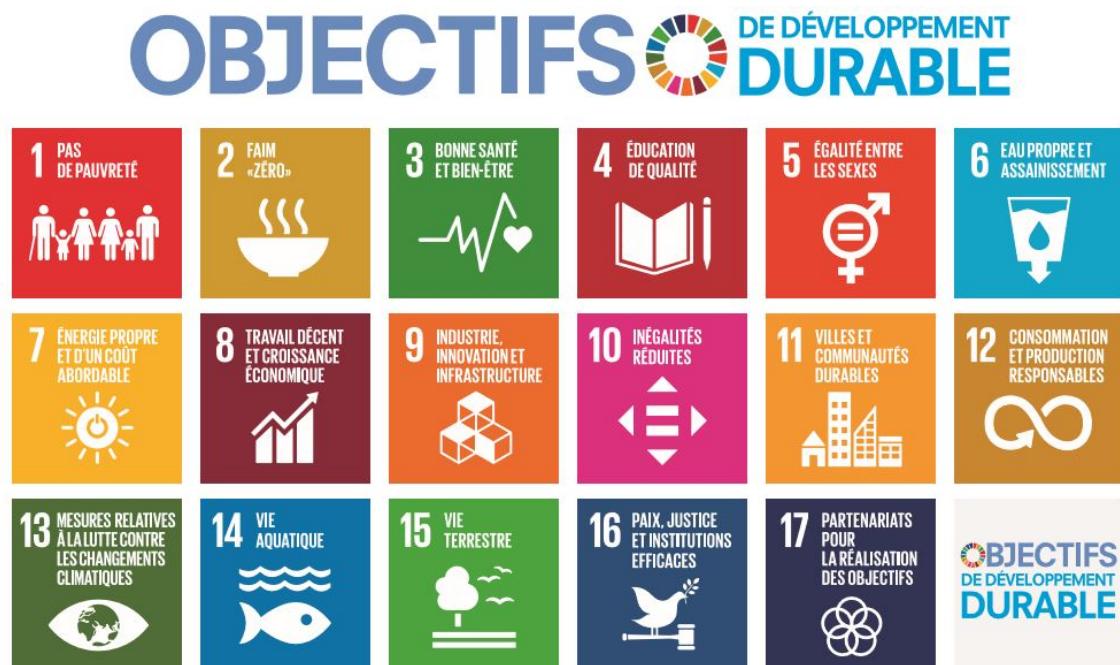


Figure 14: Les 17 objectifs du développement durable (Cellule environnement, n.d.)

Dans le tableau ci-dessus sont regroupés les 17 objectifs.

1^{er} objectif, et sûrement l'un des plus importants, est d'éliminer la pauvreté dans le monde.

2^{ème} objectif est d'éliminer la faim en assurant une sécurité alimentaire mais également améliorer la nutrition en promouvant l'agriculture durable.

En effet, à ce jour, plus d'un humain sur 8 (815 millions de personnes) se trouve en situation de sous-alimentation.

3^{ème} objectif est de donner la possibilité à tout le monde de vivre en bonne santé, cela en promouvant le bien-être.

4^{ème} objectif consiste à assurer l'accès à l'éducation pour tous, en innovant les différentes possibilités d'apprentissage.

5^{ème} objectif est de parvenir à une égalité des sexes entre les hommes et les femmes. De plus, cet objectif a également pour but d'autonomiser toutes les femmes afin qu'elles puissent s'émanciper en tournant le dos au patriarcat. Est aussi abordée la prévention de la violence faite aux femmes.

6^{ème} objectif est de garantir l'accès à l'eau potable à tous.

7^{ème} objectif est de garantir l'accès aux énergies propres tout en restant abordables.

8^{ème} objectif est de promouvoir une croissance économique durable en se tournant vers le plein emploi, un travail digne pour tous.

9^{ème} objectif a pour but de promouvoir une industrialisation durable, cela en encourageant l'innovation.

10^{ème} objectif est de réduire les inégalités au sein du même pays, mais également les réduire entre les pays eux-mêmes.

11^{ème} objectif est de faire en sorte d'avoir des villes ainsi que des communautés durables. En effet, la pollution de l'air reste encore, à ce jour, un grand problème dans nos sociétés, et est responsable de nombreux décès.

12^{ème} objectif consiste à établir des modes de consommation et de production responsables. En effet, il faut améliorer notre mode de consommations car les ressources qui nous permettent de maintenir les productions de nos biens et services sont, pour la plupart, non renouvelables.

13^{ème} objectif est de lutter contre les changements climatiques et les répercussions qui en découlent.

14^{ème} objectif a pour but de conserver et exploiter de manière durable nos océans et nos mers.

15^{ème} objectif est de préserver et restaurer les différents écosystèmes terrestres en les exploitant de manière durable. Cela consiste à lutter contre la désertification, à promouvoir la gestion des forêts de manière durable, à respecter la biodiversité des sols, etc.

16^{ème} objectif vise à promouvoir la croissance de sociétés pacifiques et inclusives, mais également d'assurer l'accès pour tous à la justice.

17^{ème} objectif est de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.

En effet, malgré le fait que ces objectifs aient été signés par 193 pays membres, il ne sont en aucun cas juridiquement contraignant. Cela veut dire qu'il n'y a pas d'obligation légale pour les pays signataires.

Ces différents objectifs auront court jusqu'en 2030 (Nations Unies, n.d.).

4.2 Les défaillances du marché :

La défaillance de marché survient quand celui-ci ne fonctionne pas de manière optimale.

Cela se définit comme une « situation où le marché concurrentiel ne suffit pas à atteindre l'optimum collectif, soit parce que les biens ou services ne peuvent être fournis de façon marchande, soit parce que le prix ne reflète pas toute l'information nécessaire. Il y a trois grandes défaillances de marché : la présence d'externalités, l'existence de biens collectifs et l'asymétrie d'information » (Melchior, n.d.).

Une des défaillances de marché est la **tragédie des biens communs**. Un bien commun est « rival » car si on le consomme, il n'est plus disponible pour les autres, et il est également « non excusable », car toute personne pouvant payer peut se le procurer. Un bien commun peut être utilisé par tous mais une fois consommé, il n'est plus possible de l'utiliser pour les autres.

L'externalité négative est une autre défaillance de marché. Si une action a des conséquences négatives sur un agent tiers, nous serons dans le cas d'une externalité négative.

En effet, le fait de produire des biens / services entraîne des conséquences sur d'autres agents. La production va engendrer de la pollution et cela aura des répercussions négatives sur l'environnement.

Dans ce cas, le coût public sera nettement supérieur au coût privé.

La société responsable de la pollution va supporter un moindre coût par rapport à celle qui devra supporter la société (Economy-pedia, n.d.).

Afin de faire face à ces défaillances de marché, des politiques climatiques des pouvoirs publics sont mises en place pour limiter le changement climatique et préserver notre environnement.

4.3 Les instruments de la politique climatique

Trois outils complémentaires sont mis en place en tant qu'instruments à la politique climatique.

Le premier outil est la **réglementation**.

Le but de la réglementation est d'autoriser ou interdire certains comportements grâce au respect de règles et de normes que l'État met en place.

On peut y retrouver différents permis comme le permis de pêche qui a pour objectif de réglementer cette dernière en définissant des quotas, mais également des normes sur les moteurs utilisés en cas de pêche avec bateau, etc.

L'avantage de la réglementation est de mettre en place des règles strictes qui visent à diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Cela limite la destruction du capital naturel (Christian de Perthuis, Suzanne Shaw, Stephen Lecourt, 2010, p.71-82).

Cependant, chaque réglementation a des limites.

La première limite, que l'on peut constater, est l'asymétrie de l'information.

En effet, afin de contrôler le bon respect des réglementations, il faut procéder à des vérifications.

Mais chaque vérification engendre un coût et cela peut devenir un frein.

La deuxième limite est l'effet rebond. On observe cet effet rebond, appelé également paradoxe de Jevons, lorsqu'il y a des améliorations technologiques permettant d'utiliser au mieux la ressource de production. Alors, l'utilisation de cette même ressource augmente.

Nous pouvons constater ce paradoxe lorsque les automobilistes optent pour des moteurs réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre.

Puisque leur voiture consomme moins, alors ils vont rouler plus.

La troisième limite est la faible incitation à moins polluer. Lorsqu'une réglementation est mise en place avec des quotas d'émission à ne pas dépasser, souvent les entreprises se limitent à ne pas dépasser ce quota sans pour autant diminuer de manière plus conséquente ses émissions, elle ne va, dès lors, pas chercher à faire mieux de ce qui est proposé par la norme.

Le deuxième outil est la **taxation**.

La taxation remédie aux différents problèmes rencontrés dans la réglementation car elle se base sur le principe de taxer les pollueurs. En conséquence, celui qui pollue paie pour ses rejets d'émission.

Grâce à l'Écotaxe, les responsables de la pollution sont dans l'obligation de payer une taxe due au fait qu'ils ont pollué.

Le premier avantage est que les pollueurs sont fortement incités à moins polluer au risque de se voir taxer. S'ils polluent moins, ils paient moins de taxes.

Le deuxième avantage est celui du double dividende. Le premier dividende est celui de la réduction directe des dommages pouvant être causés par la pollution.

Le second dividende consiste en la possibilité de pouvoir utiliser les bénéfices générés grâce à la taxation pour aider des secteurs en difficultés.

Le troisième avantage de la taxation est de laisser le libre arbitre aux entreprises. Soit elles décident de payer la taxe en fonction de leur pollution, soit elles s'investissent pour dépolluer (Jean-Charles Hourcade, 2014, p.67-74).

La réglementation, ainsi que la taxation, ont aussi leurs limites.

La première limite est d'évaluer correctement combien taxer les principaux pollueurs. En effet, si la taxe est trop faible, l'effet de dissuasion ne sera pas suffisant et les sociétés vont continuer à polluer, cela leur coûtera moins cher que d'investir dans des modes de production plus respectueux de l'environnement.

A contrario, si la taxe est trop élevée, les entreprises se trouvant au sein du pays se verraient taxées des sommes importantes, et elles perdraient de leur compétitivité par rapport à leurs concurrents.

Le risque majeur serait que les entreprises quittent le territoire pour s'installer dans un pays où il y a moins de taxes. Cette délocalisation causerait des dommages économiques et sociaux importants (exemple : augmentation du chômage).

La deuxième limite est celle de la justice sociale. La taxation est différente en fonction des biens, des revenus, des recettes,...

En prenant l'exemple de la voiture, nous pouvons voir que l'on est taxé différemment en fonction de notre voiture.

Cylindrée (en cc)	Puissance fiscale en CV	Montant de la taxe de circulation	Montant de la taxe de circulation complémentaire (LPG)
< 750 cc	4 et moins	85,27 €	
751 à 950	5	106,66 €	=tarif taxe essence + 89,16 €
951 à 1.150	6	154,04 €	
1.151 à 1.350	7	201,30 €	
1.351 à 1.550	8	248,95 €	
1.551 à 1.750	9	296,60 €	
1.751 à 1.950	10	343,73 €	
1.951 à 2.150	11	446,03 €	
2.151 à 2.350	12	548,33 €	
2.351 à 2.550	13	650,36 €	
2.551 à 2.750	14	752,66 €	
2.751 à 3.050	15	854,96 €	
3.051 à 3.250	16	1.119,89 €	
3.251 à 3.450	17	1.384,94 €	
3.451 à 3.650	18	1.650,00 €	
3.651 à 3.950	19	1.914,53 €	
3.951 à 4.150	20	2.179,58 €	

Pour la taxe de circulation, pour chaque CV dépassant 20 CV il faut rajouter € 118,80 Cette taxe s'applique aux voitures, minibus et voitures mixtes tant essence que diesel.

Figure 15: Taxe de circulation en Belgique (Mon assurance auto, 2021)

Ci-dessus, nous pouvons voir la taxe annuelle de circulation en Wallonie pour 2021-2022.

On constate que le montant diffère en fonction des cylindrées et des chevaux du moteur, la taxation étant différente pour chaque voiture.

On peut donc faire un lien direct avec les entreprises. Celles qui ont un bon chiffre d'affaires seront plus aptes à payer la taxation contrairement aux entreprises disposant de faibles revenus.

Le troisième outil est le **marché des quotas d'émission** mis en place par l'Union Européenne.

L'UE propose un quota regroupant la quantité de CO₂ que les entreprises peuvent produire. Ces quotas sont distribués aux entreprises en fonction de leur secteur et de leur taille (Conseil Européen, 2019).

Les entreprises qui n'auront pas utilisé tous leurs quotas peuvent les vendre à celles qui sont plus polluantes et qui ont déjà épuisées les leurs.

L'avantage est que les entreprises sont stimulées à ne pas utiliser tous les quotas qu'elles reçoivent.

De plus, le volume de pollution est connu à l'avance car l'UE distribue un certain nombre de quotas et ne peut pas les dépasser, et ainsi, ceux qui polluent moins se voient attribuer des récompenses. De ce fait, les sociétés sont stimulées à polluer moins afin de bénéficier des recettes récoltées lorsqu'elles vendent leurs quotas.

L'harmonisation fiscale au niveau européen permet une équité, car toutes les entreprises européennes se voient attribuer le même nombre de quotas. Il n'y a pas de favoritisme.

La limite de ce système est la distribution optimale des quotas. En effet, en début de chaque année, l'Union Européenne décide du nombre de quotas à distribuer, ce qui doit être étudié minutieusement.

- Si le nombre de quotas est trop faible, il va y avoir une augmentation du prix de la tonne en CO₂. Les entreprises devant acheter des quotas supplémentaires se verront en difficulté.
- Si le nombre de quotas est trop élevé, le prix de la tonne de CO₂ va diminuer. L'effet dissuasif sera insuffisant, les entreprises continueront à polluer car elles pourront racheter des quotas d'émission et cela ne leur coûtera pas trop cher.

Avant le mois de décembre 2021, l'on se trouvait dans le deuxième cas de figure car la tonne de CO₂ valait environ une trentaine d'euros, l'effet de dissuasion était mis à rude épreuve.

En effet, les entreprises pouvaient racheter des quotas sans devoir faire face à de réelle limite économique.

Cela leur coûtait moins cher d'acheter des quotas que d'investir dans des nouveaux modes de production plus respectueux de la planète.

Depuis le mois de décembre 2021, le prix de la tonne de CO2 a augmenté et a franchi le cap des 80² euros la tonne.

L'objectif de l'UE est de réduire, chaque année, le nombre de quotas distribué afin d'augmenter le prix de la tonne de CO2.

² https://www.agrobiosciences.org/environnement-120/article/prix-du-co2-quand-le-marche-du-carbone-en-fait-des-tonnes#.YjhOYy_pNQI

4.4 Politique d'atténuation et politique d'adaptation

Afin d'apporter une solution aux problèmes de changement climatique, deux types de politiques ont été mises en place : l'atténuation et l'adaptation.

Comme son nom l'indique, la politique d'atténuation a pour objectif l'atténuation du changement climatique. Les gaz à effet de serre étant à l'origine même du changement climatique, le but est de stabiliser les émissions dans l'atmosphère.

D'après l'OCDE, cette politique permet :

- de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre ;
- protéger les puits de carbone qui, eux, stockent le CO₂.

L'exemple le plus percutant de cette politique est le passage des énergies fossiles, tels que le charbon et le pétrole, aux énergies renouvelables tels que l'hydroélectricité, l'éolien, la biomasse, etc.

La deuxième politique est la politique de l'adaptation. Elle a pour objectif de s'adapter aux changements climatiques. Elle consiste à mettre en place des solutions ayant pour but de limiter tout effet négatif lié au changement climatique et en maximisant les bénéfices qui peuvent en ressortir (ADEME, 2022).

Un des exemples de cette politique est l'adaptation des infrastructures, comme aux Pays-Bas avec la construction de digues leur permettant de ne pas subir l'impact de l'augmentation du niveau de la mer.

Ces deux politiques ne sont pas à prendre séparément. En effet, elles peuvent être associées en œuvrant main dans la main face aux différents problèmes liés aux changement climatique.

Le but même de la politique d'atténuation est de proposer des solutions à un problème en travaillant sur la cause du problème rencontrée. On va donc devoir agir en amont.

Cependant, dans la politique d'adaptation, on va se pencher sur les conséquences du problème afin d'y apporter une solution. On va, ici, agir en aval.

4.5 Les différentes conceptions de l'équilibre au sein du développement durable

Au sein de nos sociétés occidentales, le développement économique a toujours eu une place importante, comme vu antérieurement, la croissance économique érigeait notre économie.

La préservation de l'environnement n'est venue que plus tardivement et fait, aujourd'hui, partie intégrante de nos débats publics.

Cependant, la préservation de notre environnement est souvent mise au deuxième plan au profit du développement économique.

En effet, pour beaucoup de personnes, la protection de notre environnement est considérée comme un frein à la prospérité de l'économie d'un pays.

À contrario, pour d'autres, c'est le développement économique qui entrave la préservation écologique.

Face à ces extrêmes, la solution est de trouver un équilibre entre les deux.

Ces deux concepts vont de pair car la préservation de l'environnement est obligatoire si on veut une prospérité économique à long terme; de même, la préservation de l'environnement a besoin d'un développement économique optimal.

Comme vu précédemment, le développement durable se définit comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leur propres besoins » (Insee, 2016).

Les trois piliers du développement durable sont le social, l'économique ainsi que l'environnement. Le schéma qui illustre le plus fréquemment l'équilibre du développement durable est celui des trois cercles sécants.

Malgré le fait que leur schéma est le plus connu, d'autres conceptions du développement durable existent.

Environnementaliste, Aurélien Boutaud aborde trois grandes conceptions du développement durable dans son essai « Le développement durable, penser le changement ou changer le pansement ? (2005) ».

4.5.1 L'approche technico-économiste

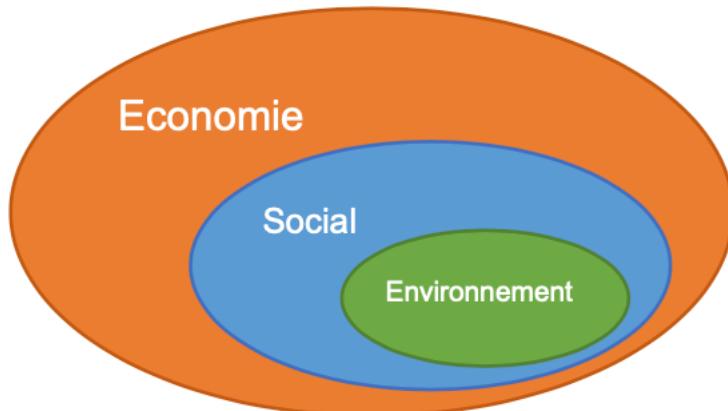


Figure 16: L'approche technico-économiste (BLOG Isige ParisTech, 2021)

Dans l'approche technico-économiste, l'économie détient une place très importante, elle est vue comme le pilier même de cette approche.

Le pilier social et environnemental n'existent que grâce à la présence du pilier économique.

Cette approche est qualifiée de soutenabilité faible car les capitaux sont vus comme interchangeables.

Dans cette approche, la croissance détient une place capitale car elle amène l'innovation et le progrès.

Comme l'a énoncé l'ingénieur français, Jacques Bourdillon, dans sa revue intitulée « Notre environnement n'est-il pas trop précieux pour être confié à des écologistes ? » :

« Les polytechniciens sont porteurs de valeurs héritées de Descartes et des Lumières (l'objectivité), et aussi d'Auguste Comte et des saint-simoniens (la volonté de construire). Ils ne doivent en aucun cas renier ces valeurs, même lorsqu'il est question d'environnement, ils devraient donc : [...] ne pas renoncer à la croissance, ni au développement dont l'humanité a le plus grand besoin, même "sous prétexte de soutenabilité" » (Jacques Bourdillon, 1996, p.53-55).

Cette approche se base sur l'hypothèse que le capital physique et naturel sont tous deux substituables l'un à l'autre. Si l'on réduit un des deux capitaux, il faut obligatoirement qu'il y ait une augmentation de l'autre capital.

Une autre hypothèse sur laquelle se base cette approche est celle des technologies de secours, appelé aussi « backstop technologies ».

Les ressources naturelles se font de plus en plus rares et leur prix augmentent; pour y faire face, les technologies de secours doivent avoir des prix plus abordables afin d'augmenter leur rentabilité.

Pour conclure, la substitution des capitaux permet de garantir la soutenabilité ainsi que la durabilité d'une économie.

4.5.2 L'approche écosystémique

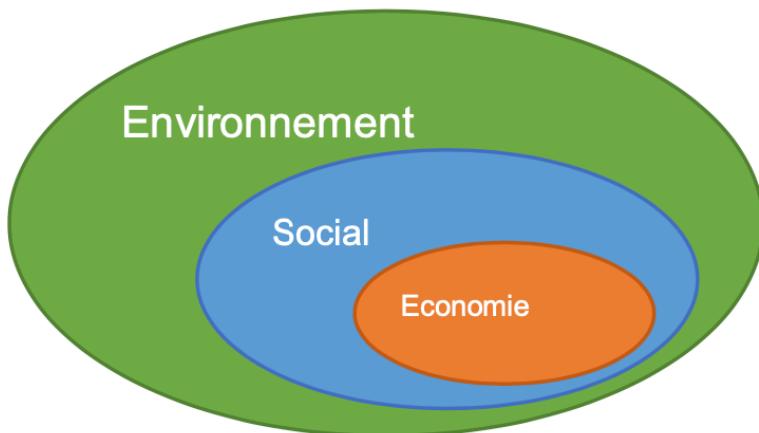


Figure 17: L'approche écosystémique (BLOG Isige ParisTech, 2021)

À l'opposé de l'approche précédente, cette approche écosystémique positionne l'environnement comme étant le pilier majeur du système. Ici, le social et l'économie ne peuvent exister sans l'environnement.

L'écologie et l'environnement priment sur l'économie et la croissance.

Selon cette approche qui est qualifiée d' « écologiste », notre écosystème a une fin et ne peut croître de façon infinie. De ce fait, la croissance n'est pas une fin en soi car elle ne peut pas se faire au détriment de l'environnement.

René Passet, auteur du livre « L'économique et le Vivant », analyse dans son livre les relations qu'il y a entre les sociétés et l'environnement.

Il cite d'ailleurs :

« [...] si, par définition, tous les éléments d'un ensemble inclus appartiennent à l'ensemble plus large qui les englobe, tous les éléments de ce dernier n'appartiennent pas au précédent : en d'autres termes, les éléments de la sphère économique appartiennent à la biosphère et obéissent à ses lois, mais tous les éléments de la biosphère n'appartiennent pas à l'économique et ne se plient pas à ses régulations. » (René PASSET, 1979, p.11).

Nous comprenons ici que l'on ne peut donc pas substituer un capital par un autre. Chaque capital a son importance et sa conservation doit se faire de façon séparée; on ne peut pas globaliser.

Cette approche est dite de soutenabilité très forte car les trois piliers ne sont pas vus comme substituables mais plutôt comme complémentaires.

4.5.3 L'approche consensuelle

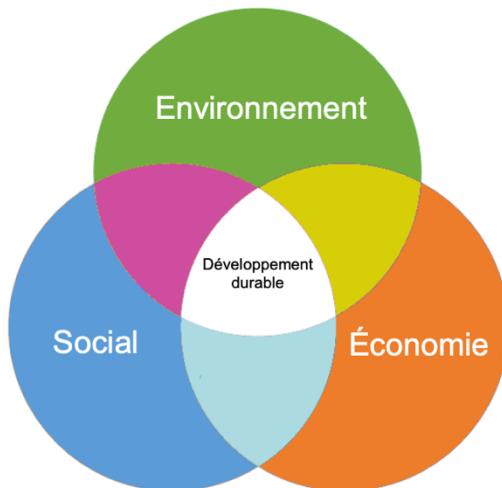


Figure 18: L'approche consensuelle (BLOG Isige ParisTech, 2021)

Cette approche est différente des deux précédentes car, dans le schéma présent, les trois sphères sont placées sur un même pied d'égalité, il n'y en a aucune qui prévaut sur une autre.

Chaque pilier a son importance qui lui est propre ; on se trouve dans le cas de figure de la soutenabilité forte.

L'on peut observer qu'il y a une cohabitation entre la sphère environnementale et la sphère économique. La croissance économique ne doit pas se faire au détriment de l'environnement et vice-versa.

La notion d'équilibre prime dans ce schéma; grâce à l'approche consensuelle, la conciliation des trois piliers est possible où leur zone commune est le développement durable.

Cette approche est celle qui est la plus utilisée dans le monde économique actuel ainsi que par les institutions internationales (Bertrand Hamaide, Sylvie Faucheux, Martin Neve, Martin O'Connor, 2012, p.9).

À la suite de ces trois approches différentes abordées précédemment, l'on constate que l'approche technico-économiste et l'approche écosystémique s'opposent fortement l'une à l'autre. L'approche consensuelle, quant à elle, permet un équilibre entre les deux précédentes.

Afin de représenter au mieux l'opposition entre les deux premières approches, l'on peut procéder à un calcul du taux d'équilibre entre le développement économique et le développement environnemental.

Importance accordée à la préservation de l'environnement

Importance accordée au développement économique

Si l'on considère que la valeur 1 représente un équilibre parfait, on peut classer les différentes approches de la façon suivante :

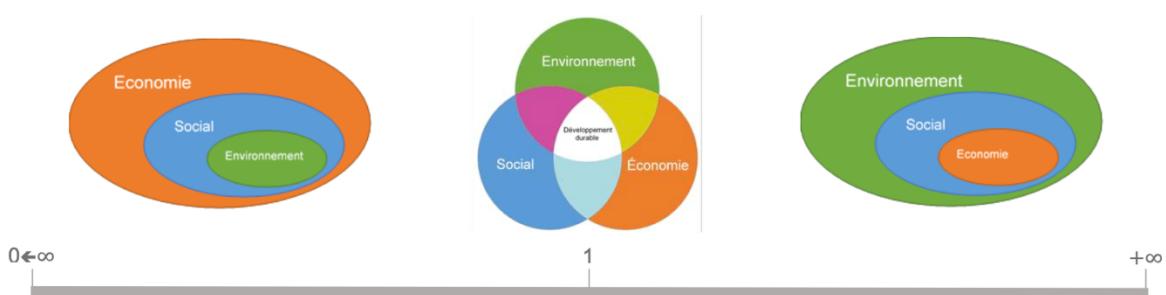


Figure 19: L'équilibre (BLOG Isige ParisTech, 2021)

Plus on tend vers $-l'\infty$, moins on sera durable. Inversement, plus on tend vers $+l'\infty$, plus on sera durable.

L'on remarque que l'approche technico-économiste s'écarte fortement de l'équilibre parfait car sa valeur est inférieure à 1.

L'approche écosystémique est, quant à elle, au-delà de l'équilibre parfait car sa valeur est supérieure à 1.

Ce n'est que l'approche consensuelle qui se trouve dans un équilibre parfait avec une valeur qui vaut 1 (Aurélien BOUTAUD, 2005).

Cependant, la question que l'on se pose est de savoir si en l'an 2022, l'approche consensuelle doit primer au détriment des autres approches.

Le troisième volet du dernier rapport du GIEC "Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change", paru le 4 avril 2022, est alarmant.

Les scientifiques mettent le monde en garde car la conclusion de leurs études est qu'il nous reste trois ans pour agir pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

Si la réduction ne se fait pas, d'ici 2050, la planète dans laquelle vivent plus de 7 milliards d'êtres humains subira des conséquences écosystémiques désastreuses (Le Soir, 4/04/2022).

Il est grand temps d'agir et de placer en priorité l'environnement en adoptant l'approche écosystémique qui doit primer sur l'approche consensuelle.

Notre planète s'approche dangereusement du point de non-retour.

4.6 La décroissance ou les limites du développement durable

La croissance a des limites démographiques, industrielles, ... qui se répercutent sur la consommation de nos ressources. Cela nous pousse à changer la façon de voir l'avenir de notre société.

Devrons-nous nous orienter vers la décroissance ?

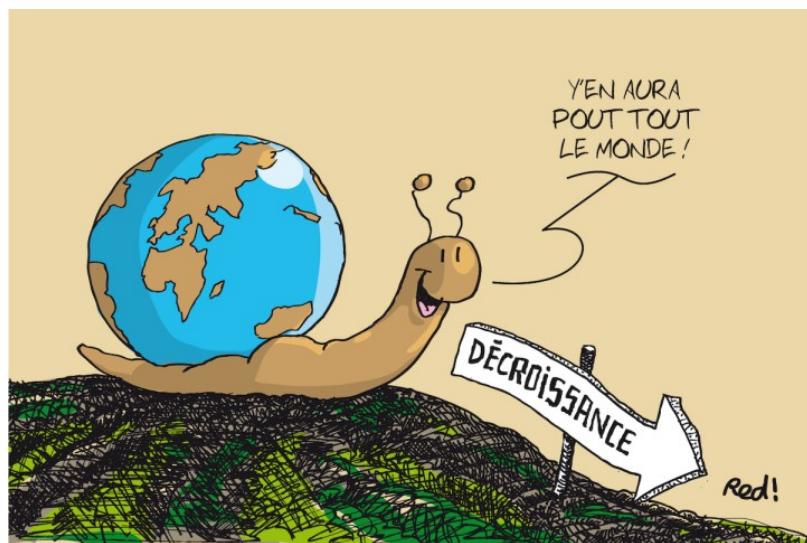


Figure 20: La décroissance (Reporterre, 2021)

Les premières utilisations du terme de décroissance remontent aux discussions qui ont suivi, en 1972, la publication du rapport du Club de Rome, appelé rapport Meadows, sur les limites à la croissance.

Dans ce rapport, les auteurs ont expliqué qu'après des décennies de forte croissance, l'humanité atteignait un seuil au-delà duquel la croissance ne serait plus possible car elle épouse les ressources de façon irréversible.

À partir de là, de nombreux auteurs ont prôné la stabilisation de la croissance, ou un ralentissement de la croissance.

Puisque la consommation des pays occidentaux était déjà très élevée, la stabilisation de la croissance était difficile à mettre en place; il était donc préférable de se tourner vers une croissance négative, une décroissance.

En 1979, l'économiste roumain internationalement reconnu, Nicholas Georgescu-Roegen, écrit « Demain la décroissance ». Dans ce livre, il tente de prédire ce que pourrait signifier la fin des ressources fossiles.

Son livre amène à la conclusion que la croissance - dont notre société a bénéficié tout au long des décennies - allait prendre fin et que le futur serait composé de décennies de déclin, de décroissance.

La décroissance ne serait donc pas un choix mais un destin pour l'humanité au vu de la limite des énergies fossiles (Agnès Sinaï, Michael Löwy, 2019, p.54-69).

Le terme de décroissance est assez provocateur et n'a pas fait écho pendant de nombreuses années.

Ce n'est qu'en 2002 que ce terme inspire un mouvement social qui va se bâtir sur une critique du développement durable, le greenwashing.

Le greenwashing se définit comme étant une « Utilisation fallacieuse d'arguments faisant état de bonnes pratiques écologiques dans des opérations de marketing ou de communication. (On trouve aussi blanchiment vert, calque de l'anglais greenwashing.) » (Larousse, n.d.)

En se construisant (= s'institutionnalisant), le développement durable porte l'idée d'une croissance verte qui est vue comme impossible par les partisans de la décroissance car ils la considèrent comme étant une impossibilité matérielle dans un monde où les ressources ne sont pas infinies.

Autour de ce mouvement social, plusieurs ouvrages, petits partis politiques, associations, initiatives locales, ... vont voir le jour.

On va pouvoir retrouver plusieurs idées répétitives qui ressortent de ce mouvement social :

- Le développement durable n'est pas parvenu à tenir ses promesses.
- L'approche du pic pétrolier va nous imposer une réduction drastique de notre consommation d'énergie.
- Le réchauffement climatique, par son ampleur, nécessite des réponses bien plus ambitieuses que ce que proposent les institutions nationales et internationales.
- Après la crise économique mondiale, l'idée d'une croissance forte, dans les pays occidentaux, semble de plus en plus improbable.

De plus, Tim Jackson, un économiste britannique et professeur en développement durable, prône une économie sans croissance car selon lui, la croissance a inévitablement des effets négatifs sur l'environnement.

Afin de se diriger vers la prospérité sans croissance, l'économiste a mis en place trois étapes :

- Connaître quelles sont les limites écologiques et fixer des plafonds d'émissions. Les limites doivent cependant permettre aux pays en voie de développement de rattraper leur retard face aux pays développés.
- Réparer les différentes failles de notre système économique.
- Rendre la société plus participative que ce soit d'un point de vue économique ou social.

Au vu de toutes ces idées, l'on peut se poser des questions sur ce qu'est vraiment la décroissance, et comment peut-on la définir.

La décroissance est perçue comme réductrice ; cependant, il faut la voir comme une rupture avec le consumérisme. Le but n'est pas de consommer plus mais de consommer mieux.

On peut considérer la décroissance comme étant un mode de vie dont le but serait la recherche de l'autonomie.

De plus, la décroissance est un mouvement social porteur de revendications où des militants et des citoyens vont se mobiliser pour s'opposer à des projets qui symbolisent la croissance verte.

« La croissance verte signifie promouvoir la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et services environnementaux dont dépend notre bien-être » (OCDE, n.d.).

De plus, elle est une pensée politique qui rattrape l'idée écologiste invoquant les limites à la croissance et qui va appuyer le fait que la décroissance est devenue une condition de la justice sociale et de la redistribution.

La décroissance est également un paradigme économique qui insiste sur la dimension inéluctable de la fin des énergies fossiles et, par la même occasion, la fin de la croissance.

On la considère aussi comme étant une réflexion sur l'avenir de l'humanité après la fin de la période d'exubérance énergétique et matérielle que l'on connaît. Une fois qu'il ne restera plus d'énergie fossile, que restera-t-il de nos civilisations industrielles ?

Conclusion intermédiaire chapitre 4

Ce chapitre, je l'ai dédié entièrement au développement durable. Après une brève introduction du sujet, où j'ai donné sa définition conçue par le rapport de Brundtland, avec ses trois piliers, à savoir l'économie, le social et l'environnement, j'ai voulu approfondir le lien que le développement durable pouvait avoir avec la croissance.

Nous avons pu voir que deux théories s'affrontent :

- La théorie de la forte soutenabilité
- La théorie de la faible soutenabilité

En 2015, l'ONU a mis en place l'Agenda 2030 qui expose 17 objectifs de développement durable.

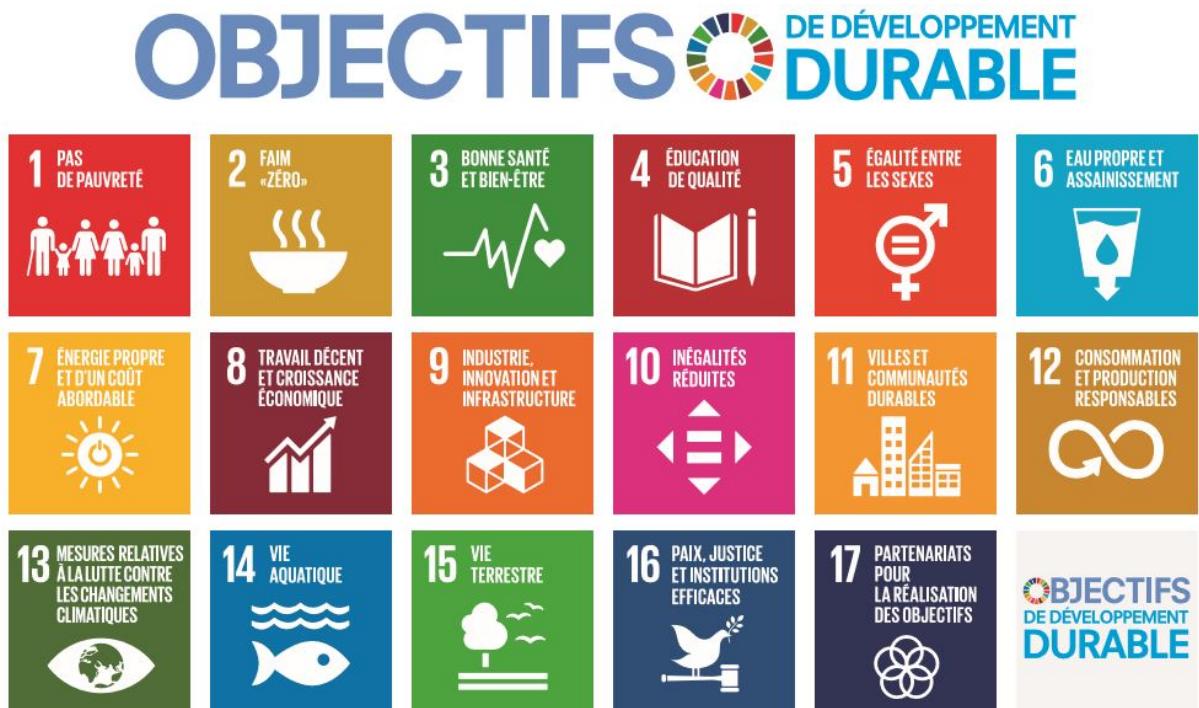


Figure 21: Les 17 objectifs du développement durable (ONU, 2015)

Des constats ont été faits sur les défaillances du marché : d'un côté, il y a la tragédie des biens communs, et de l'autre, l'externalité négative (lorsqu'une action a des conséquences sur un agent tiers).

Afin de remédier à ces défaillances de marché, des outils servant d'instruments à la politique climatique ont été mis en place :

- La réglementation
- La taxation

- Le marché des quotas d'émission.

Dans le but d'apporter des solutions aux problèmes de changement climatique, deux politiques ont été mises en place : l'atténuation et l'adaptation.

La politique d'atténuation a pour objectif de réduire les effets néfastes du changement climatique en contrôlant au maximum les émissions à effet de serre, et en protégeant les puits de carbone qui stockent le CO₂.

La politique d'adaptation veut, quant à elle, s'adapter aux changements climatiques en limitant leurs effets négatifs. Le but est de trouver des solutions aux conséquences négatives. Nous avons vu l'exemple avec la construction de digues aux Pays-Bas pour faire face à l'augmentation du niveau de la mer.

Nous avons également vu que le développement durable peut être appréhendé selon trois aspects :

- L'approche technico-économiste
- L'approche écosystémique
- L'approche consensuelle.

Souvent, le développement durable est représenté par le biais de l'approche consensuelle. Cependant, au vu des conséquences désastreuses et imminentes auxquelles la planète va devoir faire face, on a vu qu'il faut privilégier l'approche écosystémique car là, l'écologie et l'environnement priment sur la croissance et l'économie.

À la vue de l'urgence de la situation, certains économistes et scientifiques prônent la décroissance immédiate. Le but de cette dernière est de corriger la consommation excessive en faisant transiter l'être humain vers un comportement conscient qu'il doit impérativement consommer mieux.

Chapitre 5 : La Blue Economy

Dans un tout autre esprit de la décroissance, la Blue Economy considère les déchets comme une richesse qui doivent être utilisés afin de faire augmenter la croissance de manière durable.

Ce concept économique a vu le jour en 1994 grâce à Gunther Pauli, un entrepreneur belge. Il est considéré comme étant le Steve Jobs du développement durable.

La Banque Mondiale définit la Blue Economy comme étant une économie qui consiste en :

« l'utilisation durable des ressources océaniques pour la croissance économique, l'amélioration des moyens de subsistance et des emplois tout en préservant la santé de l'écosystème océanique » (Banque Mondiale, 2017).

Cette économie est donc en totale opposition avec l'économie « rouge », qui représente, à ce jour, l'économie actuelle, d'après Gunther Pauli.

Cette économie se base sur une croissance démesurée souvent au détriment de notre planète. On reproche souvent à cette économie son impact négatif qu'elle a sur notre environnement avec ses conséquences désastreuses sur l'augmentation du gaspillage, de l'endettement ainsi que sur le chômage.

Gunther Pauli émet également des réserves quant à l'économie « verte ». Celle-ci se définit comme étant :

« une alternative au modèle économique dominant actuel, qui exacerbe les inégalités, encourage le gaspillage, déclenche des pénuries de ressources et génère des menaces généralisées pour l'environnement et la santé humaine. Au cours de la dernière décennie, le concept d'économie verte est devenu une priorité stratégique pour de nombreux gouvernements. » (UNEP,n.d.).

Cependant, cette économie est souvent jugée comme étant trop onéreuse et, de ce fait, devenant peu accessible à beaucoup de gens.

Les enjeux liés à la Blue Economy :

Le but de cette économie est de préserver l'environnement ainsi que sa rentabilité, tout en priorisant la qualité. Pour arriver à combler ses objectifs, la Blue Economy a développé plusieurs enjeux à son actif.

Le premier est le zéro déchet. En effet, nous vivons dans un monde industrialisé où les déchets sont omniprésents, que ce soit dans les usines ou dans les foyers. Ces déchets n'ont pas d'utilités apparentes et contribuent à la dégradation de notre environnement. Pourtant, ces déchets pourraient avoir une utilité, être recyclés. Les déchets deviendraient la matière première pour d'autres produits.

Un exemple illustrant bien cette théorie nous vient de Gunter Pauli, l'industriel belge qui a créé, à Berlin, une entreprise dans laquelle sont distribués des langes pour bébés à des parents qui, en contre-partie, doivent les ramener sales. Par la suite, les excréments de bébé sont utilisés comme engrais pour faire pousser des arbres fruitiers qui seront vendus.

L'on peut remarquer que le génie de cette personne est d'avoir utilisé un déchet comme matière première pour une nouvelle production. Son profit est de 100%.

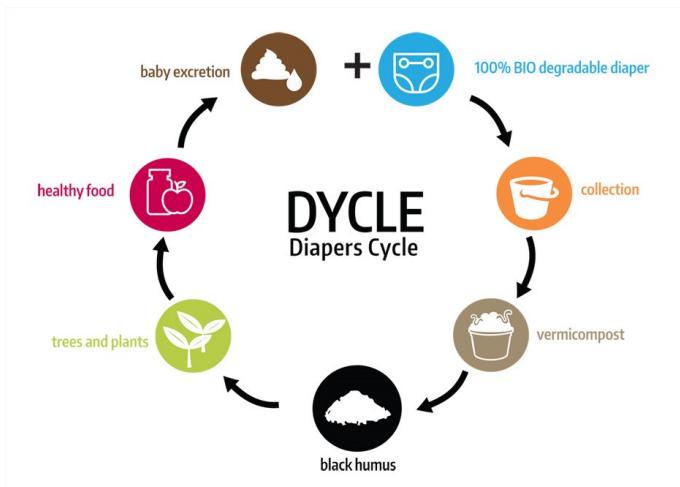


Figure 22: Diapers Cycle (Dycle, n.d.)

Un autre enjeu de cette économie est la diminution de la pollution.

On a tort de considérer tous les déchets comme une menace ; si l'on additionne la connaissance aux déchets, on va créer de la richesse. Un déchet, à la base, c'est du passif, mais avec de la connaissance en plus, cela devient de l'actif. On peut considérer cela comme une forme de recyclage car rien n'est perdu. Il n'y a aucun gâchis, les déchets sont tout simplement convertis en matière première.

L'on doit s'inspirer de la nature car celle-ci utilise tous ses déchets en leur donnant une autre utilité.

La Blue Economy est donc une opportunité pour les entreprises car elle concilie l'industrie avec la nature.

Un des derniers enjeux primordiaux de cette économie est d'utiliser des ressources locales pour diminuer la pollution due au transport des marchandises.

Enfin, le dernier enjeu est l'utilisation des énergies renouvelables. Ces énergies sont le soleil, le vent et l'eau.

Par ce bref résumé des enjeux de la Blue Economy, l'on comprend que celle-ci est l'économie de demain qui sera la réponse à plusieurs problématiques actuelles.

Perspectives futures de la Blue Economy

Comme nous l'avons vu précédemment, la Blue Economy agit sur de nombreux fronts qui visent au bon fonctionnement non seulement de notre communauté, mais également de notre environnement.

Bien qu'elle ait déjà apporté du positif à notre société, elle ne veut pas en rester là ; elle veut aller plus loin en accomplissant d'autres objectifs.

Le premier objectif est de créer des emplois et ainsi diminuer le chômage. En effet, dans le livre de Gunter Pauli, nommé « L'économie bleue : 10 ans, 100 innovations, 100 millions d'emplois », il stipule clairement que l'un de ses objectifs prioritaires est la création d'emplois.

Il prévoit d'en créer 100 millions en 10 ans, et même encore plus dans les années au-delà.

Le deuxième objectif est d'économiser des milliards d'euros grâce à des nouvelles innovations. Celles-ci font en sorte de gaspiller et de polluer le moins possible et donne une valeur aux déchets pour que ces derniers puissent être utilisés, recyclés.

La Blue Economy semble intégrer la loi de Lavoisier à la lettre lorsque celle-ci dit « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

En outre, si l'on diminue la pollution mondiale, on va inévitablement réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce qui constitue, également, un des objectifs de cette économie.

Le dernier objectif est de favoriser la transition du système actuel vers une économie durable inspirée des cycles naturels, de la valorisation des déchets et de l'utilisation des ressources renouvelables.

Cette transition a pour but permanent la compétitivité et l'augmentation de la productivité. L'économie durable va pouvoir agir sur 3 aspects différents.

En premier lieu, elle permettra d'optimiser la consommation d'énergie, ensuite, elle contribuera à la préservation de l'environnement, et pour finir, elle visera à préserver les ressources naturelles.

Conclusion intermédiaire chapitre 5

Ce chapitre est consacré à la Blue economy qui considère, de manière originale et inédite, les déchets comme une richesse afin de stimuler la croissance de manière durable.

Ce concept a vu le jour en 1994 grâce à Gunther Pauli, un entrepreneur belge. Cette économie est l'inverse de l'économie rouge qui est promotrice d'une croissance démesurée ayant des répercussions néfastes sur l'environnement.

À contrario, la Blue economy encourage le recyclage pour lutter contre le gaspillage dans le but de protéger notre environnement.

Elle prône :

- Le zéro déchet : notre société rejette des tonnes de déchets par an et ceux-ci n'ont souvent aucune utilité. Le but est donc de les recycler afin de pourvoir les utiliser comme matière première pour d'autres choses.
- La diminution de la pollution : un déchet additionné à de la connaissance va créer de la richesse.
- L'utilisation des ressources locales.
- L'utilisation des énergies renouvelables : cela grâce au soleil, au vent et à l'eau.

Chapitre 6 : l'économie régénérative – l'économie circulaire

Notre consommation actuelle va nous mener vers l'extinction de vie sur terre s'il n'y pas de prise de conscience collective.

À cause du réchauffement climatique, la glace se trouvant en antarctique va progressivement fondre. Cela représente 1600 mètres de glace qui risque de disparaître.

Cela aura des conséquences sur le niveau de l'eau des océans avec une augmentation de 70 à 80 mètres ainsi qu'une augmentation de la plaque de l'antarctique de plus de 500 mètres.

Or, un dérèglement de plaque peut provoquer le réveil de certains volcans inactifs, pouvant avoir ainsi des répercussions irréversibles sur notre planète, voir la détruire.

De plus, on se dirige vers un épuisement des ressources mondiales dû à la surexploitation de nos écosystèmes.

La classe moyenne représente à ce jour 1,7 milliard de personnes ; d'ici 2030, ce nombre va dépasser les 4 milliards de personnes.

Il est donc primordial d'opérer un changement fondamental dans chaque entreprise et/ou organisation afin de palier à cette surexploitation des ressources.

Notre système économique actuel est basé sur trois piliers :

- La croissance, avec la maximisation des profits ;
- La compétition ; il faut toujours faire mieux que son concurrent ;
- L'opacité.

Ce système économique actuel n'est plus viable et mène l'être humain vers sa propre extinction, ainsi que vers celle de toute forme de vie sur terre.

Une solution serait d'envisager des croissances sigmoïdales à la place des croissances exponentielles.

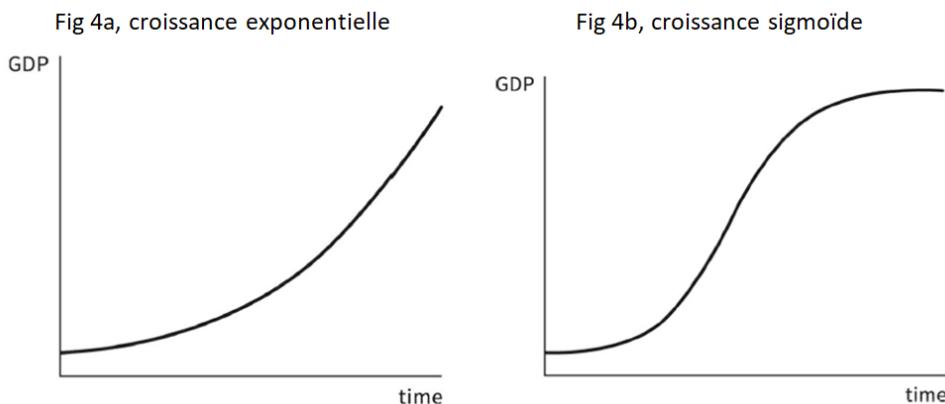


Figure 23: Croissance exponentielle/sigmoïde (Bonpote, 2021)

Comme on peut l'observer sur les deux graphiques ci-dessus, la croissance exponentielle tend vers l'infini, alors que la croissance sigmoïdale est représentée par une courbe qui croît mais qui finit par se stabiliser dans le temps.

De plus, notre société actuelle est basée sur le système pyramidal qui pousse à une compétition accrue entre les individus et les organisations. Il serait plus judicieux de se baser sur un système de réseau.

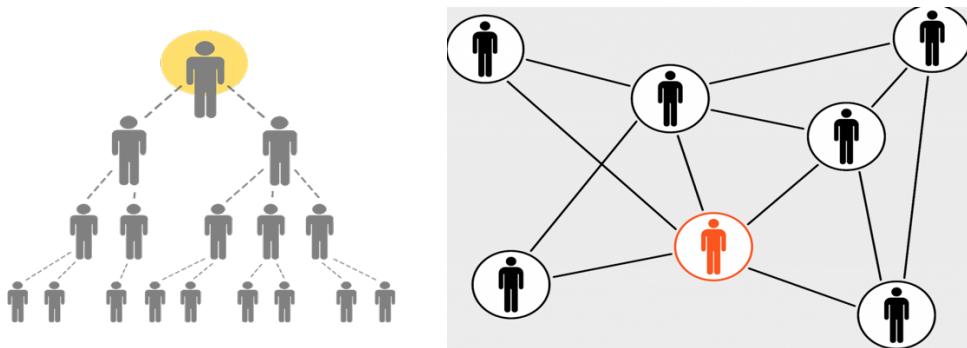


Figure 24: Système pyramidal vs réseaux (Journal action PME, 2021)

En effet, dans la nature tout fonctionne en réseau, l'accent étant mis sur la symbiose et la collaboration.

En outre, l'homme a une pensée linéaire, où son processus de création est de trouver la matière première, la transformer pour pouvoir la vendre, et une fois obsolète, la jeter à la poubelle.

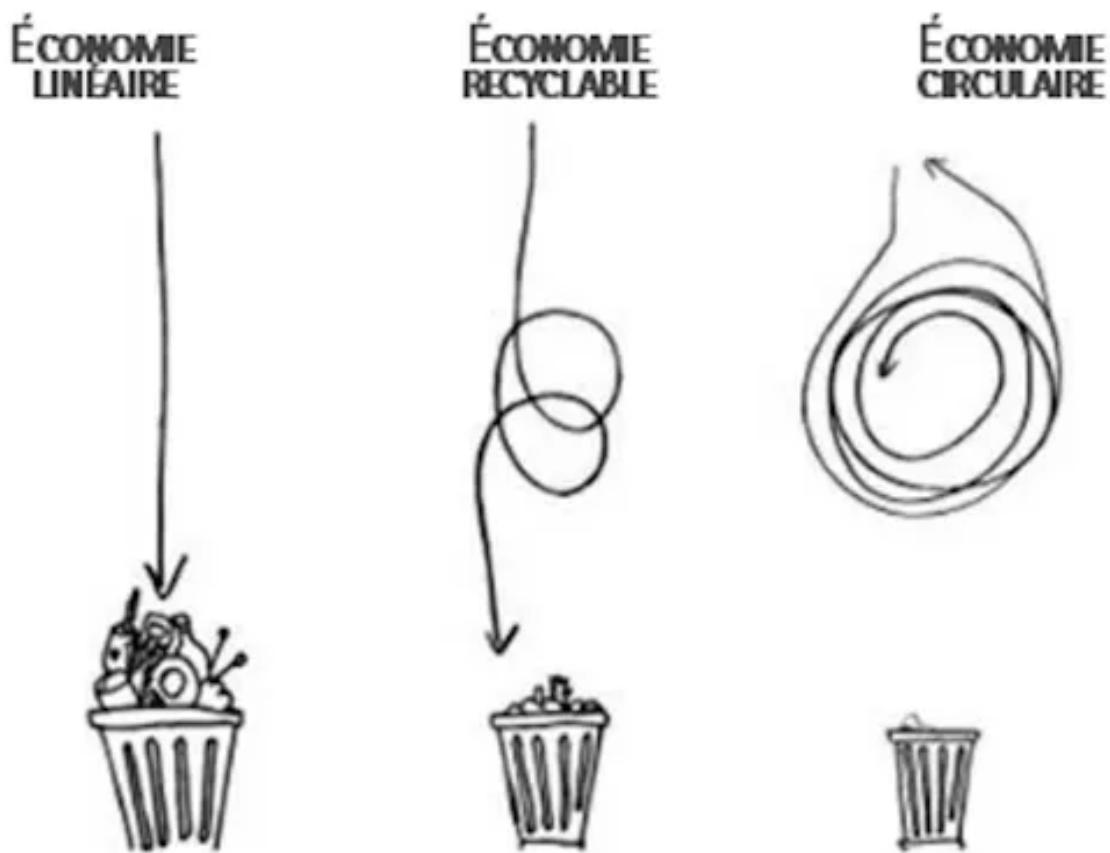


Figure 25: Économie linéaire/recyclable/circulaire (My Circular Economy, 2018)

À contrario, la pensée circulaire est beaucoup plus inclusive car elle fait en sorte que le produit soit totalement recyclable.

Si l'on s'inspire de la nature, celle-ci ne rejette aucun déchet, car le déchet d'un organisme sera récupéré par un autre organisme comme matière première.

L'optimisation du mode de fonctionnement apporte de la rentabilité.

L'on comprend donc que notre mode de vie, ainsi que notre consommation actuelle, provoquent des problèmes tant au niveau social qu'environnemental.

La société capitaliste dans laquelle nous vivons ne peut pas résoudre les problèmes créés par l'être humain.

Pour ce faire, il est nécessaire d'adopter une économie circulaire et régénératrice afin de réduire impérativement tout impact négatif que l'homme peut avoir sur l'environnement.

Il est temps qu'une prise de conscience collective ait lieu chez tous les citoyens vivants sur cette planète. Limiter nos impacts négatifs n'est plus suffisant, il faut augmenter et maximiser nos impacts positifs.

Il est largement véhiculé que le développement va de pair avec des impacts négatifs; ce n'est pas la bonne façon de penser. Il faut voir le développement comme une façon de croître la biodiversité de nos systèmes naturels ainsi que la qualité de vie des humains.

" L'opinion selon laquelle les impacts négatifs sont une conséquence inévitable du développement nous a rendus aveugles à l'évidence. Nous pourrions concevoir le développement de manière à augmenter la taille, la santé et la résilience des systèmes naturels, tout en améliorant la santé humaine et la qualité de vie. "

Janis Birkeland

Le but de l'économie régénérative est de mettre en place un modèle économique qui crée plus de valeur qu'il ne va en consommer.

L'homme est le seul être vivant sur terre qui va chercher de la matière première pour la transformer en un produit fini. Une fois que l'utilité de ce produit fini approche de la fin, il n'est pas transformé en matière première pour une autre espèce. Il est donc important de repenser le modèle économique.

Selon Guibert Del Marmol, l'économie régénératrice s'appuie sur quatre piliers (Koalaboox, 2017).

Le premier pilier stipule que l'économie régénératrice est une économie qui se veut *relocalisée* vis-à-vis de la production des fondamentaux, tels que la nourriture, la monnaie locale ou l'énergie.

Le but est de donner plus d'autonomie et d'indépendance aux communautés, qu'elles soient urbaines ou rurales. La relocalisation va permettre un gain en sécurité ainsi qu'une augmentation de la valeur ajoutée.

Le deuxième pilier est l'économie *collaborative* dans laquelle on retrouve les plateformes de partage, le crowdfunding, le crowdsourcing, l'économie de partage appelé aussi la « sharing economy ».

Cette économie permet de faciliter les échanges de particulier à particulier. Le but n'est plus de faire un maximum de bénéfice mais de créer du partage.

Le troisième pilier est l'économie de la fonctionnalité et non de la possession.

On n'a pas toujours besoin d'être propriétaire des biens que l'on possède, on a surtout besoin de pouvoir les utiliser.

On a besoin d'un service et non pas d'une possession.

Dans le cas de la voiture, on n'a pas besoin d'être propriétaire d'une voiture pour pouvoir l'utiliser.

En ayant recours au leasing, par exemple, on a le droit d'usufruit de l'automobile sans pour autant la posséder.

Grâce à l'économie de la fonctionnalité, l'obsolescence programmée ne verra plus sa place dans notre économie. En effet, le client ne va plus acheter le produit mais va acheter le droit à l'utiliser. De ce fait, la société produisant le bien ne gagnera rien en raccourcissant son temps de vie, bien au contraire !

De plus, la société qui va mettre ses produits en location fera en sorte que ceux-ci soient recyclables.

Le quatrième pilier est l'économie circulaire.

L'économie circulaire porte à recycler, à plusieurs reprises, un bien qui est produit. Le déchet de l'un doit pouvoir être la matière première d'un autre acteur économique.

Toutefois, l'économie circulaire ne s'axe pas que sur le recyclage mais sur différentes étapes.

Elle s'articule sur les étapes suivantes :

- Écoconception.
- Symbiose industrielle.
- Réutilisation de composants ou produits.
- Réparation.
- Naissance de nouveaux modèles économiques, tels que système de location et d'usage collectif de produits et d'équipements.

Exemple :

L'écoconception pointe sur la réparation ou réutilisation partielle ou totale d'un produit en fin de vie.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'Union Européenne incite les entreprises à se lancer dans ce projet, car celui-ci leur permettra de viser des objectifs économiques, sociaux et environnementaux avec des retombées positives.

En mars 2020, la Commission Européenne a lancé un « Plan d'action européen pour une économie circulaire ». Il s'agit du « Pacte Vert pour l'Europe » (SPF Économie, 2021).

« Le Pacte Vert Européen » ou « EU Green Deal » tiendra compte des ressources mondiales qui sont limitées ; la Croissance Économique, ainsi que de la régénération des ressources. On parle d'Économie Régénératrice.

Les objectifs du Pacte Vert sont les suivants:

- promouvoir l'utilisation efficace des ressources : économie propre et circulaire.
- restaurer la biodiversité et réduire la pollution.

Pour aboutir, ce projet devra financer la transition et ne laisser personne de côté (transition équitable).

La UE a proposé une législation européenne sur le climat, pour 2050 l'engagement politique pour le climat devra être neutre, il s'agira d'une obligation juridique.

L'économie régénératrice fonctionne comme la nature, elle est bio inspirée. Face aux différents enjeux auxquels le monde doit faire face, il a beaucoup à apprendre de la nature. L'on parle ici de biomimétisme qui se définit comme étant

« une approche R&D qui consiste à s'inspirer de l'ingéniosité des mécanismes, propriétés et fonctions de la nature pour innover.

Plus largement, le biomimétisme, aussi appelé bio-inspiration, englobe toutes les ingénieries et sciences inspirées des organismes vivants.

Par essence, le biomimétisme cherche à s'appuyer sur l'intelligence et la sobriété des principes biologiques pour concevoir des technologies impactantes et durables » (Bioxegy, n.d.).



Figure 26: Le biomimétisme (Science mystérieuse, 2020)

L'inspiration se trouve partout dans la nature. Cette image ci-dessus en est un parfait exemple.

À gauche, nous pouvons voir un TGV japonais et à droite, un oiseau nommé le martin-pêcheur.

Afin de mettre au point leur TGV, les chercheurs japonais se sont inspirés de la morphologie du bec de l'oiseau afin de modérer le choc que peut provoquer la compression de l'air lorsqu'un TGV rentre dans un tunnel.

Celui-ci n'est pas un exemple isolé; on retrouve le biomimétisme dans de nombreux domaines différents tels que l'aviation où les ailettes des avions sont inspirées des cigognes pour contrer la résistance de l'air.

Multiples sont les exemples observés dans l'architecture, également, où les bâtiments prennent la forme de fleur pour répartir au mieux la lumière et récupérer les eaux de pluie.

Conclusion intermédiaire chapitre 6

Du à la surexploitation de nos écosystèmes, il est impératif de mener des changements au sein des organisations dans le but de ne plus surexploiter nos ressources qui ne sont pas infinies.

Comme vu dans ce chapitre, notre économie actuelle est basée sur

- La croissance,
- La compétition,
- L'opacité.

Si l'on ne veut pas mener l'humanité vers sa propre extinction, il faut absolument changer de cap ! Il faut quitter le système économique actuel et s'orienter vers une économie circulaire régénérative.

Pour se faire, il faut encourager une croissance sigmoïdale et non une croissance exponentielle, dans le but de pouvoir mieux contrôler et stabiliser la croissance.

De plus, notre société s'organise sur base du système pyramidal où il y a une succession de contrôles menés par des personnes placées plus haut dans la hiérarchie. Afin de privilégier la symbiose et la collaboration, il serait plus judicieux de travailler via le système de réseau.

Pour finir, l'homme a été formaté à avoir une pensée linéaire. Cela veut dire que lorsqu'un bien a été utilisé, il est directement jeté. La pensée circulaire se veut, elle, inclusive et préconise le recyclage.

L'essence même de l'économie régénérative est de créer plus de valeur qu'elle n'en consomme.

Cette économie s'appuie sur quatre piliers :

- Relocaliser
- Collaboration
- Fonctionnalité
- L'économie circulaire.

L'économie régénérative est bio inspirée, ce qui veut dire qu'elle regarde vers la nature et l'imiter pour rendre la société viable et autosuffisante. Elle se définit d'ailleurs comme faisant du biomimétisme.

Partie pratique

Chapitre 7 : l'implication des entreprises dans le développement durable

Après avoir analysé le développement durable sous un point de vue purement théorique, j'ai voulu découvrir pour quelles raisons des entreprises se tournaient vers le durable, ou au contraire, ce qui les freinait.

Pour ce faire, j'ai décidé de mener différentes interviews auprès de sept entreprises, en veillant à contacter aussi bien des entreprises ayant une empreinte durable forte que des entreprises n'étant pas durables.

J'ai eu de nombreuses réponses positives venant d'entreprises qui avaient déjà une démarche durable. Cependant, il m'a été impossible d'interviewer les entreprises qui n'en avaient pas fait le choix, car soit personne ne répondait à mes e-mails ou à mes appels, soit je recevais une réponse négative me disant ne pas avoir de temps à consacrer à une interview.

Afin de connaître les raisons pour lesquelles certaines entreprises ne s'engageaient pas dans le durable, j'ai fait des recherches par moi-même.

Dans ce chapitre, je vais, dans un premier temps, procéder à une brève présentation des entreprises interviewées, et dans un deuxième temps, à une analyse des échanges que j'ai pu avoir avec elles.

7.1 Présentations des entreprises interviewées

7.1.1 FLAVIA

La première entreprise que j'ai eu la chance d'interviewer est « Flavia », une marque de sac à main belge, lancé par sa créatrice, Lauren Bruls.

Après ses études en gestion d'entreprise, Lauren a décidé de lancer sa marque de sac à main, en septembre 2021.



Figure 27: FLAVIA (Flavia, s.d.)

" Our brand is about enjoying fashion in a more responsible and conscious manner. With respect for animals, people and planet. "

Lauren Bruls

Le but de la créatrice est d'allier la mode et avec une consommation écoresponsable. En effet, les sacs Flavia se veulent cruelty free, ce qui veut dire qu'il n'y pas eu de cruauté animale pratiquée. Les sacs ne sont donc pas fabriqués à partir de cuir mais ont, comme matière première, du nylon recyclé (annexe 2).

Afin de favoriser le circuit court, les sacs sont produits en Italie.

Les valeurs de la marque sont :

- Respect (personnes- animaux – planète)
- Cruelty free
- Repousser ses limites
- Confiance en soi (oser être soi-même)
- Inclusif

Le prix du sac est de 395 euros.

7.1.2 NORM SUPPLY

"NORM SUPPLY" est la deuxième entreprise qui a bien voulu m'accorder une interview.

Elle fabrique des sneakers durables, et a été fondée en 2019 par trois amis : Antoine, Arnaud et Nicolas.

Lors de mon entretien avec Antoine Bodart, il m'a expliqué qu'avec l'aide de ses associés, il a souhaité créer une marque de sneakers qui ait du style, tout en étant durable et transparente (annexe 3).

En effet, les chaussures sont composées à plus de 90% de polyester recyclé et sont produites exclusivement en Espagne et au Portugal.

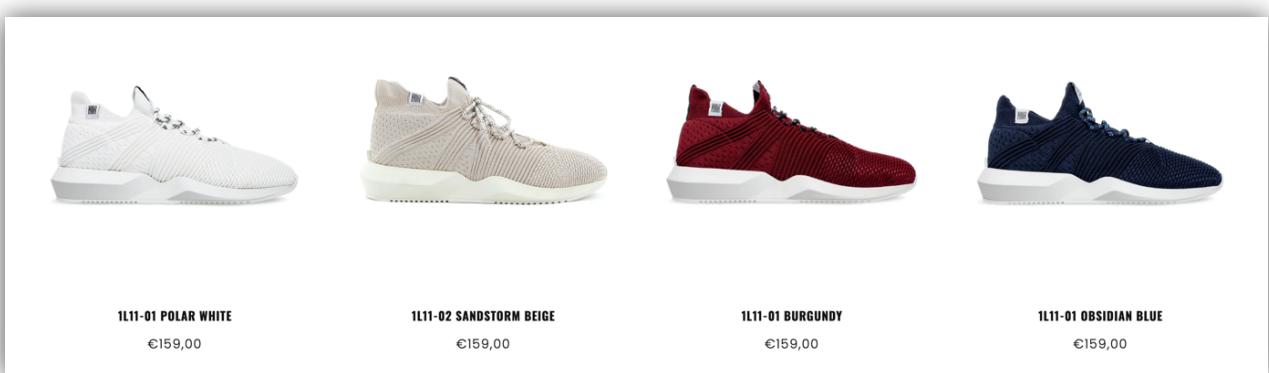


Figure 28: Sneakers (NORM SUPPLY, s.d.)

Les valeurs de la marque sont les suivantes :

- La transparence.
- L'authenticité.
- L'innovation.

L'entreprise est en constante quête d'innovation pour tendre, de plus en plus, vers la durabilité. A ce jour, elle recycle des anciennes chaussures pour fabriquer des nouvelles semelles et, dans le futur, les trois associés aimeraient pouvoir recycler l'entièreté de leurs chaussures pour en créer de nouvelles.

7.1.3 LUCID

"LUCID" est la marque créée par Jean Seyll, un passionné d'écologie et d'économie circulaire.

Après son bachelier en ingénieur de gestion à l'université de Namur, et son master en développement durable à Dublin, Jean Seyll s'est lancé dans l'aventure de l'entrepreneuriat en créant sa marque de vêtement écoresponsable, "LUCID".

Actuellement, aucun vêtement n'est encore disponible sur son site. En octobre 2021, une phase « test » a été lancée, en préliminaire, pour vérifier si la marque pouvait créer un certain engouement chez les consommateurs (annexe 4).

Récemment, Jean Seyll a décidé de lancer une production de 126 t-shirts en demandant à ses proches de ne pas se les procurer dans le but de mesurer la réelle demande du marché. Le résultat fut concluant : au bout de seulement un mois et demi, la totalité du stock a été vendu, ce qui prouve la demande intéressée du marché.

Le 6 mai 2022, LUCID participera à une levée de fonds grâce à la plateforme de crowdfunding « Ulule ». La collecte financière espérée devrait s'élever entre 8 000 à 10 000 Euros, somme récoltée permettant à Jean Seyll de couvrir ses coûts fixes pour pouvoir lancer sa première production.



Figure 29: T-shirt (LUCID, s.d.)

« Créer des vêtements sans créer de problème »
Jean Seyll

Le prix du t-shirt : 45 euros.

Les valeurs de LUCID sont les suivantes :

- Le respect de l'environnement.
- La transparence.
- Le local.
- Le changement.

Tous les t-shirts sont créés à partir de matières premières recyclées, que ce soit du coton ou du polyester, et viennent exclusivement d'Espagne et de Belgique.

L'usine fabriquant les t-shirts se situe en Belgique, et a une dimension sociale très importante car elle emploie des personnes en situation de handicap, ce qui permet de les intégrer socialement.

7.1.4 YDROSIA

"YDROSIA" est une marque de cosmétique durable que j'ai eu l'opportunité d'interviewer.

Sa créatrice, Emmanuelle Le Gall, une Française exilée en Belgique depuis plusieurs années, suit un parcours professionnel assez atypique.

Après quelques années à travailler dans le secteur de l'électronique en France, elle est venue s'installer en Belgique où elle a intégré la Commission européenne. Ce n'est qu'en 2018 qu'elle a décidé de créer "YDROSIA" (annexe 5).

Ayant été sujette à des problèmes de peau, Emmanuelle Le Gall a décidé de se soigner elle-même en créant ses propres cosmétiques sans pour autant avoir une expérience scientifique.

Suite à ses résultats positifs, et donc à l'amélioration de l'état de sa peau, diverses de ses amies souhaitaient obtenir ses cosmétiques fait-maison. C'est à partir de ce moment-là que lui est venue l'idée de créer "YDROSIA".



Figure 30: Soin antioxydant (YDROSIA, s.d.)

Un seul soin cosmétique est vendu par son entreprise : celui-ci un soin multi-usages qui peut s'utiliser comme :

- Un soin hydratant.
- Un protecteur concentré.
- Un sérum.
- Un fixateur de maquillage.

Le prix du soin : 79 euros.

C'est un concept innovateur pour le secteur de la cosmétique que d'avoir un produit multi-usage. En effet, souvent un produit ne sert au traitement que d'un seul problème.

Pour la création du soin, Emmanuelle Le Gall se fournit, exclusivement, en plantes et fleurs *fairtrade* et bio provenant d'Europe, exception faite toutefois pour la plante d'aloé-vera qui provient du Mexique, celle-ci ne poussant pas dans nos contrées européennes. Son but est de favoriser un maximum le circuit court.

Les valeurs de la marque tournent autour du respect, que ce soit vis-à-vis du consommateur, du producteur ou de l'environnement. De plus, par le fait que le produit se veut multi-usages, l'objectif visé est de favoriser une consommation réduite et contrôlée, et d'éviter de se diriger vers une consommation excessive comme le fait généralement le domaine du cosmétique.

7.1.5 COPROSAIN

"COPROSAIN" est une coopérative d'agriculteurs que j'ai eu la faveur d'interviewer, en 2019, pour mon TFE rédigé dans le cadre de mon bachelier, portant sur l'artisanat et les labels.

La coopérative travaille avec deux gammes de produits distincts : d'une part, les produits fermiers obtenus grâce aux fermes avec lesquelles elle travaille, et d'autre part, les produits issus de l'agriculture biologique où l'on retrouve des viandes bio.

"COPROSAIN" sert d'intermédiaire entre les consommateurs et les petits producteurs locaux. Comme me l'exprimait Monsieur Paul Vankeerberghen, gérant de la coopérative :

« "COPROSAIN" apporte une aide primordiale aux petits producteurs. Si la coopérative n'existe plus, nombreux seraient les producteurs en faillite.

On sert d'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs en quête de produits frais, de qualité et locaux » (annexe 6).



Figure 31: Logo de la coopérative "COPROSAIN" (COPROSAIN, s.d.)

Les valeurs, ainsi que les enjeux de "COPROSAIN" sont les mêmes; on y retrouve :

- La qualité des produits.
- L'importance du contact entre le producteur et le consommateur.
- Une rémunération juste pour le producteur.

Les prix de la coopérative sont environ 20% plus chers que ceux pratiqués dans un supermarché traditionnel. Par exemple, le prix de leur viande de bœuf, le filet mignon, s'évalue à 30,01 euros/kg, tandis que dans une boucherie ou supermarché, le prix du même morceau de viande est à 25,73 euros/kg (Annexe 9).

7.1.6 TERRAE

TERRAE est la marque de bougie créée en 2020 par Victoria Goemaere, une jeune femme passionnée de décoration.

Après ses études en gestion d'entreprise à l'ICHEC, Victoria Goemaere a travaillé pendant trois ans dans une entreprise de presse media belge avant de devenir indépendante.

Le but premier de TERRAE est de proposer des bougies qui soient à la fois esthétiques et respectueuses de l'environnement.

Les bougies que propose la marque sont rechargeables. En effet, une fois la bougie consommée, il est possible soit d'utiliser le contenant en béton comme objet de décoration, soit de le renouveler grâce à des recharges de cire proposées.

Les différentes cires fabriquées sont 100% végétales à base de soja et de parfums de Grasse (France) non-toxiques.

Bien que les matières premières ne soient pas toutes disponibles en Belgique, le processus de création s'y déroule dans son entiereté. Les contenants en béton sont créés dans des ateliers protégés et l'assemblage avec la cire est fait-main par la créatrice elle-même.

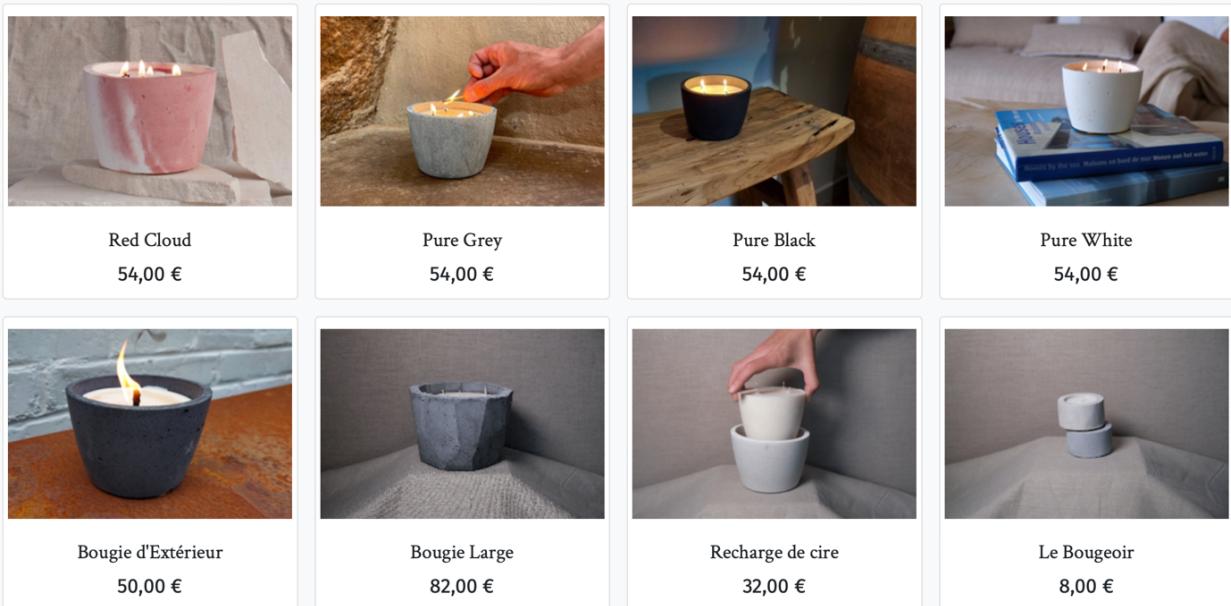


Figure 32: Bougies (TERRAE, s.d.)

Le prix des bougies varie entre 50 et 82 euros; leurs recharges coûtent 32 euros par bougie. Les bougeoirs, quant à eux, sont proposés aux prix de 8 euros et leurs recharges sont au prix de 11 euros pour 10 unités.

Les valeurs de la marque sont les suivantes :

- L'artisanat.
- Le design.
- La simplicité.
- Le respect de l'environnement.

7.2 Analyse des interviews

De nos jours, de plus en plus d'entreprises se sentent impliquées dans le développement durable. Elles sont de plus en plus conscientes que leur impact sur notre écosystème peut entraîner des conséquences dramatiques, que ce soit à cause du cycle de vie d'un produit, des conditions de travail des employés, de la production, de la provenance des matières premières ou même dues au transport. Tout cela peut avoir des conséquences négatives sur notre environnement.

Grâce à ce mémoire, j'ai eu le grand plaisir de pouvoir interviewer des entreprises passionnantes et engagées. Les cinq avec lesquelles j'ai eu des contacts sont toutes très engagées pour le développement durable.

Afin d'avoir un regard différent et complémentaire, j'ai également voulu interroger des entreprises qui n'étaient pas - ou peu - durables. Je voulais, ainsi, appréhender quels pouvaient être les freins qui les empêchaient d'avoir une démarche durable.

Souvent, mes appels sont restés sans réponse, et malheureusement, les seules que j'ai pu obtenir ont été des refus.

Cela peut se comprendre car il est plus facile, pour une entreprise, de partager son histoire et son fonctionnement lorsqu'elle adopte une démarche « clean », plus responsable donc, plutôt que quand elle n'y participe pas.

Cependant, mon intention n'était nullement de les pointer du doigt car passer à l'économie durable n'est, bien sûr, pas évident et certains freins peuvent être même excessivement difficiles à dépasser.

Ainsi, je vais, dans un premier temps, analyser les différents moteurs qui ont poussé les entreprises interrogées vers la durabilité et, dans un deuxième temps, je vais expliquer les difficultés qu'elles ont rencontrées, ou qu'elles rencontrent encore actuellement, pour être durables.

7.2.1 La sensibilité et la passion

L'un des points communs qui rallie toutes ces entreprises entre elles est leur **sensibilité** vis-à-vis de l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'environnement.

Chacune, à son échelle, met en place des processus qui permettent de diminuer son empreinte écologique.

Certains entrepreneurs, parmi ceux nommés ci-dessus, ont eu un cursus scolaire qui les a poussés à rentrer dans une démarche durable ; je pense particulièrement à Jean Seyll, créateur de LUCID, ayant fait des études axées sur le développement durable, auteur de deux mémoires qui traitent de l'économie circulaire.

A contrario, d'autres ont tout quitté pour lancer leur propre société, comme

Emmanuelle Le Gall, fondatrice de l'entreprise de cosmétique durable "YDROSIA" : elle a abandonné le secteur de la technologie dans lequel elle travaillait depuis des années pour se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat durable.

Qu'ils travaillent à temps plein dans leurs entreprises ou qu'ils jonglent entre plusieurs métiers, tous sont animés par la même **passion**.

Et ils ont fait de leur passion leur métier en se dévouant corps et âme à leur entreprise, soucieux de toujours obtenir les meilleurs résultats vis-à-vis de leurs objectifs.

Cependant, la sensibilité et la passion ne suffisent pas pour créer une entreprise. Il faut également avoir un apport financier.

Bien que certains entrepreneurs aient décidé de se financer uniquement avec des fonds propres, d'autres ont fait appel à des subsides émanant d'organismes officiels.

En Belgique, différentes aides financières existent, accordées par la Région Bruxelles Capitale, ainsi que par la Communauté européenne. Ici, je vais vous parler des deux aides spécifiques dont ont pu bénéficier Antoine Bodart et Jean Seyll.



Tout d'abord, il y a la Fondation Roi Baudoin qui est d'utilité publique, ayant pour but de renforcer la cohésion sociale en soutenant financièrement différents projets. Ces derniers doivent être d'intérêt général, que ce soit dans le domaine social ou environnemental. Chaque projet est minutieusement analysé par des experts bénévoles.

La fondation se finance via quatre sources distinctes : fonds propres, la Loterie Nationale, les portefeuilles d'actifs des Fonds à capital, et des ressources externes (Fondation Roi Baudoin, s.d.) (Annexe 10).



Agir ensemble pour une société meilleure

Ensuite, BECIRCULAR fournit pareillement un accompagnement financier pour les entreprises ayant une démarche circulaire (Annexe 11).

À travers le PREC, le gouvernement de la région Bruxelles Capitale veut encourager la transition de l'économie linéaire en économie circulaire.

Pour finir, un des moyens de se financer, aujourd'hui, est de faire un appel aux dons via des plateformes de crowdfunding tels que Kickstarter ou Ulule.

Outre le fait de fournir un apport financier, le crowdfunding est une véritable publicité pour une marque et lui permet d'acquérir de la visibilité ainsi que de la notoriété.

7.2.2 Circuit court

Ces entrepreneurs visionnaires ont cette volonté de mettre tout en œuvre pour faire de leur projet une réussite, non seulement financière, mais également une réussite environnementale et sociale.

En effet, outre le fait de vouloir une prospérité économique, chacun de ces entrepreneurs accorde beaucoup d'importance à l'aspect social, aux conditions de travail des personnes avec lesquelles ils collaborent.

En travaillant en circuit court, avec exclusivement avec des producteurs et fournisseurs européens attentivement sélectionnés, ils veillent à ce que ces derniers soient soumis aux normes européennes, leur interdisant, par exemple, l'exploitation des enfants, ainsi que des conditions de travail adéquates.

Le Parlement européen a établi des normes auxquelles tous les employés et employeurs sont soumis ; cela va de la sécurité sur le lieu de travail à la juste rémunération des employés jusqu'à l'inclusion sociale (voir annexe 8).

« L'amélioration de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail est une question importante pour l'Union européenne depuis les années 1980. La législation mise en place au niveau européen établit des normes minimales de protection des travailleurs, tout en permettant aux Etats membres de maintenir ou d'instaurer des mesures plus strictes. Lorsque le traité de Lisbonne est entré en vigueur, la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne est devenue juridiquement contraignante et la politique en matière de santé et de sécurité a occupé une place d'autant plus importante dans la législation de l'Union » (Parlement Européen, 2021).

Souvent, les produits que l'on consomme viennent de loin et doivent passer par plusieurs intermédiaires, s'occupant d'une ou de plusieurs étapes de production et/ou de commercialisation.

Les circuits courts ont pour but de diminuer le nombre d'intermédiaire, ainsi que la distance qu'il y a entre le producteur et le consommateur.

Cela entraîne différents avantages environnementaux tels que :

- Visibilité : en effet, les consommateurs vont avoir une plus ample visibilité sur les différentes pratiques des producteurs, ce qui incite ces derniers à respecter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cela peut se faire en diminuant l'utilisation de produits polluants, par exemple.
- Diminution de la pollution : il est clair qu'en réduisant la distance, on réduit considérablement la pollution due au transport.
- Stimulation de l'économie locale : l'utilisation des ressources locales, englobant les matières premières, la main-d'œuvre ainsi que le savoir-faire local, maintient et stimule la vie économique locale.

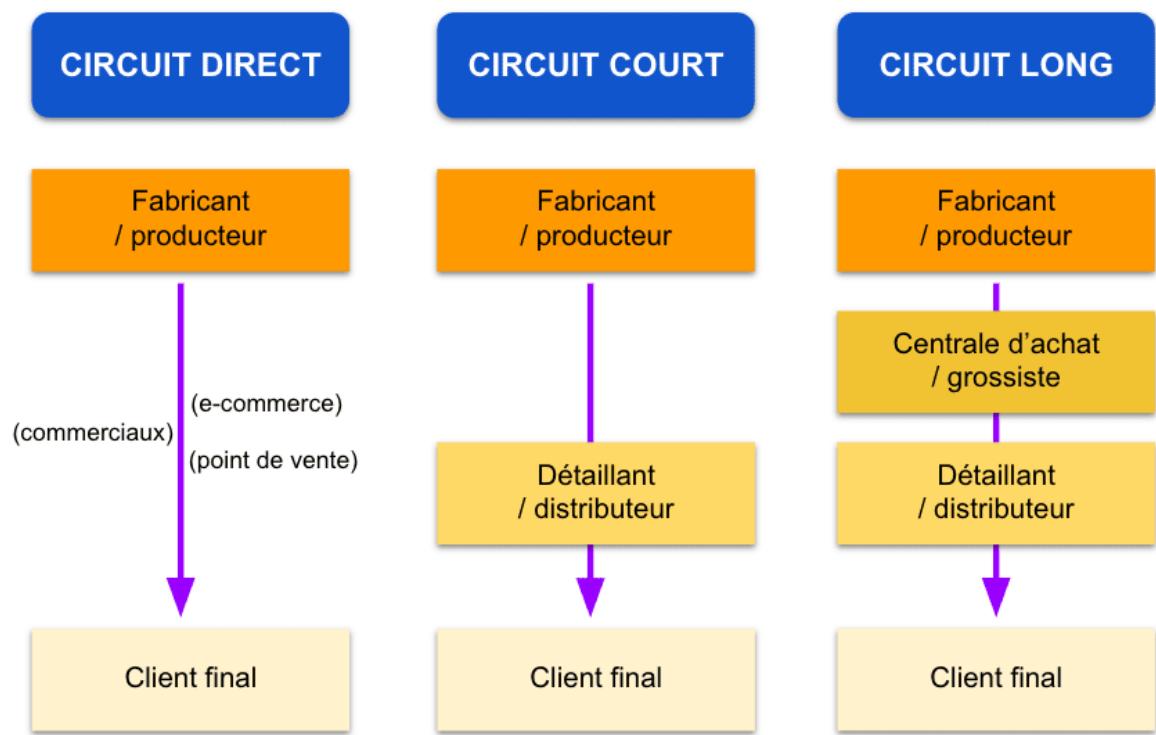


Figure 33: Les différents Circuits existants (Afineo, 2020)

On remarque positivement qu'un nombre croissant de consommateurs porte de plus en plus d'attention à la provenance des produits qu'ils achètent, et accordent beaucoup d'importance au circuit court.

7.2.3 La transparence

Les entrepreneurs engagés sont très transparents vis-à-vis de leur clientèle, j'ai eu la satisfaction de le constater lors des interviews que j'ai menées, mais cela se confirme également lorsque l'on visite leur page internet ou leurs réseaux sociaux.

On y retrouve systématiquement une rubrique consacrée exclusivement à leur histoire et surtout aux engagements de la marque.

ECO-DESIGN products are designed to minimize the use of raw material, to use as much recycled material as possible, to minimize the number of suppliers and keep their location close from each other. Packaging is reduced to the minimum necessary to ensure a good product preservation.	RENEWABLE ENERGY we use the maximum of renewable energy through the supply chain, from the raw material producers to our offices, and the transporter.	REDUCE ENERGY CONSUMPTION we give ourselves the challenge to reduce the energy consumption through the entire supply chain by selecting suppliers with better energetic performances and energy management systems.
WATER EFFICIENCY we prefer materials with low water consumption and suppliers with water management systems.	CHEMICAL USAGE We avoid the use of chemical components and prevent by any means their release in the environment. Our aim is to have all our suppliers qualified for one or all those labels: REACH, ÖKO-TEX 100, GRS or ISO 14001	ENVIRONMENTALLY FRIENDLY OFFICES AND WAREHOUSE We use efficient equipment, lighting and water saving fixtures, implement energy management systems to reduce heating and electricity consumption and select eco-label products and recycled paper for printing
WASTE MANAGEMENT We ensure waste sorting and recycling through the entire supply chain and act to prevent pollution of soil and water in manufacturing.	EFFICIENT TRANSPORT We choose partners and solution that will reduce the impact on the environment, prefer boat transportation for goods and trains, bicycles or public transportation for people.	

Figure 34: Engagements (NORM SUPPLY, s.d.)

Dans l'image ci-dessus, nous pouvons lire une partie des engagements que la marque « NORM SUPPLY » a publié sur son site internet avec l'objectif d'instaurer une relation de confiance et de transparence avec sa clientèle.

Celui-ci est un exemple parmi tant d'autres.

Si pour ces entreprises, engagées dans le durable, la transparence est automatiquement de mise pour créer une réelle relation de confiance avec leurs clients, il existe toutefois des directives européennes en ce sens (la directive 2013/34/UE). Elles évoquent la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes :

« La communication d'informations non financières est en effet essentielle pour mener à bien la transition vers une économie mondiale durable, en associant la rentabilité à long terme à la justice sociale et à la protection de l'environnement. Dans ce contexte, la communication d'informations non financières contribue à l'évaluation, au suivi et à la gestion des performances des entreprises et de leurs incidences sur la société » (Parlement Européen, 2014).

D'ailleurs, le 30 mars 2022, la Commission européenne a proposé « un règlement sur l'écoconception aux produits durables ».

L'extraction, ainsi que le maniement des matières premières, représente 90% de l'écoulement de la biodiversité mondiale et est responsable de plus de la moitié des émissions des gaz à effet de serre.

Afin de respecter sa ratification à l'accord de Paris sur le climat et arriver à avoir une neutralité carbone pour 2050, il va falloir consommer mieux et moins.

En proposant un nouveau règlement, l'Union européenne souhaite que les produits durables deviennent une conformité au sein du marché européen dans le but de tendre de plus en plus vers l'écoresponsabilité.

Cette réglementation sera d'application pour tous les biens physiques présents sur le marché. Seuls quelques secteurs ne sont pas concernés, tels que les médicaments, la nourriture pour animaux et les denrées alimentaires.

Le but de la réglementation est d'avoir une économie plus neutre pour le climat en augmentant l'efficacité énergétique, cela en adoptant une démarche circulaire tout en diminuant les conséquences désastreuses pour l'environnement et le climat.

Ce règlement comportera des exigences, d'après l'Union Européenne :

« Ces exigences seront fixées dans une **législation spécifique aux produits** et comprendront des règles visant à améliorer la **durabilité, la fiabilité, la réutilisabilité, l'évolutivité, la réparabilité et la facilité d'entretien et de remise à neuf** de ces produits, tout en les rendant **plus économies en énergie et en ressources**. Elles pourraient également concerter les **substances qui entravent la circularité** ou la quantité de **contenu recyclé** des produits, ainsi que les moyens de faciliter leur **remanufacturage et recyclage**. » (**Commission Européenne, 2022**).

Cette norme devrait également favoriser la création d'emplois dans différents secteurs :

- De la rénovation
- Du recyclage
- De la réutilisation
- De la vente d'occasion
- ...

Des passeports de produits numériques seront attribués aux produits devant respecter la norme afin que tous puissent les consulter, ceci afin d'être plus transparent envers les clients pour qu'ils puissent acheter de façon durable.

Grâce à ce passeport, la comparaison de différents produits sera plus facile à effectuer car ils seront classés en « classes de performance ».

Par le biais de cette réglementation, il y aura des contrôles qui veilleront à sa bonne application, ayant pour effet une surveillance plus soutenue du marché européen. Cela permettra aussi une concurrence plus équitable par rapport à la circulation des produits car la norme s'appliquera à plusieurs secteurs.

En effet, plusieurs entreprises se plaignent de la concurrence déloyale qu'elles subissent à cause des sociétés faisant du greenwashing. Le manque de réglementation sur la durabilité permet à certaines entreprises de s'autoproclamer durables, alors qu'elles ne le sont pas ou très peu, cela dans le but de duper le client.

La règlementation permettra un encadrement plus strict et diminuera le risque de greenwashing.

La rentrée en vigueur de cette proposition interdira, en outre, la destruction de biens invendus, afin de diminuer la pollution et de ralentir la consommation excessive, surtout en ce qui concerne la fast fashion, par exemple.

« La fast fashion désigne une tendance très répandue dans l'industrie de la mode reposant sur un renouvellement ultra-rapide des collections. S'appuyant sur un rythme de production effréné et insoutenable, certaines enseignes de prêt-à-porter vont jusqu'à renouveler leurs collections toutes les deux semaines, voire moins. Cette mode « jetable » produite à moindre coût a des conséquences sociales et environnementales désastreuses » (OXFAM, 2022).

Notons que nombreuses sont les marques qui jettent leurs invendus. En 2017, le fabricant de prêt-à-porter suédois "H&M" a été pointé du doigt car il détruit annuellement 12 tonnes de ses vêtements (The conversation, 2022). Ce n'est malheureusement qu'une marque parmi tant d'autres.

Cette nouvelle réglementation, qui n'est pas encore d'application, entraînera également des conséquences pour les consommateurs car produire durablement a un coût ; celui-ci sera inévitablement répercuté sur la note des acheteurs.

Cependant, l'Union Européenne met en avant le fait qu'en achetant du durable, les consommateurs feront des bénéfices financiers sur le long terme.

En effet, un produit durable est fait pour perdurer dans le temps et se veut, par conséquence, plus résistant et de meilleure qualité qu'un même produit non durable.

7.2.4 Le coût du durable

Une chose que j'ai pu relever lors des interviews est le problème lié au coût, celui supporté autant par l'entrepreneur que le consommateur.

Produire durablement expose à un certain coût car l'entrepreneur doit veiller à la bonne rémunération de ses employés ; investir dans des infrastructures sécurisées afin de ne pas mettre les employés en danger ; privilégier le circuit court ; investir dans des matières premières ayant un faible impact sur l'environnement, etc.

Tous ces coûts, cités ci-dessus, vont être répercutés sur le prix final, payé par le consommateur.

Entreprise	Prix
NORM SUPPLY (sneakers)	159 euros / paire
LUCID	45 euros / t-shirt
FLAVIA	395 euros / sac
YDROSLIA	79 euros / sérum
COPROSAIN	30,01 euros / kg de filet mignon

Les prix proposés par ces entreprises sont plus chers que leurs concurrents qui ne se sont pas engagés dans une démarche durable.

En effet, les magasins tels que "PRIMARK" ou "H&M" proposent des vêtements à des prix cassés, comme le montre la photo ci-dessous, où des t-shirts sont vendus au prix de 3 euros dans les magasins de la première marque.



Figure 35: T-shirt à 3 euros (RTBF, 2014)

Jean Seyll, le créateur de "LUCID" m'explique que le prix est un frein pour lui :

« Mon prix est assez élevé par rapport à ce que l'on peut retrouver sur le marché. Malheureusement, si je baisse le prix, je ne pourrai pas survivre. C'est pour cette raison que je m'adresse à une clientèle avec un certain pouvoir d'achat » (annexe 4).

L'on comprend qu'acheter durable est la meilleure solution en termes de consommation, mais le durable est plus onéreux.

Or, selon STATBEL, l'Office de statistique belge, en 2021, plus de 2 millions de Belges ont été considérés comme présentant un grand risque de pauvreté. Il s'agit ici de 19,3% de la population belge.

De plus, le pouvoir d'achat a baissé en Belgique en 2021 et devrait encore baisser en 2022, selon une étude menée par Test Achat.

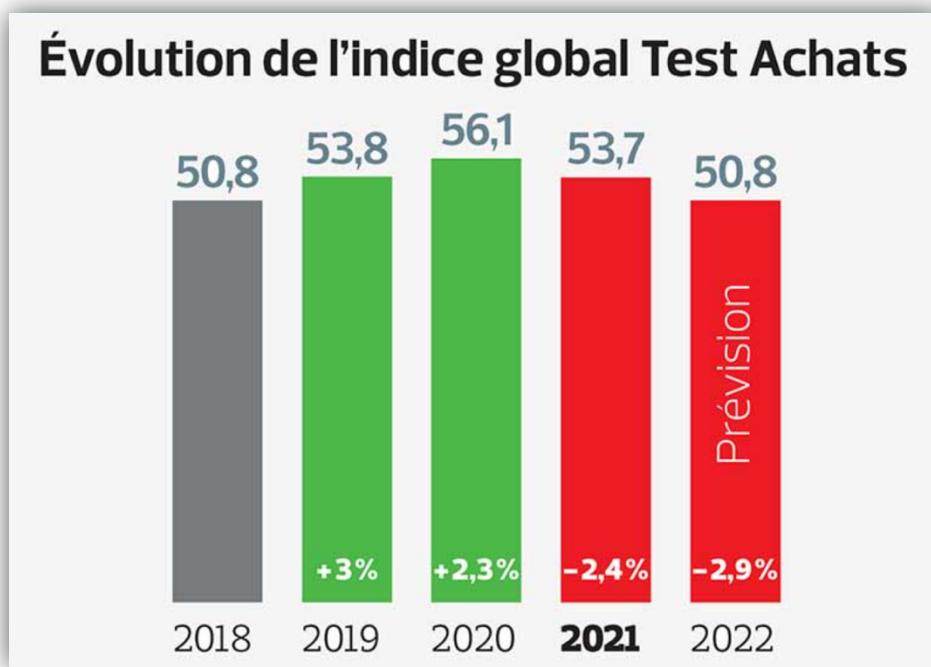


Figure 36: Pouvoir d'achat (Test Achat, 2022)

Dans la figure ci-dessus, nous pouvons voir que le pouvoir d'achat a diminué de 2,4% en 2021, et les prévisions pour 2022 ne sont pas plus optimistes puisqu'elles estiment une hausse supplémentaire de 0,5% à celle existante de l'année précédente.

Cette constatation peut s'expliquer de différentes façons.

Premièrement, la crise pandémique, à laquelle nous devons faire face depuis mars 2020, a impacté beaucoup de personnes en mettant à mal leur activité professionnelle. Nombreuses ont été les personnes qui se sont vues renvoyer de leur travail, ou dans le meilleur des cas, mises dans un chômage économique impactant fortement leurs revenus.

De plus, nous constatons que le prix de plusieurs matières premières augmente de manière vertigineuse depuis quelques mois, ayant pour cause la guerre entre l'Ukraine et la Russie.

Le prix de l'énergie a atteint des records et, selon Charlotte de Montpellier, économiste chez ING, les prix de l'alimentaire vont pareillement subir une inflation des prix.

Lors d'une interview menée par la RTBF, elle avoue que :

« l'alimentation, c'est vraiment la deuxième vague d'inflation. En effet, elle a déjà commencé, elle va probablement perdurer encore compte tenu des tensions au niveau international. On sait quand même qu'on est influencé directement, par exemple, par le coût du blé sur les marchés internationaux. On est influencé dans l'alimentation par ces coûts-là et donc, comme ils ont fortement augmenté, ça va se répercuter sur les prix à la consommation » (RTBF, 2022).

Cependant, elle se veut rassurante car selon elle, cette augmentation des prix devrait se stabiliser après quelque mois.

Mais le constat est lourd ; effectivement, environ un ménage sur 20 est confronté à d'importants problèmes financiers. Cela touche particulièrement les familles nombreuses et les familles monoparentales (Test Achat, 2022).

Face à cela, les Belges ont du mal à affronter toutes leurs dépenses et préfèrent ne pas trop investir dans les loisirs, les équipements pour la maison, et malheureusement, dans certains soins, qu'ils soient dentaires, auditifs ou oculaires.

Il est primordial et urgent de se diriger vers une consommation plus durable, mais il ne faut pas négliger les différents points abordés dans ce chapitre qui démontrent une réalité difficile autant pour les entrepreneurs que pour les consommateurs.

7.2.5 Les matières premières

Le choix des matières premières est une des parties, si pas la partie la plus importante pour toutes les entreprises que j'ai interviewées.

Trouver les bonnes matières premières est un long travail qui se fait en amont lors de la création de l'entreprise.

Cette étape cruciale prend généralement beaucoup de temps. Lors de mon entrevue avec Antoine Bodart, le créateur de « NORM SUPPLY », il m'a confié que la recherche des matières premières est :

« un dur travail à faire en amont, cela nous a d'ailleurs pris plus de deux ans avant de trouver les bonnes matières premières, ainsi que les fournisseurs qui savent comment les travailler. » (Annexe 3).

Voulant privilégier le circuit court, la plupart des matières premières des entreprises viennent d'Europe.

Alors que l'on se fournit en Europe, les matières premières coûtent plus cher car elles sont soumises à différentes normes européennes, ce coût se répercutant inévitablement sur le prix final pour le consommateur.

L'avantage, lorsque les entreprises se fournissent sur le marché européen, est qu'elles se rendent moins vulnérables puisqu'elles ne sont plus dépendantes de certains acteurs industriels mondiaux.

En outre, quand une entreprise souhaite être durable, elle préfère également solliciter des matières biologiques et/ou recyclées.

Malheureusement, il arrive qu'il n'existe pas encore des matières que l'on peut substituer pour devenir plus durable.

Lorsque j'ai interrogé Antoine Bodart quant aux défis auxquels il doit faire face, il m'a affirmé qu'à ce jour, il reste certaines limites qui lui sont infranchissables.

« On essaye d'être le plus durable possible ; on sélectionne nous-mêmes tous nos fournisseurs en cherchant les matières premières adéquates. On essaye d'avoir un contrôle quasi-total.

Malheureusement, malgré le fait que nos semelles soient majoritairement faites à base de matières recyclées, 30% de ces semelles restent composés de caoutchouc naturel. Aucune alternative européenne ne permet, à ce jour, de remplacer ce caoutchouc qui est primordial à la fabrication des semelles. » (Annexe 3).

Ceci est, entre-autre, une des raisons pour lesquelles les entrepreneurs mettent beaucoup d'espoir dans l'innovation.

Grâce à la recherche, l'innovation continue de croître dans de nombreux différents domaines. C'est l'innovation qui est vue, depuis la deuxième guerre mondiale, comme un pas supplémentaire vers la croissance économique.

A l'heure actuelle, la croissance économique doit aller de pair avec l'écoresponsabilité. L'on ne peut plus se permettre de croître au détriment de la planète au risque de nous mener vers notre propre perte.

Cependant, dès qu'une entreprise choisit de se fournir de manière durable, certains problèmes d'approvisionnement peuvent subvenir.

C'est le cas d'Emmanuelle Le Gale qui est actuellement exposée à ce problème ; en effet, le manque de certaines matières premières, essentielles pour la bonne réalisation de son soin multi-usages, provoque une rupture de stock. Cette pénurie a un gros impact sur son entreprise puisque celle-ci est à l'arrêt total dans l'attente de nouveaux arrivages.

Les pénuries successives des matières premières, conséquentes à la situation de guerre entre l'Ukraine et la Russie, ainsi qu'aux confinements imposés par la pandémie du Covid 19, ont mis à l'arrêt plusieurs productions, et cela dans différents secteurs, poussant certaines entreprises à relocaliser leurs achats.

Ces déficiences en matières premières provoquent une forte répercussion sur leurs coûts, et également, sur le prix final des produits.

Depuis un an déjà, dans sa vie pratique, le ménage belge constate une augmentation des prix sur le ticket d'achat de ses courses. Cela est dû au fait que certains produits se font rares, et deviennent ainsi plus chers qu'auparavant.

Les produits concernés sont la farine, l'huile de friture, les pâtes, mais également le papier de toilette qui était devenu une denrée rare pendant les confinements.

Selon Test Achats, l'augmentation des prix n'est que le reflet de l'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie, du transport de la marchandise, et finalement de ses emballages.



Chez Albert Heijn, le prix de cette bouteille d'huile de friture de 2 litres est passé de 2,19 € à 3,19€ en un an seulement. C'est un euro en plus!

Figure 37: Huile de friture (Test-achat, 2022)

Lorsque l'on compare les prix d'avril 2021 à ceux d'avril 2022, on observe une augmentation de 6% à 30% de la facture de nos tickets de caisse, ceci dans des magasins tels qu'Albert Heijn, Lidl, Cora, Delhaize, Colruyt, Aldi et Carrefour.

7.3 Quels sont les freins pour les entreprises qui souhaitent se lancer dans une démarche durable ?

7.3.1 Frein financier

Comme dit précédemment, s'inscrire dans une démarche durable, dans le but d'avoir un faible impact sur notre écosystème, a un coût.

Celui-ci est lié tant aux matières premières utilisées qui doivent être respectueuses de l'environnement, qu'aux employés car il faut tout mettre en œuvre pour leur permettre de travailler en sécurité et cela passe forcément par des tenues de protection et par des lieux sûrs.

NOMBREUSES SONT LES GROSSES ENTREPRISES TRAVAILLANT AVEC DES USINES CHINOISES, PAKISTANAISES OU INDIENNES. LE NIVEAU DE VIE DE CES DERNIÈRES, ainsi que le peu d'intérêt porté à la sécurité de leurs employés, permettent à ces entreprises acheteuses de brader les prix du marché, et de réaliser des économies colossales en amont.

De plus, comparés aux pays occidentaux, certains pays pratiquent des salaires nettement inférieurs qu'en Europe, favorisant une diminution supplémentaire de leurs coûts.

Pays	Salaire moyen brut mensuel
Bangladesh	83 euros / mois
Chine	876 euros / mois
Vietnam	117 dollars / mois (=110,96 euros / mois)
Pakistan	128 dollars / mois (=121,82 euros / mois)
France	1 554,58 euros / mois
Belgique	1 837 euros / mois

Dans le tableau ci-dessus est indiqué le salaire moyen brut mensuel dans différents pays du monde en 2020 (TheMoney, 2020). Le niveau salarial varie fortement selon le continent et le pays; c'est la raison pour laquelle des entreprises localisent leur production à l'étranger.

Travailler avec des pays offrant des salaires minimes et des conditions de travail désastreuses peut avoir de lourdes répercussions d'un point de vue humain.

Rappelons-nous le terrible effondrement du bâtiment « Rana Plaza » au Bangladesh, le 24 avril 2013, causant la mort de plus de 1100 employés à la suite d'une mauvaise manutention de l'immeuble (Le Monde, 2013). Des milliers d'ouvriers y travaillaient pour des grandes marques de textile spécifiquement occidentales.

7.3.2 Frein au niveau de la clientèle

Un frein à prendre en considération est lié à la clientèle de certaines marques qui ont une préférence pour les produits commercialisés tels qu'ils le sont, et qui sont réfractaires aux changements. Dans ce cas, ces entreprises s'exposeraient au risque de perdre une partie de leur fidèle clientèle s'ils décidaient d'opérer des grandes modifications pour être plus durables.

Devenir plus durable passe aussi par des changements à effectuer au niveau des fournisseurs et/ou de la main-d'œuvre ; cela aura, bien sûr, des répercussions sur le produit final.

En changeant de main-d'œuvre, l'entrepreneur risque de perdre un savoir-faire. Il n'est malheureusement pas chose facile de trouver un savoir-faire à la hauteur de ses exigences.

C'est d'ailleurs pour cette raison que deux des entreprises interviewées, Antoine Bodart pour NORM SUPPLY et Lauren Bruls pour FLAVIA, ont décidé de ne pas faire produire, ici, en Belgique, mais se sont plutôt dirigés vers l'Espagne et l'Italie.

En effet, certains pays sont plus maîtres en la matière de certains textiles que d'autres. Par exemple, l'Italie est connue pour sa main-d'œuvre de qualité en ce qui concerne la maroquinerie, que ce soit pour les chaussures ou pour les sacs.

De plus, en devenant durables, les entreprises se voient dans l'obligation de retravailler et d'adapter leur business plan et peuvent voir apparaître des nouveaux concurrents qu'ils n'avaient pas jusqu'alors.

7.3.3 Frein au niveau des ressources

Comme déjà évoqué précédemment, la rupture de stock de certaines ressources peut ralentir, et même arrêter toute commercialisation.

En ayant une démarche durable, les entreprises s'alignent à la nature et font en sorte de ne pas endommager l'écosystème. Cependant, lorsqu'on avance au rythme de la nature, il se peut que l'on doive faire face à des ruptures de stock et attendre un certain laps de temps avant d'avoir à nouveau de la matière première à disposition.

C'est le cas dans plusieurs secteurs et, en particulier, celui de la cosmétique durable. Spécifiquement, quand l'entreprise doit se fournir en plantes pour constituer des soins, il y a des mois durant lesquels la plante ne survit pas, comme par exemple en hiver.

De plus, comme expliqué dans le point 7.2.5, lorsqu'on veut se fournir de manière durable, il faut s'adresser à des pays proches géographiquement d'où l'on se situe afin d'émettre moins de CO₂, ceci en réduisant les transports au maximum.

Les matières venant d'Europe sont soumises à des normes, et pour cette raison, elles sont souvent plus chères que lorsqu'elles viennent d'autres continents qui sont libres de cette contrainte.

Mais toutes les matières commandées pour le système durable ne se trouvent pas systématiquement en Europe ; certaines d'entre elles doivent impérativement être importées, seul moyen de se fournir (ex : aloe-vera).

Conclusion intermédiaire chapitre 7

Pour ce dernier chapitre, je me suis intéressée à comprendre comment le développement durable pouvait être intégré dans des entreprises souhaitant avoir une telle démarche, et quels pourraient être les obstacles et/ou les freins que vivent les entreprises qui ne le sont pas.

Pour ce faire, j'ai interviewé cinq entreprises belges qui ont opté pour l'économie durable.

De plus, sur ma liste, il y avait aussi, bien sûr, des sociétés « non durables ». Cependant, aucune d'elles n'a souhaité m'accorder une entrevue en vue d'échanger sur le sujet, et ce, malgré mes nombreuses demandes. Il est important pour moi de préciser que je ne veux en blâmer aucune, que ce soient celles interviewées ou celles qui me l'ont refusé. Il est évidemment plus facile de parler de son parcours, et de son entreprise, lorsque l'on se plie à certains codes du durable que lorsque l'on s'y soustrait.

La première entreprise qui m'a aimablement accordé une interview est FLAVIA, une marque de sac à main, lancée par Lauren Bruls.

NORM SUPPLY est la deuxième ; c'est une petite société de fabrication de sneakers. J'ai eu la chance d'interviewer l'un de ses fondateurs, Antoine Bodart.

La troisième, quant à elle, se nomme LUCID CLOTHING. ELLE a été récemment créée par son jeune entrepreneur Jean Seyll, et propose des t-shirts.

La quatrième entreprise est YDROSIA, entreprise de cosmétique, fondée par Emmanuelle Le Gall.

Enfin, la cinquième et dernière entreprise est COPROSAIN, une coopérative d'agriculteurs belges que j'ai eu l'occasion d'interroger en 2019 pour mon TFE portant sur l'artisanat belge.

Après l'analyse approfondie, complémentée par les réponses recueillies lors des interviews, j'ai pu constater que la sensibilité pour le développement durable touche de plus en plus les entreprises qui mettent un point d'honneur à consommer différemment afin de minimiser les retombées négatives sur l'environnement.

Fait encourageant : la Belgique propose des **aides financières** pour accompagner au mieux les entreprises qui font ce choix. D'ailleurs, dans les entreprises interviewées, plusieurs ont fait appel aux organismes BECIRCULAR et FONDATION ROI BAUDOIN pour bénéficier de leur soutien financier.

Ensuite, afin de s'inscrire dans une démarche durable, le **circuit court** est de mise. Il permet de consommer de façon locale et durable par le fait que les transports de matières premières sont limités. L'avantage aussi est que les conditions de travail sont réglementées lorsque l'on collabore avec des entreprises européennes.

Très importante est la **transparence** qui également partie intégrante du développement durable. Nombreuses sont les sociétés durables qui publient leurs engagements sur leurs pages internet et/ou leurs réseaux sociaux en mentionnant leurs collaborateurs, les composantes de leurs produits, ainsi que leurs valeurs.

Récemment, le 30 mars 2022, la Commission européenne a proposé « un règlement sur l'écoconception aux produits durables » dans le but d'avoir une économie plus neutre pour le climat. Ces normes, bien appliquées, mettront des freins aux entreprises faisant du greenwashing.

Malheureusement, un point négatif lié au développement durable est son **coût**. Produire de façon durable coûte cher et n'est pas à la portée de tous. Dans toutes les entreprises interviewées, les fondateurs proposent des produits qui peuvent valoir jusqu'à plus de trois fois le prix d'un produit n'ayant pas été fabriqué de manière durable.

De plus, depuis 2021, suite à la crise sanitaire et à la situation très tendue entre la Russie et l'Ukraine, beaucoup de produits ont subi une forte augmentation de leur prix, et nombreux sont les ménages qui doivent faire face à des problèmes économiques et financiers.

Cela nous permet de comprendre qu'à ce jour, consommer de manière durable n'est pas dans le budget de tous.

Les entrepreneurs interrogés considèrent que le choix des **matières premières** est l'étape la plus importante dans leur fabrication. En effet, comme ils se fournissent en Europe, certaines de ces matières coûtent nettement plus cher que dans d'autres continents. Un problème non négligeable qu'ils doivent aussi gérer est l'indisponibilité de matières en Europe, ce qui les oblige à devoir se fournir ailleurs, sur d'autres continents, provoquant l'utilisation du circuit long de transport.

En outre, certaines **matières premières** bien spécifiques sont difficilement substituables par une matière biologique ou recyclée, comme par exemple, le caoutchouc.

C'est pour cette raison que nombreux sont les entrepreneurs qui mettent beaucoup d'espoir dans l'innovation afin de toujours pouvoir agir mieux en proposant des produits toujours plus adaptés et de meilleure qualité.

On peut s'étonner que des sociétés refusent d'entrer dans le circuit durable puisqu'il est la solution à une meilleure économie, respectueuse de la planète. Ma dernière démarche a donc été de me pencher sur les raisons qui freinent certains entrepreneurs à se décider pour cette option favorable.

Les trois freins que j'ai pu repérer sont les suivants :

- Le frein financier
- Le frein au niveau de la clientèle
- Le frein au niveau des ressources.

Le coût du durable est élevé en Belgique à cause de la différence des prix pratiqués dans certains pays où le coût de la main-d'œuvre et des matières premières est nettement inférieur qu'en Europe. Cela pousse de nombreuses entreprises à externaliser leur production.

Le frein dû à la clientèle est également à souligner car lorsqu'une entreprise bénéficie de la fidélité de ses consommateurs, il est plus difficile d'opérer des changements au sein même de l'entreprise. Les clients fidèles sont, dans la plupart du temps, satisfaits de la qualité du produit acheté et ne veulent pas en changer. Par conséquent, il y a un risque réel pour l'entreprise d'en perdre certains si, par exemple, elle portait son choix vers un autre fournisseur ou une nouvelle main-d'œuvre.

Le dernier frein, et non des moindres, est celui lié aux ressources. Comme cela a été évoqué précédemment, certaines matières, ne se trouvant pas en Europe, doivent subir un long circuit de transport onéreux afin d'être importées d'autres continents.

Finalement, lorsque l'on choisit de produire de façon durable, le but n'est pas de pousser à la surconsommation, et de ce fait, lorsqu'une matière première n'est pas disponible, on peut vite se retrouver dans la situation délicate d'une rupture de stock. Une rupture d'approvisionnement peut causer des pertes financières énormes pour les entreprises, pouvant les pousser jusqu'à la faillite.

Conclusion générale

En 2022, nous sommes plus de 7,7 milliards de personnes vivant sur la planète, et selon les Nations Unies, l'on sera 10 milliards d'ici 2050.

La population humaine est beaucoup trop importante pour les ressources disponibles. La consommation de masse, liée à la surexploitation des ressources, crée de nombreux changements climatiques qui ont des effets dévastateurs sur la terre.

Une des ressources les plus importantes est l'eau douce. Or, de nombreux pays sont déjà touchés par le manque d'eau. Celle-ci est utilisée de façon intensive dans l'industrie, qu'elle soit agricole, textile ou même technologique.

Plus de 20% de l'Amazonie ont déjà disparu, ce qui produit des effets néfastes sur l'équilibre de la planète ; en effet, la déforestation entraîne la diminution des pluies. Plus on abat les arbres, plus le risque de sécheresse et d'incendie est élevé.

Les actions des hommes entraînent des conséquences qui le mènent à sa propre perte : il détruit son habitat.

Face à ce bilan dramatique, les sociétés prennent de plus en plus conscience de l'importance qu'a le développement durable. Pendant des décennies, notre modèle économique était tourné vers la consommation et la croissance. Cependant, ce modèle n'est plus viable en 2022.

Le compte à rebours a déjà commencé. Depuis 1980, les catastrophes liées aux changements climatiques ont été multipliées par deux et cela ne va qu'en augmentant.

Tout au long de ce mémoire, j'ai analysé l'historique de notre économie, ainsi que les raisons qui doivent nous orienter vers la durabilité. Cela passe par la sensibilisation et le changement de nos mentalités.

De nombreuses institutions mettent déjà des mécanismes en place afin de réduire notre empreinte écologique. Nous avons pu voir l'engagement de l'Union européenne qui met plusieurs actions en place tels que l'European Green Deal, des initiatives dans le but de rendre l'Europe climatiquement neutre pour 2050.

Plusieurs entreprises se tournent également vers la durabilité en accordant énormément d'importance aux matières utilisées, au respect des employés en veillant à leur sécurité et à leur dignité, au commerce équitable.

J'ai eu la chance d'interviewer des entreprises sensibles au développement durable qui mettent un point d'honneur à avoir une empreinte carbone la plus faible possible.

Cela passe, évidemment, par le choix des matières premières en optant pour des matières recyclées ou biologiques, ainsi qu'en privilégiant le circuit court dans le but de diminuer la pollution liée au transport de marchandises.

De plus, le circuit court est à favoriser car il permet de travailler avec des firmes européennes et promouvoir le local. Travailler avec des entreprises européennes donne la faculté d'avoir un meilleur contrôle sur la marchandise, ainsi que sur le respect des conditions de travail des employés.

La transparence est également un point important ; les entreprises s'engagent à créer une relation de confiance avec leur clientèle en partageant leurs valeurs, leurs engagements, la composition du produit, etc.

Cependant, nous avons vu que devenir durable n'est pas si facile.

La première chose à laquelle les entreprises sont confrontées est le coût.

Produire de façon durable coûte cher ; cela est dû à différents facteurs tels que le coût des matières premières bios et/ou recyclées, mais également au coût de la rémunération des employés européens qui est beaucoup plus importante que dans d'autres pays en voie de développement tels que la Chine ou le Bangladesh.

Outre l'aspect financier, un autre frein est le manque de disponibilité des matières premières dû au fait que celles-ci ne sont pas toujours substituables par d'autres matières plus écologiques, soit parce qu'elles n'existent pas encore, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles sur le marché européen et doivent être importées.

De plus, la rupture de stock de certaines ressources peut également mener à mal l'économie car s'il n'y a pas de production, il n'y a pas de vente, et cela peut avoir de grosses répercussions sur les entreprises pouvant les mener à la faillite.

Le dernier frein abordé est vis-à-vis de la clientèle. En effet, malgré le fait que de plus en plus de consommateurs changent leur façon de consommer en se détournant de la consommation de masse, il est difficile pour les entreprises d'opérer des changements radicaux par peur de perdre leur clientèle fidélisée pendant des années.

De plus, ils doivent affronter de nouvelles concurrences.

Lorsqu'on analyse les différents freins, on comprend que bien qu'il soit primordial que le développement durable devienne une marche à suivre pour tous, il reste à ce jour difficile de se lancer dans ce projet ambitieux à 100%.

Le coût, le changement, la diminution des matières premières, la fidélisation d'une nouvelle clientèle, la nouvelle concurrence sont des points limitants que chaque entreprise doit prendre en considération avant tout changement car le risque de faillite est présent.

En revanche, la prise de conscience de la limitation de nos ressources, l'ouverture d'un nouveau marché, le changement des mentalités, le respect des valeurs peuvent être des éléments qui encouragent les entreprises à sauter le pas.

Je reste persuadée que les enjeux sont nombreux, difficiles mais incontournables pour notre survie. La prise de conscience de masse a commencé et il faut qu'elle soit encouragée ; devenons tous des citoyens acteurs du changement.

Je vous remercie de m'avoir suivie jusqu'à la fin. J'espère avoir pu apporter des réponses à certains de vos questionnements et d'avoir stimulé, en chacun de vous, l'envie de s'investir pour un monde meilleur.

Bibliographie

- ADEME. (2022, 16 mars). L'atténuation et l'adaptation. Récupéré le 19 mars 2022 de <https://expertises.ademe.fr/changement-climatique/quoi-parle-t/lattenuation-ladaptation>
- ADEME. (2019). Approvisionnement durable. Récupéré le 6 octobre 2021 de <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire/approvisionnement-durable>
- ADEME. (2020). Qu'est-ce que le développement durable ? Récupéré le 6 octobre 2021 de <https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/quest-developpement-durable>
- Adetunji, J. (2022, 29 mars). Du luxe à la fast fashion : la gestion des invendus, casse-tête de l'industrie de la mode. The Conversation. Récupéré le 2 avril 2022 de <https://theconversation.com/du-luxe-a-la-fast-fashion-la-gestion-des-invendus-casse-tete-de-lindustrie-de-la-mode-178726>
- Agrobiosciences. (2021, 16 décembre). *Prix du CO2 : quand le marché du carbone en fait des tonnes.* Récupéré le 19 mars 2022 de https://www.agrobiosciences.org/environnement-120/article/prix-du-co2-quand-le-marche-du-carbone-en-fait-des-tonnes#.YjhOYy_pNQI
- Allo, M. (2022, 22 avril). Pouvoir d'achat : pourquoi la hausse des prix est plus marquée en Belgique ? RTBF. Récupéré le 3 mai 2022 de <https://www.rtbf.be/article/pouvoir-dachat-pourquoi-la-hausse-des-prix-est-plus-marquee-en-belgique-10979113>
- Bathelot, B. (2016, 28 février). *Circuit court de distribution.* Définitionsmarketing. Récupéré le 1^{er} avril de <https://wwwdefinitions-marketing.com/definition/circuit-court-de-distribution/>
- BEABOSS. (2021, 23 novembre). *Croissance économique - Définition du glossaire.* Récupéré le 29 mars 2022 de <https://www.beaboss.fr/Definitions-Glossaire/Croissance-economique-245209.htm>
- BeCircular. Le PREC. Récupéré le 2 mai 2022 de <https://www.circulareconomy.brussels/a-propos/le-prec/>
- Bollekens, P. Inondations en Belgique : une étude établit le lien entre réchauffement climatique et pluies torrentielles en Europe de l'Ouest. RTBF. Récupéré le 30 mars 2022 de <https://www.rtbf.be/article/inondations-en-belgique-une-etude-establit-le-lien-entre-rechauffement-climatique-et-pluies-torrentielles-en-europe-de-l-ouest-10828740>
- BONPOTE. (2021, 11 mars). *L'économie du donut : définition et analyse critique.* Récupéré le 11 mars 2022 de <https://bonpote.com/leconomie-du-donut-definition-et-analyse-critique/>
- Bourdillion, J. (1996, mars). Notre environnement n'est-il pas trop précieux pour être confié à des écologistes ? Revue de l'amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, 53-55. Récupéré le 3 mars 2022 de

- <https://www.lajauneetlarouge.com/wp-content/uploads/2019/03/533-pcf-complet.pdf>
- Boutaud, A. (2005, 14 février). *Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ?* (Thèse de doctorat). L'école nationale supérieure des mines de st-Etienne et l'Université JEAN MONNET. Récupéré de <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00781187/document>
- CERISCOPE. (2015). *Chronologie de l'histoire du GIEC, 1988–2014*. Récupéré le 15 mars 2022 de <http://ceriscope.sciences-po.fr/node/882>
- Circulab. (s.d.). *L'économie régénérative et circulaire, qu'est-ce que c'est ?* Récupéré le 5 avril 2022 de <https://circulab.com/fr/regenerative-economy-definition/>
- CLIMAT.BE. (s.d.). Cop 15 à Copenhague. Récupéré le 30 mars 2022 de <https://climat.be/politique-climatique/internationale/conferences-climatiques/2009-cop15-a-copenhague>
- CLIMAT.BE. (s.d.). Rapports du GIEC. Récupéré le 30 mars 2022 de <https://climat.be/changements-climatiques/changements-observees/rapports-du-giec>
- Connaissance des Énergies (CDE). (2015, 27 mars). *Sommet sur le climat de Copenhague (COP15)*. Récupéré le 23 mars 2022 de <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/sommet-sur-le-climat-de-copenhague-cop15>
- Conseil de l'Union européenne. (2019, 6 décembre). *Réforme du système d'échange de quotas d'émission de l'UE*. European Council. Récupéré le 18 mars 2022 de <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/climate-change/reform-eu-ets/>
- Conseil de l'Union européenne. (2021, 17 novembre). *Sommet sur les changements climatiques (COP 26)*. European Council. Récupéré le 2 avril 2022 de <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/climate-change/paris-agreement/cop26/>
- Commission Européenne. (2022, 30 mars). *Proposal for a REGULATION OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL establishing a framework for setting ecodesign requirements for sustainable products and repealing Directive 2009/125/EC*. Récupéré de <https://www.medef.com/uploads/media/default/0019/99/14446-projet-de-reglement-sur-leco-conception.pdf>
- Commission Européenne. (2022, 30 mars). Questions et réponses: Initiative relative aux produits durables. Récupéré le 2 avril 2022 de https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_22_2014
- Coste, G. (3 novembre 2020). Panorama des différents canaux de vente + conseils pour les choisir et les exploiter avec compétitivité. Afinéo. Récupéré le 1^{er} avril 2022 de <https://www.afineo.com/canaux-de-vente/>
- Damon, J. (2019, 11 juillet). Un monde de classes moyennes. Institut Montaigne. Récupéré le 3 mai 2022 de <https://www.institutmontaigne.org/blog/en-chiffres-un-monde-de-classes-moyennes>

- Davesne, S. (2021, 14 mars). 2021, année faste à venir pour les matières premières. L'usine nouvelle. Récupéré le 3 mai 2022 de <https://www.usinenouvelle.com/article/2021-annee-faste-a-venir-pour-les-matières-premieres.N1065554>
- Diemer, A. (2016, 12 janvier). *Le rapport Meadows* (1972). UVED. YouTube. Récupéré le 30 mars 2022 de <https://www.youtube.com/watch?v=ouYi1yQDY-w>
- Dkhissi, Y. Rapport GIEC 2022 : 5 conclusions à retenir. Selectra Climate. Récupéré le 10 mai 2022 de <https://climate.selectra.com/fr/actualites/rapport-giec-2022>
- Economy Pedia. (s.d.). *Externalité négative*. Récupéré le 11 mars 2022 de <https://economy-pedia.com/11030594-negative-externality>
- Ellen MacArthur Foundation. Economie circulaire. Récupéré le 6 octobre 2021 de <https://archive.ellenmacarthurfoundation.org/fr/economie-circulaire/concept>
- Fondation Roi Baudoin. *Récolter des dons en toutes transparence en Belgique et/ou à l'étranger*. Récupéré le 2 mai 2022 de <https://www.kbs-frb.be/fr/organisation-en-belgique>
- GEO. (2020, 25 novembre). *IDH : qu'est-ce que l'Indice de développement humain?* Récupéré le 2 avril 2022 de <https://www.geo.fr/environnement/idh-quest-ce-que-lindice-de-developpement-humain-193546>
- GEO. (2017, 31 octobre). *Le rapport Brundtland pour le développement durable*. Récupéré le 2 avril 2022 de <https://www.geo.fr/environnement/le-rapport-brundtland-pour-le-developpement-durable-170566>
- GIEC. (2015, 15 janvier). *Fiche d'information sur le GIEC: Comment fonctionne le processus d'examen du GIEC?* [Archive]. Récupéré le 24 mars 2022 de https://archive.ipcc.ch/news_and_events/docs/factsheets/FS_review_processes_fr.pdf
- GIEC. (s.d.). *Principes régissant les travaux du GIEC*. [Brochure]. Récupéré le 25 mars 2022 de https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/09/ipcc_principles_fr.pdf
- Girard, L. (2021, 14 mars). Coup de chaud sur les matières premières. Le Monde. Récupéré le 3 mai 2022 de https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/03/14/coup-de-chaud-sur-les-matières-premieres_6073046_3234.html
- Glassdoor. (2020). *Salaires des ouvriers en Belgique*. Récupéré le 4 mai 2022 de https://fr.glassdoor.be/Salaires/ouvrier-salaire-SRCH_KO0,7.htm
- Glaudot, A. (2014, 11 décembre). Primark: Les secrets des prix cassés du géant irlandais. RTBF. Récupéré le 3 mai de <https://www.rtbf.be/article/primark-les-secrets-des-prix-casses-du-geant-irlandais-8556947>
- Greenwashing Economy. (2021, 2 novembre). Définition : Qu'est-ce que la croissance verte ? Récupéré le 28 mars 2022 de <https://greenwashingeconomy.com/croissance-verte/>
- Guesnerie, R. (2004). *Calcul économique et développement durable*. Revue économique, 55(3), 363-382. Récupéré de <https://doi.org/10.2307/3503367>
- Hamaide, B. et Faucheur, S. et Neve, M. et O'Connor, M. (2012). Croissance et environnement : la pensée et les faits. *Revue : Dans Reflets et perspectives de la vie économique* 2012/4 (Tome LI), 9-24. Récupéré le 2 mars 2022 de

<https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2012-4-page-9.htm>

Hatchuel, A. (2013, 26 mai). Rana Plaza, la mort de l'industrie. Le Monde. Récupéré le 4 mai 2022 de

https://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/26/rana-plaza-la-mort-de-l-industrie_3417734_3234.html

Hoornaert, S. (2022, 11 février). Introduction à l'économie régénérative. Youtube. Récupéré le 4 avril 2022 de

<https://www.youtube.com/watch?v=gvEyi-u3pdc>

Hourcade, J-C. (2009). *Des liens compliqués entre sciences et politique à propos du Giec*. Revue projet : 2009 / 6 (n° 313), pages 42 à 47. Récupéré le 5 mars 2022 de

<https://www.cairn.info/revue-projet-2009-6-page-42.htm>

Hourcade, J-C. (2014). L'écotaxe, un combat désespéré ? *Revue Projet 2014/4 (N° 341)*, 67-74. Récupéré le 6 mars 2022 de

<https://www.cairn.info/revue-projet-2014-4-page-67.htm>

Indicators.be. 2021, 30 novembre). *Inégalités de revenu : indice de Gini*. Récupéré le 29 mars 2022 de

https://indicators.be/fr/i/G10_GIN/In%C3%A9galit%C3%A9s_de_revenu%3A_indice_de_Gini

OCDE. (s. d.). *Inégalités - Inégalité*

INSEE. (2016, 13 octobre). *Définition - Développement durable*. Récupéré le 28 mars 2022 de

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>

IWEPS. (2022, 1^{er} mars). *Coefficient de Gini*. Récupéré le 15 mars 2022 de

<https://www.iweps.be/indicateur-statistique/coefficient-de-gini/>

KOALABOOX. (2017, 10 mars). L'économie régénératrice comme alternative à l'économie prédatrice. Récupéré le 5 avril 2022 de

<https://blog.koalaboox.com/leconomie-regeneratrice-comme-alternative-a-leconomie-predatrice/>

La Banque Mondiale. (2020). *PIB (\$ US courants) | Data*. Récupéré le 28 mars 2022 de

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD?end=2020&start=1961&view=chart>

La Banque mondiale. (2017, 6 juin). *What is the Blue Economy?* Récupéré le 29 mars de

<https://www.worldbank.org/en/news/infographic/2017/06/06/blue-economy>

La finance pour tous. (2022, 9 février). *Croissance*. Récupéré le 19 mars 2022 de

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/croissance/>

Larousse. (2022). *Définitions : écoblançiment*. Dictionnaire de français Larousse.

Récupéré de

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9coblançiment/10910961>

Larousse. (2022). *produit intérieur brut PIB* . Dictionnaire de français Larousse.

Récupéré de

https://www.larousse.fr/encyclopédie/divers/produit_int%C3%A9rieur_brut_PIB/83371

Latouche, S. (2003). *Johannesburg : une étape significative dans la construction de la gouvernance internationale du développement durable*. Mondes en développement, 121(1), 31-46. Récupéré de <https://doi.org/10.3917/med.121.0031>

Le Monde. (2009, 19 décembre). Le bilan décevant du sommet de Copenhague. *Le Monde.fr*. Récupéré de https://www.lemonde.fr/le-rechauffement-climatique/article/2009/12/19/la-bilan-decevant-du-sommet-de-copenhague_1283070_1270066.html

Le soir. (2022, 4 avril). Rapport du Giec: les émissions de gaz à effet de serre doivent plafonner d'ici trois ans pour que le monde reste «viable». Récupéré le 10 avril 2022 de <https://www.lesoir.be/434186/article/2022-04-04/rapport-du-giec-les-emissions-de-gaz-effet-de-serre-doivent-plafonner-dici-trois>

Limousin, V. (2021, 22 septembre). *Croissance verte : Qu'importe la couleur pourvu qu'on ait l'ivresse ? - Blog - MINES Paris*. Blog de l'ISIGE - MINES Paris. Récupéré le 28 mars 2022 de <https://blog-isige.minesparis.psl.eu/2021/09/22/croissance-verte-quimporte-la-couleur-pourvu-quon-ait-livresse/>

Malingre, V. (2022, 30 mars). L'ambitieux plan de Bruxelles pour une économie circulaire à l'échelle européenne. *Le Monde*. Récupéré le 2 avril 2022 de https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/03/30/l-ambitieux-plan-de-bruxelles-pour-une-economie-circulaire-a-l-echelle-europeenne_6119856_3244.html

Maurin, L. (2021, 27 septembre). *Quels sont les indicateurs de mesure des inégalités de revenus ?* Récupéré le 1^{er} avril 2022 de <https://www.inegalites.fr/Quels-sont-les-indicateurs-de-mesure-des-inegalites-de-revenus>

Melchior. (s.d.). *Défaillances de marché*. Récupéré le 22 mars 2022 de <https://www.melchior.fr/notion/defaillances-de-marche>

Meyer, R. (2018, 16 septembre). *L'économie circulaire c'est quoi ? My Circular Economy*. Récupéré le 1^{er} avril 2022 de <https://expertises.ademe.fr/changement-climatique/quoi-parle-t/lattenuation-ladaptation>

Monsieur SES. (2021, 17 septembre). *Quels sont les sources et les défis de la croissance 2/2 (Terminale SES)*. YouTube. Récupéré le 19 mars 2022 de <https://www.youtube.com/watch?v=XdProD8OIQQ>

Nations Unies. 17 objectifs pour transformer notre monde. Récupéré le 16 mars 2022 de <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

Nations Unies. (2021, 25 juin). *La Charte des Nations Unies en 5 questions*. Récupéré le 17 mars 2022 de <https://unric.org/fr/la-charte-des-nations-unies-en-5-questions/>

Nations Unies. (2018). *Indices et indicateurs du développement humain*. [Brochure]. Récupéré le 19 mars 2022 de https://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_summary_human_development_statistical_update_fr.pdf

Nations Unies. (s.d.). *L'accord de Paris*. Récupéré le 17 mars 2022 de https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/09/ipcc_principles_fr.pdf

Nations Unies. (s.d.). *Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*. Récupéré le 30 mars 2022 de <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

Nations Unies. (s.d.). *Programme de développement durable à l'horizon 2030*. [Brochure]. Récupéré le 25 février 2022 de

https://www.unssc.org/sites/default/files/2030_agenda_for_sustainable_development_kcsd_primer_fr.pdf

Nations Unies. (s.d.). What is the Kyoto Protocol? Récupéré le 17 mars 2022 de

<https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/the-kyoto-protocol/what-is-the-kyoto-protocol>

Norm Supply. (s.d.). *Sustainability*. Récupéré le 20 avril de

<https://norm.supply/pages/our-engagements>

Novethic. (s.d.). *Qu'est-ce que le Club de Rome et son « Halte à la croissance » ?* Récupéré le 29 mars 2022 de <https://www.novethic.fr/lexique/detail/club-de-rome.html>

OCDE. (s.d.). *Qu'est-ce que la croissance verte et comment peut-elle aider à assurer un développement durable ?* Récupéré le 28 mars 2022 de <https://www.oecd.org/fr/croissanceverte/quest-cequelacroissanceverteetcommentpeut-elleaideraassurerundéveloppementdurable.htm>

ONU. (s.d.). An inclusive green economy is one that improves human well-being and builds social equity while reducing environmental risks and scarcities. Récupéré le 3 avril 2022 de

<https://www.unep.org/fr/node/19231>

ONU. (2019). Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle. Rapport annuel. Récupéré de

https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview - french.pdf

ONU. (2020). La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène. Rapport annuel. [Brochure]. Récupéré de

https://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/BEL.pdf

OXFAM. (2022, 15 avril). *Fast fashion et slow fashion : définitions et enjeux*. Récupéré le 2 mai 2022 de

<https://www.oxfamfrance.org/agir-oxfam/fast-fashion-et-slow-fashion-impacts-definitions/>

Paquet, G., Schrooten, V. et Simon, S. (2020). Réaliser et rédiger son mémoire en gestion. Syllabus. ICHEC, Bruxelles.

Parlement Européen. (2014, 22 octobre). Directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes. Récupéré le 2 avril 2022 de

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014L0095>

Parlement Européen. (2021). Santé et sécurité au travail. Récupéré le 1 avril 2022 de <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvreté-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvreté-ou-d'exclusion-sociale#news>

Perthuis, C. et Shaw, S. et Lecourt, S. (2010). Quel(s) type(s) d'instrument(s) employer pour lutter contre le changement climatique ? *Revue : Dans Vie & sciences de l'entreprise* 2010/1-2 (N° 183-184), 71-82. Récupéré le 2 mars 2022 de

- <https://www.cairn.info/revue-vie-et-sciences-de-l-entreprise-2010-1-page-71.htm>
- Ramos , G. (2019, 28 juin). Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse. Brochure. OCDE. Récupéré de <https://www.oecd.org/fr/social/sous-pression-la-classe-moyenne-en-perte-de-vitesse-2b47d7a4-fr.htm>
- Sémal, L. (2016, 15 janvier). *La décroissance ou les limites du développement durable.* [Vidéo]. YouTube. Récupéré le 28 mars 2022 de <https://www.youtube.com/watch?v=4BD1dFNWgWE>
- Sciemcemystérieuse. (2020, 22 juillet). *10 exemples surprenants de biomimétisme offert par la nature.* Récupéré le 5 avril 2022 de <https://expertises.ademe.fr/changement-climatique/quoi-parle-t/lattenuation-ladaptation>
- Sinaî, A et Löwy, M. (2019). Décroissance, écosocialisme : comment répondre à la question écologique ? *Revue : Ballast* 2019/1 (N° 7), 54-69. Récupéré le 17 mars 2022 de <https://www.cairn.info/revue-ballast-2019-1-page-54.htm>
- SPF Economie. (2021). L'économie circulaire. Récupéré le 7 octobre 2021 de <https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/economie-durable/production-durable/leconomie-circulaire>
- Statbel. (2022, 31 mars). *Forte hausse du nombre de personnes occupées en 2021.* Récupéré le 2 mai 2022 de <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>
- Statbel. (2022, 28 avril). Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Récupéré le 3 mai 2022 de <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale#news>
- TestAchats. (2022, 15 mars). Baromètre Test Achats : votre pouvoir d'achat a baissé en 2021. Récupéré le 3 mai 2022 de <https://www.test-achats.be/argent/payer/news/barometre-ta-2021>
- Test Achat. (2022, 27 avril). *Prix aux supermarchés: 5,9% plus cher en un an.* Récupéré le 3 mai 2022 de <https://www.test-achats.be/famille-prive/supermarches/news/prix-supermarches-avril-2022>
- The Money. (2020). *Quel est le salaire d'un ouvrier en Chine ?* Récupéré le 4 mai 2022 de <https://themoney.co/quel-est-le-salaire-dun-ouvrier-en-chine/>
- ThePressFree. (2021, 3 décembre). *Définition de défaillance du marché.* Récupéré le 28 mars 2022 de <https://thepressfree.com/definition-de-defaillance-du-marche/>
- UNEP. (s.d.). *A propos du programme des Nations Unies pour l'environnement.* Récupéré le 16 mars 2022 de <https://www.unep.org/fr/propos-donu-environnement>
- United Nations. (s. d.-a). *Conférence des Nations Unies sur l'environnement, Stockholm 1972 | Nations Unies.* Récupéré le 20 mars 2022 de <https://www.un.org/fr/conferences/environment/stockholm1972>
- United Nations. (s. d.-b). *Objectifs et vision de la conférence Rio+20 | Nations Unies.* Récupéré le 20 mars 2022 de <https://www.un.org/fr/chronicle/article/objectifs-et-vision-de-la-conference-rio20>

- Universalis, E. (s. d.). *DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL - Aide publique au développement*. Encyclopædia Universalis. Récupéré de <https://www.universalis.fr/encyclopedie/developpement-economique-et-social-aide-publique-au-developpement/>
- Vandeburie, J. (2017, 15 décembre). *Qu'est-ce-qu'une fiscalité environnementale ?* Etopia. Récupéré le 18 mars 2022 de <https://etopia.be/quest-ce-quune-fiscalite-environnementale/>
- Vivien, F-D. (2009, 6 novembre). Les économistes peuvent-ils sauver la planète ? Revue : *Regards croisés sur l'économie 2009/2* (n° 6). Récupéré le 5 mars 2022 de <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2009-2.htm?contenu=presentation>
- Wallonie Service Public SPW. (s.d.). *Développement durable : les dates-clés*. Récupéré le 20 mars 2022 de <https://developpementdurable.wallonie.be/developpement-durable-les-dates-cles>
- Warnet, M. (2021, 23 mars). *Ces entreprises qui parient sur les relocalisations*. LesEchos. Récupéré le 3 mai 2022 de <https://www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/ces-entreprises-qui-parient-sur-les-relocalisations-1300833>
- Webclass. (2021, 6 novembre). *Comprendre la notion de SES : Croissance économique*. Récupéré le 18 mars 2022 de <https://ses.webclass.fr/notions/croissance-economique/>
- Youmatters. (2021). Développement Durable : définition, histoire et enjeux – Qu'est-ce que le développement durable ? Récupéré le 7 octobre 2021 de <https://youmatter.world/fr/definition/definition-developpement-durable/>